

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR : Sciences économiques et sociales

Département de Sociologie

Mémoire de Master

Intitulé du Master : Politiques publiques, Cultures et Développement

Spécialité : Politiques, Publics et Développement

**La microfinance dans le processus de développement  
économique et social : cas du Crédit Mutuel du Sénégal  
(CMS) dans la commune de Ziguinchor**

Présenté et soutenu publiquement le 02 mars 2018 par M. OUSMANE COULIBALY

SOUS LA DIRECTION DE Dr IBRAHIMA TOURE

COMPOSITION DU JURY

ALI	TANDIAN	Professeur	Président	UGB
IBRAHIMA	TOURE	Maitre-Assistant	Encadreur	UASZ
PAUL	DIEDHIOU	Maitre-Assistant	Examineur	UASZ
JEAN AIAIN	GOUDIABY	Maitre-Assistant	Examineur	UASZ

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord nous tenons à rendre grâce à DIEU qui nous a permis de vivre jusqu'à l'aboutissement de ce travail et nous remercions toutes les personnes qui ont de près ou de loin, de manière directe ou indirecte ont participé à la réalisation de ce document.

Une mention spéciale à mes parents et plus particulièrement à maman Poline PIRESSE (et ses frères et sœurs (Ive, Charles, Fatou et Martha PIRESSE) ainsi qu'à mes tuteurs en l'occurrence ma grand-mère Fatou Béty DIALLO et son mari Simon KABOU.

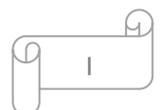
Un grand merci à Dr TOURE enseignant chercheur à l'université Assane SECK de Ziguinchor qui a bien voulu encadrer ce travail et l'ensemble du corps professoral du département de Sociologie qui nous a accompagnés durant ces cinq années de formation. Nous tenons aussi à remercier mon ami et frère Amadou Waly SOW. Une attention particulière à monsieur Koly FALL étudiant en sociologie pour ces nombreux conseils et suggestion durant la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions également Yaya DIALLO étudiant en master de géographie, Saliou Korka DIALLO étudiant en lettre moderne, Jean Claude MANE, Mamadou SIDIBE pour leurs aides durant les enquêtes de terrain et par la même occasion les agents du CMS et les interviewés.

Nous ne saurons oublier également mes frères et sœurs qui aussi m'ont soutenus dans cette entreprise à savoir Aissatou FALL, Mamadou DIOUF, Isseu DIOP, Ismaila THIAM, Magatte THIAM et mon père Ahmadou THIAM, Aminata DIALLO, Thomas DIAMTAYE, Abdou CAMARA , Sémou FALL, Ramatoulaye BARRY, Chantale SADIO, Safiétou Diallo, Ndioro Tessi ATCHIKITI, Mamadou Lamine CAMARA, Aissatou COLY, Philippina COLY, Serge SAMBOU, Khady FATY, MOUCTAR DIALLO ainsi qu' aux membres de l'amicale des étudiants ressortissants de Vélingara et de sociologie.

Un grand merci à la promotion socio 2011-2012 en l'occurrence Étienne BABENE, Habib Paté SARR, Cheikh Faye BA, Cissakho TAMBA, Nestor SAMBOU, Aissatou Kébaly BA, Géraldine BASSENE, Abdoulaye DIAKHATE, Safiatou MANE, Yancouba, Avila BESSANE et Boubacar SABALY.

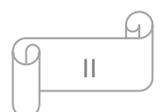
Un grand merci également à cette institution qui est l'UASZ qui nous a permis d'acquérir cette connaissance, mais plus particulièrement la sociologie et son département.



## **DÉDICACES**

Je dédie ce travail à toutes les personnes qui ont eu foi en moi et ont participé, directement ou indirectement, à sa réalisation, ma famille ainsi qu'à tous les amis que j'ai eu à connaître durant mon parcours à l'université.

Ce travail est spécialement dédié à mon grand-père Hyacinthe DIAME et un grand ami du nom d'Amadou Mar Senne SOW ainsi que tous les promotionnaires en sociologie qui ont rendu l'âme en l'occurrence Joachin DIOUF, Bala Badiane DIATTA, etc.



## **LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASP : Agent de sécurité de proximité

AG : Assemblée générale

ADEPME : Agence des petites et moyennes entreprises

ACEP : Alliance de crédit et d'épargne pour la production

AC : Agent de crédit

BCEAO : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BM : Banque Mondiale

BHS : Banque de l'habitat du Sénégal

CPEC : Crédit populaire d'épargne et de crédit

CA : Conseil d'administration

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

DPS : Direction de la prévention et des statistiques

DSRP : Document stratégique de réduction de la pauvreté

FMI : Fonds Monétaire International

GAB : guichet automatique à billet

GOANA : grande offensive pour la nourriture et l'abondance

IMF : institution de microfinance

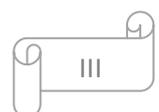
IPRSS : Institution de prévoyance retraite du Sénégal

ICP : Infirmier-chef de poste

LPS : Lettre de politique sectorielle

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance

ONG : Organisation non gouvernementale



PMA : Programme alimentaire mondial

PSE : Plan Sénégal émergent

PPDC : Projet pôle de développement de la Casamance

PAS : Politique d'ajustement structurel

RGCC : Responsable guichet chargé de crédit

AREVA : Retour vers l'agriculture

RC : responsable commercial

SDF : Système décentralisé financier

SGBS : Société Générale des banques du Sénégal

SCOFI : la promotion de la Scolarisation des filles

TB : Tableau

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'enfance

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UPI : Unité de production informelle

URMECS : Union rurale des Mutuelles d'Épargne et de Crédit du Sénégal

UM-PAMECAS : Union des mutuelles du partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal

## LISTES DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : décomposition du concept de microfinance.....	p28
Figure 2 : carte du découpage administratif de la commune de Ziguinchor.....	p34
Figure 3: représentation par Âge des sociétaires(TB1) .....	p47
Figure 4 : représentation sur le niveau d’instruction des sociétaires (TB2) .....	p51
Figure 5 : représentation sur l’instruction et le sexe (TB3) .....	p51
Figure 6 : représentation des professions présentes au CMS (TB4) .....	p53
Figure 7 : représentation sur l’appartenance religieuse (TB5) .....	p54
Figure 8 : représentation sur l’appartenance ethnique (TB6) .....	p54
Figure 9 : représentation croisée de types statut de logement des sociétaires (TB7) .....	p57
Figure 10 : représentation sur le revenu actuel des sociétaires (TB8) .....	p58
Figure 11 : représentation sur la participation à la charge familiale (TB9) .....	p60
Figure 12 : représentation sociétaire sur la qualité du service (TB10).....	p64
Figure 13 : représentation sociétaire sur le taux d’intérêt (TB11) .....	p66
Figure 14 : représentation religieuse sur l’intérêt des IMF (TB12) .....	p68
Figure 15 : représentation de la position des sociétaires par rapport à la politique nationale (TB13) .....	p73
Figure 16 : représentation des sentiments par rapport à la politique de sécurité et de développement que mènent les autorités locales (TB14) .....	p77
Figure 17 : représentation des acteurs ayant bénéficié de crédit (TB15) .....	p80
Figure 18 : représentation sur les secteurs d’investissement des sociétaires (TB16).....	p80
Figure 19 : représentation sur le revenu des sociétaires avant leur intégration dans une IMF (TB17).....	p84
Figure 20 : comparaison des types de logements (TB18/19).....	p85-86

Figure21 : comparaison des statuts de logement avant et après la fréquentation d'une IMF (TB20/21) .....	p86
Figure21 : réticence de la population face aux IMF .....	p110
Figure22. Profession et revenu .....	/....p110
Figure23 : prêt ou crédits proposés aux sociétaires pour préparer les évènements.....	p111
Figure24 : guichet rattaché de KANDE.....	p111
Figure25 : caisse commune de Ziguinchor au quartier ESCALE.....	p111

## SOMMAIRE

Introduction générale.....	p1
Première partie.....	p4
Chapitre 1 : revue critique de la littérature et problématique.....	p5
Chapitre 2 : Milieu d'étude et cadre méthodologique.....	p32
Deuxième partie : la microfinance dans les processus de paix et de développement économique et social dans la commune de Ziguinchor.....	p39
Chapitre 3 : connaissance d'une institution de microfinance.....	p40
Chapitre 4 : caractéristiques des sociétaires.....	p47
Chapitre 5 : représentation sur le travail et les produits du CMS par les usagers.....	p61
Chapitre 6 : les effets des IMF dans le développement de la commune.....	p73
Conclusion générale.....	p92
Référence bibliographique.....	p97
Annexes .....	p102

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La problématique du développement est une question qui préoccupe toutes les sociétés. Elle l'est d'autant plus pour les pays en voie de développement en proie à une économie faible marquée le plus souvent par un dualisme entre un secteur primaire et un secteur informel croissant, des structures de base quasi absentes ou insuffisantes et une situation politique instable (BARRO, 2000). De par ces caractéristiques, l'Afrique subsaharienne se situe au bas de l'échelle du classement du développement et en tête de classement parmi les pays les plus pauvres au monde. Ces pays sont entravés par de multiples crises politiques, idéologiques, climatiques, démographiques, financières, qui ont eu comme conséquences une compétition sur l'accès et le contrôle des ressources (DAFFE et DIAGNE, 2008).

Au-delà de ces crises, quelques années après les indépendances, les pays africains ont connu la période des politiques d'ajustement structurel (PAS) dont l'objectif était de faire décoller ces derniers en redressant leur économie, mais aussi de faire face à certaines crises naturelles. Celles-ci (PAS) et ces crises ont participé d'une certaine manière à la situation actuelle des pays africains. En avançant cette thèse nous n'excluons pas la part de responsabilité de leur dirigeant et certaines leurs politiques qui ne prennent pas en compte les besoins des populations. A côté des crises naturelles, il y a aussi que les crises politiques que ces derniers ont connu nombre. Les raisons de ces crises s'expliquent, premièrement par les guerres d'indépendance et les crises préélectorales et post-électorales. A cela s'ajoute, de nombreux coup d'Etat dont les pays africains sont victimes souvent, soutenu par les occidentaux en vue de mettre à la tête des nations des dirigeants qui soutiendraient leur politique néocoloniale. Ces crises entravent trop souvent tout le tissu économique de nos états, en raison des nombreux dégâts causés par les violences qui en découlent. Les manifestations de ces conséquences sont l'accroissement des déplacés, de la pauvreté et l'insécurité. En outre, ces facteurs ne favorisent pas l'instauration de la démocratie, de la paix, ni une économie florissante et par conséquent d'un éventuel développement.

Il faut aussi noter que parallèlement ces nations qui connaissent ces crises, celles-ci sont en parties liées à la richesse des sous-sols africains. Donc pour l'accaparement de ces richesses certains choisissent les armes ou la dictature pour accéder et se maintenir au pouvoir. Une fois au pouvoir ces dirigeants créent une nouvelle classe bourgeoise qui bénéficie des richesses de la population. C'est à cette minorité que profite la manne financière qui émane de

l'exploitation des ressources du sous-sol, des marchés, etc. A l'inverse la majorité vit dans la pauvreté avec toutes les complications que ça implique.

Le Sénégal pays Ouest africain n'est pas également en reste par rapport à ces faits, mais à un degré varié. Cependant, la problématique du développement reste toujours d'actualité à l'image des autres pays malgré les efforts politiques des indépendances à nos jours. Celui-ci est caractérisé par une forte croissance dans les milieux urbains ou la capitale qui regroupe en son sein 49,6% (ANDS, 2013) de la population urbaine ainsi que la majeure partie des industries et infrastructures du pays occasionnant une ruée vers celle-ci. Il est aussi marqué par un fort taux de chômage et de sans-emploi qui vers les années 1970 et 1980 s'expliquait par les sécheresses et les conséquences des PAS. Pour pallier à ces difficultés, les stratégies des acteurs ou des populations furent (et sont) de se lancer dans le secteur informel. D'autres initiatives comme le recours au microcrédit pour le financement des activités dans l'agriculture, l'élevage et autres ont été des moyens utilisés par certains un peu partout dans le pays.

En Casamance, c'est un autre contexte qui y avait avec le conflit armé dans cette zone. Une crise au fondement multiple, mais que certains comme Pierre BIARNES soulignent que « le soulèvement des diolas, un malaise suscité par l'arrivée massive dans le Sud des wolofs qui chassaient par la sécheresse, cherchent refuge en Casamance où ils ont dû transformer les forêts en champ d'arachide » (DIEDHIOU, 2011 : p18).

Cette crise qui ne saurait se réduire à des causes simplement économiques et qui a duré plusieurs décennies avec ses conséquences a fait émerger plusieurs « courtiers » et acteurs de la résolution du conflit et de développement dans cette zone. Ces derniers sont des organismes, des ONG nationales comme internationales s'activant dans plusieurs domaines ou parfois dans les mêmes secteurs d'activités (gestion du conflit, la paix, l'éducation, santé, etc.) et les mêmes zones (la Casamance). Par la même occasion des institutions financières, des banques classiques aux institutions de microfinance sont notées dans la région. C'est dans ce contexte que nous avons articulé notre étude sur la problématique du développement à l'épreuve des institutions de finances, mais plus particulièrement des IMF. De fait, pour mieux saisir le rôle et l'implication de ces dernières dans les processus de paix et de développement économique et social dans cette zone nous avons restreint le champ d'études à la commune de Ziguinchor et prenant comme institution le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS). Le choix du CMS c'est par rapport à son statut de leader et pionnier ainsi que sa réussite

dans le domaine après presque trois décennies environ le même nombre d'années que le conflit perdure dans cette zone du Sud. Cette zone considérée comme le poumon vert du Sénégal notamment grâce ces forets dense, une très bonne pluviométrie, des cours d'eau comme le fleuve Casamance et plusieurs hectares de terre favorable à la culture de plusieurs variétés.

Ce travail s'articulera autour de deux grandes parties à savoir la partie théorique et la partie interprétation des résultats, celles-ci sont structurées sur six chapitres. Dans la première partie, nous y abordons la partie théorique et la description du cadre d'étude. En effet, dans la partie théorique nous y faisons état des savoirs portant sur la microfinance et son lien avec le développement, elle est composée de la revue de la littérature, comment le problème est traité par différentes disciplines à savoir la sociologie, l'économie, spécialiste dans le secteur, etc., et la problématique qui traite de l'historique de la microfinance et son contexte d'émergence des pays développés aux pays du Sud. En outre dans cette partie, nous y exposons également nos objectifs et hypothèses de recherches ainsi que la définition des concepts et les approches nous servant à l'analyse de l'objet d'étude.

Dans le chapitre deux de la première partie, on y définit le cadre d'étude et la méthodologie de collecte des données.

Dans la seconde partie qui concerne l'interprétation des résultats, elle est structurée en quatre chapitres. Nous avons tenté de faire une description du CMS, ensuite dans le deuxième, nous y avons montré les caractéristiques ou le profil des usagers des IMF, puis la représentation sur les produits et le travail qu'effectue les IMF et en fin le dernier chapitre nous y avons analysé l'implication et le rôle des IMF dans les processus de paix et de développement économique et social sur les populations de la commune de Ziguinchor. et c'est dans la conclusion que nous discutons nos objectifs et hypothèses.

Par ailleurs, il nous semble important de voir comment sur le plan intellectuel la thématique a été abordée par les économistes, les sociologues, les spécialistes dans le secteur, etc.

## **PREMIÈRE PARTIE : PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA PROBLÉMATIQUE**

Cette partie constitue le fondement théorique et la base sur laquelle ce document est réalisé. Elle comprend essentiellement deux chapitres. Il s'agit ici de passer en revue les différents travaux traitant de la problématique de la microfinance et du développement ou les deux combinées, ce qui nous permet d'adopter ou de définir une posture par laquelle, nous allons analyser l'implication des IMF dans le développement de la commune de Ziguinchor. La revue de la littérature et la problématique nous ont permis de mieux éclaircir les objectifs et les hypothèses de travail.

Ainsi, dans cette première partie, nous avons fait une présentation du cadre d'étude ainsi que la méthodologie utilisée pour la collecte des données. Pour ce faire, nous avons mis l'accent sur les caractéristiques démographiques de la ville de Ziguinchor, avant de revenir sur quelques aspects en rapport avec la situation socioéconomique et politique de cette localité. À partir de là, nous avons montré les outils méthodologiques qui ont servi pour la phase d'enquête.

# **Chapitre 1 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE**

Ce chapitre montre la démarche utilisée pour la construction de notre objet d'étude. Il représente une étape fondamentale dans notre travail. Dans cette partie, le travail est de faire une lecture critique et d'analyser des travaux scientifiques produits sur notre sujet de recherche ainsi que sa problématique dans le monde.

Dans cette logique, il convient de souligner qu'il existe une littérature assez riche sur la question que nous traitons ici. En effet, les développementalistes, les sociologues, les économistes et les juristes, pour ne citer que ces quelques spécialistes, ont abordé différemment la problématique du développement ainsi que de la microfinance. Nous nous sommes intéressés davantage à ces travaux pour analyser de près notre objet d'étude. Dans tous les cas, il ne s'agit pas ici de présenter toute la littérature existante, mais, plutôt, une partie assez importante qui nous permettra de saisir les différents points de vue développés par des économistes, spécialiste dans le domaine de la microfinance et des sociologues.

## 1-1 Revue critique de la littérature

Comme dans toute recherche en science sociale et plus particulièrement en sociologie, celle-ci est constituée d'une partie théorique et pratique. Ici c'est de la partie théorique qu'il s'agit. En effet, elle consiste à la lecture des œuvres qui traitent de notre sujet. Elle consiste à faire l'état des savoirs, comparer les idées avancées par les auteurs. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons consulté quelques œuvres (articles et ouvrages) dont les auteurs sont des économistes, des ouvrages dont les auteurs sont des sociologues, spécialistes de la microfinance et du développement, etc. en raison de plusieurs facteurs tels que de leurs domaines de compétences, de l'époque ainsi que de la région, les thèmes, les problèmes ou aspects abordés sur ce sujet différent.

Parmi ces auteurs, en voici Philippe Jeannin et de Mariam Sangaré (2007), qui traitent de la problématique de l'évaluation ou de la mesure d'impact de la microfinance. En effet, ils soulignent qu'il existe des mesures qui souffrent d'un manque d'instruments adaptés pour l'évaluation de celle-ci. Les raisons pour lesquelles les études d'évaluations sont nécessaires sur ce domaine s'expliqueraient du fait, de son développement ou sa croissance dans le monde

et ses objectifs à réduire la pauvreté. Ensuite, c'est pour identifier les difficultés que les IMF rencontraient dans le déroulement de leurs activités dans les années 1990. Enfin, ces évaluations avaient pour but de comprendre les besoins de leurs clients afin de leur fournir des services de qualité.

Cependant, l'évaluation d'impact reste une chose difficile dans les faits, d'où l'apparition de plusieurs méthodes d'analyse et d'évaluation d'impacts de celle-ci depuis les années 1990 à nos jours. Ces analyses se sont d'abord intéressées au fonctionnement des IMF et l'impact sur les clients. Ces derniers ont ensuite fait l'objet d'analyse dans la deuxième génération. Et la troisième, elle s'est intéressée aux travaux prônant « une approche globale, une méthodologie combinant les aspects économiques et sociaux dans l'évaluation des impacts. La pérennité des institutions (performance économique) n'est pas considérée comme incompatible avec l'impact social sur les clients. Aussi, les deux aspects sont retenus et occupent une place très importante dans la mesure de performance des IMF » (JEANNIN P., SANGARE M., 2007 : 5).

En outre, ils notent qu'il existe des difficultés pour l'évaluation ou l'étude d'impact des IMF. En effet, celles-ci se rencontrent dans les critères de mesures de ces études qui diffèrent « d'une zone à une autre », dans la sélection des clients dont le traitement nécessite de la rigueur pour des choix beaucoup plus objectifs, et dans la durée, élément nécessaire pour capter les différents effets<sup>1</sup>.

En somme pour ces auteurs, il est nécessaire de faire des études d'impact dans la mesure où investisseurs, praticiens et analystes en ont besoin pour mesurer les effets économiques comme sociaux et de l'apport de ces IMF chez leur client. Cette pratique peut être également une réponse pour la réduction de la « pauvreté » et des différentes formes « d'exclusions ».

Cet article, nous enseigne sur la nécessité des études d'impact des IMF pour mesurer leur apport et effet dans la vie de leur client. Celles-ci se heurtent à des difficultés. Cependant, dans celui-ci nous constatons que les auteurs n'abordent que les problèmes liés à l'évaluation de ces institutions, mais pas les problèmes que rencontrent les IMF dans la recherche de la pérennité et leur objectif du social ainsi que les difficultés dont les usagers sont confrontés dans leurs activités et le remboursement des crédits.

---

<sup>1</sup> En effet il nécessite une longue durée pour mesurer les effets des études d'impacts.

Quant à Cyril FOUILLET (2006), il aborde les effets pervers de la microfinance dans un pays comme l'Inde. Ce pays est connu pour son implication dans le développement des institutions de microfinance dans le monde. À cet effet, l'auteur montre que dans « l'État indien » d'Andhra Pradesh est l'endroit où les paysans sont les plus endettés et aussi le lieu où il y a plus d'implantation d'IMF. Cet « État » représentait un taux de « 34 % du volume des crédits de microfinance distribués pour l'ensemble de l'Inde en 2005, soit près de 196 millions d'euros » (FOUILLET C., 2006 : 2). Cependant cet endettement a pour conséquence un nombre élevé d'évènements dramatiques notamment des séries de « suicide » (ibidem) des bénéficiaires qui n'ont pas pu rembourser leur « prêt » du fait de la pression que subissent ces derniers de la part « des agents crédit ». Les médias pointent du doigt ces derniers du fait de leur rôle dans ces suicides. C'est ainsi que « *la presse rapporte également plusieurs cas d'agents de crédit conseillant à des clientes d'octroyer un nouveau prêt quand celles-ci n'arrivent plus à payer* » et ce cumul de prêt aboutit à une situation où « *le remboursement devient impossible* » (op.cit. : 3). Et par conséquent « *les dérives évoquées vont alors du harcèlement verbal et sexuel à la prostitution en passant par l'enfermement et la confiscation de biens* » (op.cit.). Ces clients subissent également la pression des « Self-Help Groups (SHG) », ces derniers sont des groupes d'épargnants et d'emprunteurs de moins de 20 personnes.

Face à cette situation l'auteur note une organisation de la population dans le but de porter le problème au niveau des autorités locales notamment « au district collector » l'équivalent du préfet et élu local afin que ces suicides soient clarifiés et jugés afin de voir le niveau de responsabilité des IMF. Le problème a été inscrit à l'agenda et des réponses ont été apportées avec la fermeture de « *50 agences de deux IMF Share Microfin Limited (SML) et Spandana* » (op.cit. : 3) dans le district de Krishna en Andhra Pradesh. Ainsi après investigation il était ressorti que ces agences avaient un taux d'intérêt élevé.

Cependant, les acteurs de ce système ont tenu eux aussi une réunion pour trouver une solution à la crise. Celle-ci a regroupé trois acteurs dont les deux IMF pour qui les agences sont fermées, l'association des IMF et les banques et institutions financières, l'État et le lobbying de la microfinance. À l'issue de cette rencontre des codes de conduites pour les IMF, banques et institutions financières sont proposés, car, elles ont une part de responsabilité, un audit des IMF, etc. Ils ont également convaincu le ministre de la Finance de ne pas fermer les IMF, car, les IMF respectent la « *loi de la banque centrale* », qu'elles financent les « *pauvres* » qui

n'ont pas accès aux banques classiques et qu'en fermant ces IMF c'est une chose « *néfaste pour les pauvres et la discipline du crédit* ». (Op.cit. :4)

L'auteur montre aussi qu'après multiples conférences et réunions la crise semblait être résolue. Cependant, dans ce même district un agent de crédit fut assassiné pour harcèlement d'un client dont le prêt était à l'échéance aggrave de nouveau la situation. À cela s'ajoute un rapport de l'Etat qui montre une escroquerie de la part des IMF s'élevant « *à plus de 2 milliards de roupies, soit plus de 38 millions d'euros* » (op.cit., p7).

Cet article qui montre des effets pervers de la microfinance pointe du doigt les IMF comme unique responsable de cette situation. Cependant, ce qu'il ne montre pas c'est le niveau de responsabilité des bénéficiaires de ces prêts. Il ne nous permet pas également de savoir dans quelles activités ces bénéficiaires investissent l'argent. À quoi sert l'argent emprunté dans les IMF, serait-ce pour financer l'agriculture ou le social, si c'est dans l'agriculture pourquoi ne parviennent-ils pas à rembourser le crédit ?

C'est dans ce même ordre d'idée qu'Isabelle GUÉRIN (2011) aborde cette thématique. En effet, comme le titre de son article l'indique « *les effets insoupçonnés de la microfinance* ». Cette dernière ne reflète pas la publicité et les résultats que les promoteurs et les bailleurs de fonds de ce secteur nous la présentent. Pour ces derniers, elle est source « *d'émancipation* » et de « *réduction des inégalités de genre* » et constitue un outil de promotion des femmes. Elle s'est intéressée aux femmes pour deux raisons notamment parce qu'elles sont plus promptes en matière de remboursement des prêts et qu'elle permet aux femmes une réalisation de leur bien-être social. Vu sur cet angle les IMF ont deux intérêts celui commercial et social.

Cependant, GUÉRIN pense que la microfinance est source d'instrumentalisation et de reproduction des mécanismes de domination. Elle participe à l'augmentation ou à la reproduction des inégalités sociales entre les hommes et les femmes, des castes et classes dominantes ou politiques en inde. C'est un pays caractérisé par de nombreuses disparités économiques et sociales. Dès lors que les IMF s'appuient sur les castes dominantes et les hommes ou les plus riches pour vulgariser leur programme nous assistons à une reproduction sociale du mode de fonctionnement de la société indienne.

Elle constitue également un facteur aggravant de la « *charge de travail gratuit des femmes* » (GUÉRIN, 2011 : 62), car les pouvoirs publics et les IMF leur confèrent un nombre croissant « *d'actions relevant de l'intérêt collectif et général* » alors qu'elles en exerçaient des tâches « *communautaires* » et « *domestiques* » sans « *rémunération* ».

En outre, elle nous renseigne sur la relation qu'entretiennent les IMF et les clients en particulier les femmes. Dans cette interaction elle y note une relation de domination de celles-ci vis-à-vis des femmes. Ces dernières modifient considérablement leurs comportements, agendas, pratiques à cause des activités de ces institutions ou agents de crédit et ceci est considéré comme « *une contrepartie naturelle des services qu'elles bénéficient* » (op.cit. : 67). Pour l'auteur, cette relation ressemble plus à un « *patronage* » plus qu'à un lien « *contractuel marchand* » unissant deux partenaires ou « égaux ».

Le choix du personnel se fait en fonction du statut des hommes et femmes qu'ils soient porteurs de voix ou leaders capables d'influencer et convaincre les maris, belle famille et la population pour adhérer aux programmes de microfinance. Ce faisant, ces hommes et femmes chargés de mener ces programmes continuent d'exercer leur domination et exploitation sur les franges de la population. Ces femmes exerçant ces fonctions se voient acquérir nombre d'avantages financier et social. Bien parfois qu'elles ne sont pas salariées, elles tirent leur gain des services qu'elles rendent à leurs paires pour l'octroi de prêt. En contrepartie elles gagnent au-delà des commissions, de la notoriété, un statut et reconnaissance allant jusqu'à être invité ou faire partie du comité d'organisation aux festivals religieux. En cela nous notons une mobilité sociale, car c'est une pratique qui n'était pas permise aux femmes.

Au regard de cet article nous constatons qu'il y a reproduction des systèmes de domination « préexistante » des hommes sur les femmes et que ces dernières sont aussi complices de celle-ci, car, c'est par le biais des « *intermédiaires* » que les inégalités sociales et surtout de genre que celle-ci perdure. Toutefois, il existe aussi des femmes dans leur rôle de « *mobilisation* » et de facilitatrices exercent une domination sur leur paire même si quelques-unes d'entre elles par diverses stratégies connaissent une mobilité.

Toujours Guérin (2004) continue d'exposer les effets pervers de la microfinance. Cette fois-ci elle peut constituer une source de lutte contre la « servitude par la dette », qu'elle définit comme « *l'état d'un débiteur dans l'obligation de travailler pour un créancier gratuitement ou contre une très faible rémunération du fait d'une dette qu'il a contractée auprès de ce créancier* » (GUÉRIN, 2004 : 1). C'est un fait que l'on retrouve dans beaucoup de secteurs. En effet, cette publication relate l'expérience de deux groupes sociaux à savoir "d'anciens travailleurs asservis" et l'autre des prostituées. Ces dernières sont victimes d'abus, d'escroquerie, de servitude pour des dettes contractées çà et là et ont fini par ne plus faire confiance à la société, au patronat et à certaines IMF. Toutes fois, par le biais d'une nouvelle initiative du BIT en collaboration avec des ONG et des structures de la place, ils ont eu de

nouveau confiance en "soi" et aux IMF. Les moyens utilisés pour y parvenir sont la "flexibilité" et la simplicité des offres, la proximité, le développement de services sociaux presque gratuits, l'abandon de l'approche collective pour celle individuelle en matière de crédit et d'épargne.

Il en ressort de cette publication, pour redonner confiance aux « marginalisés » victimes de plusieurs violences surtout symboliques il est nécessaire de tisser une relation de confiance et les assister. Le rôle de la microfinance a été de leur permettre de bénéficier de nouveau à des crédits, mais surtout de sécuriser leur gain afin de réaliser leur projet, d'accéder à des services de base moins onéreux pour eux et leur progéniture surtout les prostituées. Elle soutient aussi, pour que les services financiers soient davantage au service des populations les démunies, il « *s'avère indispensable d'innover pour créer des services adaptés à des populations extrêmement vulnérables, avec en particulier l'offre de produits de crédits souples et flexibles, de produits d'épargne simples et accessibles d'utilisation et enfin de services non financiers, en particulier en matière d'éducation et de formation et visant à promouvoir simultanément l'empowerment des personnes.* » (Op.cit., 2004 : 5)

Cependant, cette servitude par la dette que ces derniers subissaient auprès d'autres créanciers semble être la même, mais à un degré différent avec quelques avantages pour le client. C'est dans cette logique que Guérin soutient que les IMF aussi efficaces soient-elles leur intérêt ne réside pas dans la suppression de la servitude.

Cet article ne relate pas directement des faits de notre zone d'étude, mais nous amène à nous interroger si cette IMF que nous comptons étudier choisit-elle les mêmes cibles ou d'autres plus vulnérables, telles que les déplacés de guerre qui résident dans la commune ? En outre adopte-t-elle des stratégies similaires pour se pérenniser dans une région qui a connu plusieurs décennies de crise.

METZGER (2009) quant à lui pense qu'il y a une instrumentalisation de la microfinance. Elle intéresse les grandes institutions internationales également. Dès lors qu'elles y trouvent leur compte, l'enjeu ou l'objectif serait de régler le secteur pour qu'il soit plus performant. Cependant, dans les pays en voie développement, il y existe des pratiques comme la tontine, des coopératifs, des IMF à l'échelle locale « *moins performants* » que ces grandes institutions voudraient moderniser.

C'est ainsi qu'il montre que ces pratiques citées ci-dessus s'inscrivent dans la logique de la « *rationalité de l'attention* » (qui obéissent à une logique que les banques classiques ne

prenaient pas en considération) et remplissent des fonctions comme une institution sociale au sens durkheimien. Ces fonctions sont l'intégration, l'émancipation, la solidarité ainsi que celle d'un régulateur social, car, dans ces formes « IMF » (tontine, coopérative...) il y a des règles et des normes que les adhérents respectent. Cependant, il s'interroge si vraiment ces pratiques remplissent toutes ces fonctions donc à quoi bon institutionnaliser quelque chose qui s'institutionnalise toute seule ?

La réponse en est que « *les super-acteurs globaux* »<sup>2</sup> reconnaissent que dans les pays en voies de développement, le remboursement des crédits est environ de "95%" (METZGER, 2009). Cependant, ces derniers fustigent le fonctionnement, l'encadrement et la gestion dans ces pratiques. D'ailleurs, c'est ce potentiel de remboursement qui fera que ceux-ci préconiseront « *la mise en place d'institutions de microfinance plus rentables, qui répondent aux lois des marchés financiers concurrentiels et faisant appel à un mode de gouvernance efficace* » (METZGER, 2009 : 10).

Pour ce faire, ces IMF se sont transformées en agence qui mise sur la communication « pour vendre leur produit » et adoptant nombre de méthodes plus performantes et par conséquent substituant les aides au développement par les prêts qu'elles accordent aux populations des pays en développement.

Au regard de cette communication de Metzger, nous constatons où nous conviendrons avec lui qu'il y a une volonté des institutions internationales de vouloir contrôler le secteur. Cependant, nous pensons que les échecs des banques dans les pays en voies de développement plus particulièrement en Afrique ne sont pas uniquement dus à la logique de la rationalité de « l'attention ». En effet, les clients africains comme ceux des autres régions du monde sont des acteurs dotés de raison et que leur investissement est bien calculé. On n'investit pas seulement chez son prochain pour la sympathie ou pour le don contre don, mais c'est parfois un signe de solidarité ou de renforcement des liens sociaux.

D'ailleurs, FERRARY pense que c'est par ces liens sociaux que les IMF parviendront à la réinsertion de leur client. En effet, il analyse les processus de socialisation et de « *resocialisation* » des exclus à travers les activités de la microfinance. Pour ce dernier, les exclus sont ceux qui ne trouvent pas du travail et qui bénéficient des « *minimums sociaux* », mais plus encore ceux qui ne disposent pas de « *capital économique et de capital social* » (FERRARY, 2006 : 61). Par conséquent la réinsertion dépend de « *l'accumulation de ces*

---

<sup>2</sup> Par ces termes il désigne les institutions financières comme la Banque Mondiale, FMI et les multinationales

*capitaux* ». Ces derniers en l'occurrence le capital économique assurent le minimum à l'individu afin pour subvenir à ses besoins et de se préparer à une réinsertion. Quant au second il est le plus déterminant pour la réinsertion. Il est le levier par lequel les IMF accompagnent leur client. A cet effet, il note plus le bénéficiaire est soutenu par ces institutions en le mettant en relation avec d'autres personnes pour la création ou la marche de son entreprise, plus celui-ci a la possibilité de réussir son projet et par conséquent plus il sera en mesure de rembourser son prêt. Le contrat de financement devient un « *prétexte à la construction d'un lien social entre le financeur (l'aidant) et le financé (l'aidé) par lequel transiteront non seulement des ressources financières, mais également des conseils, des ressources non monétaires, des mises en relation, un soutien psychologique et une valorisation symbolique de l'activité professionnelle. La réinsertion passe par le transfert de cette pluralité de ressources économiques et non économiques.* » (FERRARY, op.cit. : 62).

Le capital social constitue une ressource nécessaire à la réinsertion. L'absence de liens sociaux avec des travailleurs qui pourraient transmettre des informations et des mises en relations contribue à renforcer l'exclusion à la microfinance. Il souligne également des garanties ou apports des clients, le prêt qu'il soit faible ou « élevé », pour bénéficier de crédits au niveau des IMF, la présence d'une personne garante est nécessaire. Pour l'auteur ceci constitue un « *signal positif sur la personnalité* » (op.cit. : 70) du prêteur. Il va plus loin en soutenant la thèse selon laquelle pour bénéficier d'un prêt il faut bénéficier de la « *confiance* » du prêteur. (Op.cit. : p70)

Nous notons que dans cette publication, les liens sociaux ont autant d'importance que le soutien économique pour les clients, c'est un besoin pour la réussite de leur intégration ou de leur réinsertion dans la société. Dès lors on se demanderait si avoir le capital social et économique suffisent-ils simplement de réussir son projet de développement ? Est-ce que les IMF de notre pays ou en particulier le CMS en Casamance miserait sur ces ressources pour garantir la réalisation ou la réussite de projet de ces clients ?

BLONDEAU (2006), quant à lui, il essaye de faire la corrélation entre les IMF et le développement. Il note que la microfinance est au cœur de la « *coopération internationale* » et l'ONU l'a même dédiée une journée internationale. En effet, nombre d'organismes s'y sont intéressés ; des associations, des ONG, des mutuels, etc. Pour lui celle-ci est un outil capable de promouvoir le développement. Elle s'est intéressée aux « *pauvres* » et aux « *exclus* » dont les banques classiques avaient exclu, car, pensant que ces derniers n'étaient pas crédibles et ne seront pas en mesure d'honorer leur engagement. Cependant les IMF ont démontré le

contraire. Ces derniers, bien qu'ils soient pauvres, ils sont en mesure de payer leur prêt, car, ils sont dotés d'esprit et de rationalité d'entrepreneur au même titre que les riches. En outre, celle-ci s'adapte aux réalités de ces derniers. En raison de leur situation, plusieurs types de crédits sont mis en place afin de garantir leur investissement et résoudre le manque de « garantie » : il existe le prêt individuel, le prêt de groupe de trois à cinq personnes et le prêt par groupe de solidarité de vingt personnes. Ces prêts s'élèvent respectivement comme suit mille euros et plus pour le premier, cinq cent euro pour le deuxième et le dernier environ 200euro. Ces prêts sont pour la création d'entreprise et les bénéficiaires sont injectés dans le social. Ces derniers (crédits) sont remboursés à plus 99%, occasionnant aussi le développement de ces IMF « *qui n'ont rien à envier les banques traditionnelles* » (BLONDEAU, 2006 : 3).

En outre, c'est un secteur qui est en plein essor, car le portefeuille de celui-ci en Asie par exemple était estimé à 2.3milliard de dollar, dans le monde on enregistre des millions (90) de clients et les IMF se sont multipliés (trois mille répertoriés) en diversifiant également leur produit (BLONDEAU, 2006).

Il souligne aussi que l'impact de la microfinance n'est pas simplement « *économique* », elle engendrerait chez les bénéficiaires la réalisation de soi, la « *hausse* » de la prise de « *confiance* » et sans compter les besoins sociaux résolus dans les foyers. En outre, note-t-il que celle-ci peut avoir un avenir prometteur et qu'elle peut apporter « *sa contribution au problème complexe de la pauvreté* » (Op.cit. : 6). Cependant, pour une participation effective de celle-ci, les Etats doivent davantage mettre l'accent ou l'accompagner en initiant de bonnes politiques publiques dans les autres secteurs du développement.

Cet article nous enseigne que donner de l'importance à la microfinance par rapport à la problématique du développement doit être une chose à relativiser. Pour atteindre ce stade les États des pays en voie de développement doivent davantage accompagner les populations sur les autres secteurs de la vie. Cependant, il ne nous renseigne pas sur le nombre d'IMF qui a été liquidé ou tombé en faillite et aussi sur le nombre de clients qui par échec se sont retirés de ces IMF. Nous nous interrogerons également sur le fait que si les clients engendrent simultanément le développement des IMF pourquoi dans notre zone d'étude qui est la commune de Ziguinchor n'y a-t-il pas une ruée vers les IMF, car existant nombre de populations en situation de vulnérabilité et de pauvreté et dans un contexte particulier.

Ndeye SINE (2008), dans sa thèse elle montre le contexte d'émergence des IMF au Sénégal. Selon elle, il s'est fait au lendemain des PAS. En effet, il (Sénégal) a toujours voulu construire un « *tissu socioéconomique* » efficace en luttant contre la pauvreté (SINE, 2008 : 357). C'est par la suite que les dirigeants ont su qu'il faut changer de paradigme ou cadre de travail en multipliant et intégrant d'autres acteurs dans son projet de développement. C'est dans ce contexte que la microfinance a émergé.

Pour elle la microfinance est capable de produire des « *changements sociaux* ». Ces résultats s'obtiendraient par un processus qui est celui de l'accumulation et de la redistribution des « *ressources* », ce qui constituerait également une démocratisation de ces dernières.

Elle aborde aussi dans son travail, la forme institutionnelle des IMF au Sénégal. Dans ces IMF elle note une combinaison de mutuelle d'épargne et de crédit, qui donne plus de capacité à ces institutions de pouvoir financer les populations.

Dans le mode de gestion ces dernières sont impliquées, mais différemment en fonction des institutions. En effet, ce qui est important c'est qu'elles soient davantage impliquées à tous les niveaux. Car si les IMF sont capables de changements sociaux donc les populations doivent être en mesure de donner leur avis et prendre part à certaines prises de décisions.

Pour que la microfinance soit une stratégie efficace de « *financement du développement* », il faut maîtriser les contraintes et positionner les convergences ou les liens qu'elle entretient avec le développement.

En outre, les IMF qui lutte contre la pauvreté au Sénégal ont développé trois stratégies d'appui pour l'insertion économique de la population : s'adresser aux groupes les plus vulnérables, assistance de ceux qui ont ou avaient une activité et enfin elles ont visé les micro-entreprises.

La microfinance comme outil de développement se voit heurter à des obstacles qui peuvent freiner son essor et impacter sur les changements sociaux et le développement des populations. Ces difficultés sont liées à l'atteinte du double objectif (faire une performance économique et sociale), la non-couverture de certaines zones, la demande, etc. Mais la microfinance et le développement comme concept convergent dans la mesure où ils ont comme objectif le changement social, la création d'activités et de richesses et réduisent la pauvreté pour les couches les plus vulnérables.

Au-delà de ces considérations, elle pense que la subvention dont d'autres fustigent serait une nécessité pour plus de couvertures financière et sociale. En bénéficiant de cette subvention,

les IMF auront plus de capacité pour financer les projets et activités des demandeurs par conséquent le social. Pour elle, la microfinance constitue une « *ressource incitative au développement, un moyen d'action* » (op.cit. : 274).

Dans son analyse, nous notons une « *une imbrication* » entre le secteur financier, social et politique. En effet, elle note que la microfinance n'est pas un simple « *outil financier* », elle serait aussi une « *démarche politique* » dont le but est l'insertion économique et l'augmentation des possibilités et opportunités aux populations.

Aux regards de toutes ces publications qu'elles soient articles ou ouvrages, nous constatons que sur le plan académique les chercheurs se sont beaucoup intéressés à cette thématique. La microfinance est passée par plusieurs étapes, mais également elle est source de plusieurs problèmes. En ce qui concerne ces derniers, nous avons constaté dans les écrits des chercheurs, qu'elle a des effets pervers sur sa cible dont les responsabilités s'adressent le plus souvent aux personnels de ladite institution. On lui reproche également d'être source de reproduction des anciens mécanismes de domination. Elle favoriserait les inégalités sociales. De plus elle est source d'exploitation et de servitude pour certains, un moyen de contrôle des grandes institutions sur les pratiques traditionnelles de financement et d'épargne.

Par contre, pour certains intellectuels et spécialistes, la microfinance serait considérée comme un substitut de l'aide publique au développement. Elle est également un moyen permettant aux populations les plus vulnérables et aux pauvres d'accéder aux services financiers afin de se réaliser et de se réinsérer dans un monde où l'emploi se raréfie. Pour ce faire certains, pensent qu'il faut plus de décentralisation des IMF. Ainsi qu'une adaptation des offres d'épargnes et de crédits pour ces populations. Pour d'autres, la réussite de l'insertion par le biais des IMF passe nécessairement par la capacité de ces dernières à mettre en relation leur client avec des réseaux capables de les fournir l'assistance nécessaire pour la réalisation et la pérennisation de leur projet. En d'autres termes, la nécessité d'avoir un capital social en plus du capital financier faciliterait la réinsertion d'un bénéficiaire de crédit via les IMF.

En outre, d'aucun à travers leurs écrits nourrissent l'espoir que celle-ci peut porter le projet développement des pays en voies de développement. En effet, selon la pensée d'Adam Smith dans la richesse des nations, par analogie le développement de l'intérêt personnel conduira au développement de l'intérêt général. En d'autres termes, ces bénéficiaires de prêts de par leurs activités ne parviendront pas seulement à se développer, mais engendreront la croissance et le développement des IMF, mais aussi de leur nation respective.

En somme, il en ressort « une image contrastée » (MARC et Al, 2010), d'une part elle a fait d'impressionnants résultats en matière de réinsertion sociale et des performances économiques dans nombre de pays, mais comporte aussi des limites sur la réalisation de ces objectifs.

Vu toutes ces communications portant sur notre thématique, on s'interrogerait comment de tels effets peuvent engendrer le développement d'une cible pauvre et qui traverse une situation de ni paix ni guerre.

## **1-2 Problématique de recherche**

La question relative au financement des projets de développement des États et des citoyens constitue une problématique majeure. Elle préoccupe plusieurs acteurs et toutes les sociétés. Le besoin de changement social ou de réalisation de soi a fait l'objet de plusieurs expériences. La microfinance comme outil de développement est à l'épreuve dans les pays riches comme dans les pays en voies de développement.

Elle qui, peut être considérée comme un service financier octroyé par des institutions spécialisées dans ce domaine, par des organisations non gouvernementales (ONG), les banques commerciales ou classiques (Labie Marc, 2004 : 10) et même l'État aux populations afin de subvenir à des besoins sous forme de prêt ou de don. Des services similaires furent notés en Europe et dans d'autres continents. En Europe suite à une croissance de la pauvreté la « *banque des pauvres* » et d'autres institutions ou associations assuraient le service des prototypes de la microfinance actuelle, mais sans intérêt. Plus tard, au 19<sup>e</sup> siècle ces dernières s'institutionnalisent et changent d'appellation comme « Loan Funds » tout en imposant des taux d'intérêt et collectant des épargnes (Blondeau, 2006). À la même époque, un bourgmestre prussien (premier magistrat des communes belges) Friedrich Guillaum Raiffeisen créa en Rhénanie une institution coopérative destinée aux crédits et d'épargne aux familles ouvrières pauvres. Toutefois, l'épargne collectée permettait le financement d'autres adhérents.

Dans les autres continents en Afrique, en Asie et en Amérique latine aussi, la microfinance existait depuis longtemps, via, entre autres les tontines<sup>3</sup>. Vers les années 1970 jusqu'en 1980 en Asie précisément au Bangladesh en Indonésie le professeur Muhammad YUNUS avec la Gramen Bank développe le microcrédit sous sa forme présente (Guide pour la

---

<sup>3</sup> Un système qui regroupe des connaissances ou amis qui décident d'épargner régulièrement un montant fixe. Chacun à son tour aura droit à l'argent.

microfinance, 2012). En outre, elle fut médiatisée et connue dans le monde grâce à deux évènements majeurs notamment en 2005 et en 2006. La première fut « *l'année du microcrédit* »<sup>4</sup> et l'année suivante qui correspond au second fut celle où le professeur Mohammad YUNUS surnommé « *le banquier des pauvres* »<sup>5</sup> reçut le PRIX NOBEL de paix en 2006. Cette distinction c'est pour sa contribution dans la lutte contre la pauvreté et la démocratisation par le bas (GUÉRIN, LAPENU et DOLIGEZ, 2009). En effet, la Gramen Bank qui signifie la banque du village a permis la multiplication des institutions financières octroyant des crédits à nombre de ces populations qui n'avaient pas accès aux banques classiques afin de bénéficier de leurs services dans un contexte de famine. Dans ce pays cette banque précédemment citée avait même vu le nombre de ses clients accroître atteignant le nombre « *de sept millions de clients* » et par conséquent un développement celle-ci. (Op.cit.) Ce développement fut rendu possible grâce à l'ouverture de plusieurs agences qui soient proches de la population.

Aujourd'hui en Europe surtout celle occidentale les pratiques de microfinance sont un peu différentes de celles des pays du Sud dans la mesure où elle cherche à lutter contre l'exclusion financière et sociale (BARRY, 2013). En effet, dans ces pays comme l'indique ce dernier dans sa thèse, l'objectif des IMF est de corriger les manquements du marché de l'emploi en octroyant des prêts aux individus, chômeurs et porteur de projet « *du système bancaire traditionnelle* »<sup>6</sup>. Ce faisant la microfinance permet une promotion de l'auto-emploi et substitut du coup au travail salarial à l'entrepreneuriat et réduirait le taux de chômage.

En outre, elle fait l'objet de politique publique dans les pays du Nord. Elle est considérée comme une stratégie de développement, car la commission de l'Union européenne voit en elle un facteur de « croissance et de cohésion sociale » et par la même occasion elle incite chaque pays membre à définir et à mettre en œuvre sa propre stratégie nationale d'inclusion sociale (BARRY, op.cit.). Elle est également considérée comme un outil de lutte contre la pauvreté soutenue par les institutions internationales, car, elle y tient une place importante et aussi privilégiée. La microfinance figure dans les agendas et les documents stratégiques des objectifs du millénaire, du FMI, mais aussi consultative Group To Assist Poor soutenu par la banque mondiale (LABIÉ, LELART, MONTALIEU, 2010).

---

<sup>4</sup> Année durant laquelle l'ONU dédie année de la microfinance dans le monde entier.

<sup>5</sup> Cf. Guide de la microfinance-Axésud

<sup>6</sup> Ici l'auteur fait allusion aux banques classiques qui n'accordent pas de crédits à certaines couches de la population.

En France on retrouve deux types de microfinance qui sont la microfinance de type « insertion sociale » et la microfinance de type « entrepreneurial » (GUÉRIN, 2002 ; BENDING et al, 2012). Pour ce qui est de la dernière ou de l'accès au financement, au Nord en général il y a eu des effets tant dans la création d'emploi de qualité comme dans la consolidation d'emploi. Celles-ci permirent aussi la création d'emploi indirect. Les types d'emplois créés par les IMF sont les emplois directs. En effet, selon une enquête de la Commission européenne en 2012 (MARINETTE, 2014) sur « *une totale de 6089 micro-entrepreneurs bénéficiaires, environ les 32% étaient des chômeurs et inactifs, 48% en Australie (HUMS et al, 2012)* » (MARINETTE, Op.cit. : 152).

Nous notons que les IMF dans les pays du Nord permettent la création d'entreprise qui est peut-être appelé le microcrédit professionnel en raison de sa participation dans la création de richesse à la réinsertion d'inactifs et de chômeurs et du coup à la réduction du chômage. Ces pays sont caractérisés par l'existence de crédits permettant aux individus qui n'ont pas la possibilité d'y recourir pour des équipements tels que voitures, immobiliers, etc.

Comme partout ailleurs la microfinance est aussi présente en Amérique latine où les IMF connurent des succès, mais aussi des échecs comme le cas en Bolivie. En Asie aussi, l'Inde qui, grâce à elle la microfinance doit son succès et son développement actuel (GUÉRIN et al. 2008). Par ailleurs, l'exercice de celle-ci n'est pas resté sans dérive dans cette partie du monde conduisant même à des suicides de bénéficiaires ne pouvant pas honorer leur engagement et des meurtres d'agents de crédit. Par exemple dans le district de Krishna (Andhra Pradesh), dix personnes, toutes clientes d'IMF du secteur privé, sont mortes dans les mois passés. Les raisons sont entre autres un taux d'intérêt élevé, le surendettement et les politiques de recouvrement (JAVOY, 2013). Elle est également source de reproduction des mécanismes de domination des classes dominantes, des hommes via les femmes, des castes, d'exploitation, etc. en résumé elle a eu des effets pervers sur sa cible (GUERIN, Op.cit.).

La microfinance en Afrique est antérieure à la création de la « Grameen Bank »<sup>7</sup>. En effet, la tontine est un système traditionnel d'épargne et de financement des activités des participants qui ont longtemps existé en Afrique. Selon Alpha Ouédraogo<sup>8</sup>, à l'aube des indépendances, il y'a eu la mise en place des coopératives d'épargnes et de crédits en milieu rural. Elle s'est

---

<sup>7</sup> Grameen Bank, une emblématique IMF bangladaise, Fouillet Cyril et Augsburg Britta (2010), p 190

<sup>8</sup> Abdoulaye Niang, conférence de l'institut des sciences de la communication avec orange labs : Dynamique et rôle économique et social du secteur informel des TIC en Afrique francophone, le 29 mars 2011, 15h à 17h, MSCI consulté dans [www.iscc.cnrs.fr](http://www.iscc.cnrs.fr) le 22/12/17 21h

développé grâce notamment à l'échec des stratégies de financement des banques d'État et autres institutions spécialisées. Elle s'est plus développée dans ce continent notamment grâce à l'échec des politiques d'ajustements structurels (PAS) qu'on connut de nombreux États africains. Celles-ci (PAS) furent des programmes des grandes institutions internationales pour le redressement de ces pays. Elles consistaient à diminuer le train de vie des États et des dettes. Pour ce faire, ces derniers devaient privatiser certains secteurs de leurs économies. Les conséquences ou les effets de ces PAS ont été pour certains la réduction du nombre de fonctionnaires, des licenciements, des secteurs laissés à leur propre sort sans subvention, réduction des salaires, la dévaluation de la monnaie ce fut un désengagement total de l'État par rapport à l'agriculture, l'éducation, la santé, l'industrie. C'est l'ère de la libéralisation dans ce secteur ; or les entreprises locales n'étaient pas prêtes à ce type d'économie ou de marché. Il s'en suivit la faillite de certaines entreprises dont la conséquence est l'agrandissement du taux de chômage et du secteur informel. En effet, nombre de ces ex-travailleurs licenciés et autres ne pouvant pas rester sans activités étaient obligés de créer leur propre affaire pour subvenir aux besoins de leur famille. Ce secteur reste le plus grand employeur dans ce continent et on y exerce plusieurs types d'activités. C'est ainsi que BENJAMIN et MBAYE, mais aussi « *d'autres chercheurs indiquent que plus de 80 %, peut-être même 90 %, de l'emploi total est informel. Les statistiques officielles des pays ouest-africains indiquent que jusqu'à 60 % du PIB de ces pays est produit par les activités informelles* » (BINJAMIN et MBAYE, 2012 :63). Il est dit secteur informel parce qu'au niveau des unités de production on ne détient souvent pas de registre de commerce, pas de qualification, pas de livre de compte etc. Elles (les unités de productions informelles) échappent à la fiscalité. Bref voici ce que le désengagement des États africains a causé à nos économies.

L'avènement de la microfinance est analysé par certains chercheurs comme une continuité ou une nouvelle forme de désengagement de ces derniers (les États) vis-à-vis de leurs populations (Guérin, op.cit., 2011). Ces dernières sont de moins en moins aidées par les autorités étatiques. Mais en parallèle il y a des structures de microfinance qui sont mise en place pour jouer un rôle d'assistance financière afin de pouvoir financer leur projet et subvenir à leur besoin.

En outre, dans les pays sous-développés bien que la microfinance et le microcrédit existent, ils sont caractérisés par un accès difficile aux IMF par les populations. Ces pays sont marqués par une inégale répartition des richesses et des infrastructures (de transport, de

télécommunications, énergétiques, etc.) (CATIN et al, 2012). Ces inégalités s'aperçoivent le plus souvent entre le milieu rural et milieu urbain (PÉRILLEUX et al, 2012). C'est dans ce dernier qu'il existe beaucoup plus d'infrastructures que dans les milieux ruraux donc un meilleur développement par rapport à l'intérieur du pays.

Le Sénégal est un exemple de ces pays où on note cette « macrocéphalie » ou cette configuration économique. La région de Dakar regroupe la quasi-totalité des infrastructures administratives et de l'industrie du Sénégal, les autres régions en sont moins dotées ou quasi inexistantes. Et ceci ne reste pas sans conséquence sur la croissance démographique, c'est pourquoi nous notons une importante migration interne ou un exode rural des jeunes, hommes et femmes tous convergent vers les milieux urbains les plus attractifs en particulier la région de Dakar. Ceci s'illustre par ces propos « *les départements de la région de Dakar sont devenus des destinations principales dans le cadre des migrations temporaires et même définitives* » (CATIN, HAZEM .SY, 2014 : 10). Cette région où la partie occidentale du pays enregistre des millions d'habitants en son sein par exemple Dakar sur une superficie de 574 km<sup>2</sup> abrite 3 529 300 habitants<sup>9</sup>. L'économie du pays n'en reste pas indifférente plus particulièrement le secteur financier. La majeure partie des institutions financières et institutions de la microfinance (IMF) sont implantées à Dakar et régions alentours. Ceci s'illustre dans ce reportage Habsa Elimane WANE reportaire au sud FM à la présentation de la cartographie sur le service financier au Sénégal par le fonds d'équipement des Nations unies en 2016 :

*« Dans notre pays plus 4,30 millions d'individus n'ont pas accès à la moindre IMF. Pourtant notre pays compte plus de neuf-mille points d'accès au service de mobile monnaie. Les 83% sont gérés par les opérateurs de téléphones mobiles. Ces derniers sont concentrés à Dakar, car la couverture réseau est limitée dans les zones rurales. L'inclusion financière est loin d'être une réalité au Sénégal où il existe deux points d'accès pour dix mille habitants dans un tiers des départements. Cette inclusion financière donne la possibilité aux populations pauvres d'épargner et d'emprunter pour investir dans des services de santé ou d'éducation. C'est la raison pour laquelle, il est important pour les acteurs financiers et non financier d'avoir une bonne connaissance du paysage financier sénégalais. Par exemple à Bambey, Nioro, Vélingara et Mbacké dont la population rurale avoisine plus de deux-cent-mille habitants, ils ont un faible taux de pénétration des points d'accès aux services financiers. »*

---

<sup>9</sup> <https://www.populationdata.net/pays/senegal> consulté le 23/12/17 à 15h

*Selon Philippe Martin, analyste au cabinet mixte partenaire du fonds d'équipement des Nations unies qui présente les résultats. Il souligne que cet outil donne la possibilité aux décideurs politiques, aux régulateurs et aux prestataires de services financiers d'identifier et de s'intéresser à des zones plus ou moins saturées.*

*Grâce à cette présentation les acteurs ont une idée précise des zones où la téléphonie mobile à un fort taux de pénétration et où l'environnement des affaires est favorable comme le Nord du Sénégal. Dans cette zone l'activité économique est très dynamique grâce aux échanges commerciaux (...). »*

Il faut noter aussi que la microfinance au Sénégal s'inscrit dans une longue campagne de développement et de lutte contre la pauvreté que les différents régimes qui se sont succédé des indépendances à nos jours ont essayé de mettre en place. Pour ce faire plusieurs programmes, plans et politiques de développement furent expérimentés. À cet effet, il est relaté dans un rapport intitulé « Sénégal : Revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental » que l'évolution de ces derniers (des politiques, plan et programmes de développement) est marquée par trois périodes. La première c'est celle postindépendance, ensuite celle des PAS précédés par la sécheresse des années 1970 et les crises pétrolières de 1973 et 1979. Et enfin la période post-alternance de 2000.

En effet, durant la période postindépendance nous avons noté les plans quadriennaux de 1961-1965 et 1965-1969. Ils visaient essentiellement la réforme du secteur agricole, socle de l'économie sénégalaise. Après vient la période des PAS abordé substrat.

Et enfin, toujours dans la tentative d'apporter une solution « *structurelle à la pauvreté* »<sup>10</sup>, en 2002, le Sénégal élabore un « document de stratégie de réduction de la pauvreté » (DSRP) sous l'égide de la banque mondiale (BM) (SY, 2014). Il servira de cadre de référence dans la lutte contre la pauvreté et en matière de politique économique. L'objectif de celui-ci est « *réduit de moitié la pauvreté au Sénégal, et plus spécifiquement de : doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ; généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ; éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes* » (SY I., 2014 : 17). Toutes fois, il faut noter que la liste des programmes, des plans et politiques de développement au Sénégal n'est

---

<sup>10</sup> Sénégal : Revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental, 2015, p29 consulté sur [www.iedafrique.org/IMG](http://www.iedafrique.org/IMG) en février 2016

pas exhaustive et concernerait plusieurs domaines tels que l'environnement, le foncier, etc. plus encore nous avons le plan RÊVA, la GOANA et le plan Sénégal émergent (PSE) de l'actuel régime en place qui est présentement la référence en matière de politique économique et sociale.

Les objectifs de toutes ces actions plus particulièrement de celle de la lutte et de la réduction de la pauvreté, c'est d'assurer le développement des services sociaux de base (éducation, santé, accès à l'eau, etc.). D'assurer la protection et la sécurité des plus démunis (notamment le développement des filets de sécurités) et accroître les opportunités d'emploi et de revenus des pauvres (développement rural, promotion des micros et petites entreprises, extensions des systèmes de micro crédit, développement des infrastructures de transport et de communication).

Le Sénégal au regard de ces situations, marquées par des inégalités dans la distribution et l'implantation des infrastructures, mais que les politiques essayent d'apporter une solution, l'accès aux IMF ne sera pas difficile pour les populations les plus vulnérables résidant dans les zones les plus lointaines en l'occurrence la Casamance et plus particulièrement la région de Ziguinchor. Cette dernière est marquée par un conflit armé opposant les hommes du mouvement de la force démocratique de la Casamance (MFDC) et l'État du Sénégal.

Vieille de plus de trois décennies, la crise casamançaise a été et est aujourd'hui encore un fardeau lourdement vécu par les populations. En effet, de 1982 à nos jours, le conflit a entraîné plusieurs conséquences dans tous les secteurs de la vie : économiques, politiques, sociales, etc. En plus, la question est au centre des débats pour le développement même de la région. Or sans paix, il n'y pas de quiétude et de développement pourrait-on dire. C'est ainsi que Frédéric LE PLAY note que « *les sociétés se croient heureuses seulement quand, elles jouissent au moins de la stabilité et de la paix* » (F. LE PLAY, 1989 :132). Cependant, malgré les différents efforts fournis aussi bien par les autorités gouvernementales que les acteurs du public, « la voie de sortie » semble toujours difficile à trouver pour les populations locales. Le cas des accords de 1991, des années 2000 et 2004 en sont des exemples, car après ces traités il s'en est suivi des affrontements (MANGA, 2012).

Ainsi, sur le plan économique, depuis son éclatement, des destructions d'infrastructures de bases ont été enregistrées. Des pratiques agricoles en cours de disparition avec des paysans qui, en raison de l'intensité des violences, désertaient leurs terres (DIEDHIOU, 2011) ; d'où une baisse de la production agricole. Des villages entiers sont à l'épreuve du déplacement, les

populations obligées ainsi d'abandonner leurs biens. Tous ces facteurs entrent en jeu dans la situation socioéconomique de celles-ci. À ce fléau vient s'ajouter la pauvreté qui sévit dans beaucoup de pays et villes africaines malgré d'énormes potentialités et de ressources (forestières et agricoles). Ainsi selon un rapport intitulé la « La situation économique au Sénégal », « la portion de la population en dessous du seuil de pauvreté est de 46,7%, à compter de 2011. La pauvreté reste élevée au Sénégal »<sup>11</sup>.

À l'instar de ces villes, la commune de Ziguinchor regorge également une importante population découlant de l'attractivité de celle-ci, l'immigration des pays limitrophes et un fort taux de natalité. Celle-ci est à majorité jeune, occupant une part très importante des chômeurs et des sans-emplois. Ensuite s'en suit, les femmes ou nombre d'entre elles sont au chômage également. Dans cette commune nous y notons plusieurs activités génératrices de revenus. Malgré, les multiples potentialités et atouts que regorgent cette région en général et plus particulièrement la commune de Ziguinchor, il existe néanmoins des stratégies mises en place par les autorités étatiques et locales afin de sortir cette région dans l'impasse et booster le développement de cette localité. En effet, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans la gestion de la crise en Casamance et assurée des jours meilleurs pour cette population sont présentes dans cette commune. Ces ONG du fait de leur nombre pléthorique dans cette zone ne sont-elles pas les principales actrices de la paix et du développement de cette région ? Ces ONG assistent les populations en leur créant (ou accompagnant) des activités génératrices de revenus. Cette assistance passe par la dotation de financement aux populations du milieu rural comme celles de la commune. Cependant, ces ONG ne peuvent pas aider tout le monde, car, comme le souligne Jean Pierre-Olivier de SARDAN le budget de fonctionnement de ces structures est plus important que les aides qu'elles accordent à ces populations. Dès lors la question qui nous vient à l'esprit est ce que ces ONG y parviendront-elles ?

Dans le même paysage de cette commune, nous y avons constaté l'installation de plusieurs structures financières. En effet, celles-ci sont plus concentrées dans le quartier « escale » au centre-ville et qui est considéré par d'aucun comme le quartier administratif et des affaires. De ces multiples structures, nous notons le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) qui compte deux caisses et quatre guichets rattachés dans certains quartiers de la commune pour être plus proche des populations. Cette proximité avec la population est-ce seulement pour faire des

---

<sup>11</sup> Rapport Situation économique du Sénégal, Apprendre du passé pour un avenir meilleur, 1<sup>ère</sup> édition, décembre 2014, p14

bénéfices ? C'est pour trouver des réponses à cette question que nous tenterons d'étudier le rôle et l'implication des institutions de microfinance (IMF) dans les processus de paix et de développement économique et social dans la commune de Ziguinchor : le cas du Crédit Mutuel du Sénégal.

## **1.3- Objectifs et hypothèses**

### **1.3.1-Objectif général**

Dans cette étude nous tentons d'analyser le rôle et l'implication des institutions de microfinance (IMF) dans les processus de paix et de développement économique et social : le cas du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) dans la commune de Ziguinchor.

### **1.3.2 Objectifs spécifiques :**

1-analyser les mécanismes par lesquels les populations peuvent bénéficier d'un prêt, voir les secteurs d'activités investis et leur impact sur le développement local.

2- Comprendre le mode de fonctionnement des IMF

3- Et enfin analyser le rôle et l'implication du CMS dans un contexte de conflit ainsi que sa contribution dans le développement local d'une commune comme celle de Ziguinchor.

### **1.3.3 Hypothèse principale :**

Le CMS comme toute autre IMF cherche à faire profit et à se pérenniser, mais aussi serait impliqué dans la création de richesse et du développement local par l'octroi de financement ou de crédit aux demandeurs.

### **1.3.4 Hypothèses secondaires :**

- 1- Les raisons pour lesquelles les jeunes et les femmes n'ont pas accès aux IMF pour financer leur projet de développement sont l'accès difficile aux crédits à cause des conditions ainsi que la peur.
- 2- En dépit des difficultés liées au crédit, nous pensons que les IMF en particulier le CMS sa participation à la résolution de la crise économique, politique, sociale, sécuritaire et au développement local est limité.
- 3- L'implantation du CMS dans la commune est de participer à la sécurisation des biens de la population, mais aussi par le désir de faire plus de profit.

## 1.4 Justification du sujet

En sciences sociales, l'objet de recherche n'est pas extérieur au chercheur. La question des finances ou plus particulièrement la gestion de trésorerie des particuliers comme les groupes d'individus (association, dahir, etc.) nous intéresse depuis fort longtemps.

Cependant, cela ne justifie en rien, du moins pas forcément, le choix de ce sujet. Tout d'abord, nous avons fait le constat que beaucoup d'acteurs font recours à ce type de financement pour diverses finalités. D'ailleurs, nous avons été témoins à plusieurs reprises de la façon dont les femmes s'empressaient d'établir des listes dans le but de bénéficier de subventions dans des agences financières dans la commune de Vélingara. Pour ce faire, ils établissent des listes, en recensant les différentes filiations et sans se soucier du taux d'intérêt auquel le prêt leur accordé, ni de projet formel ou libellé avec des budgets, qu'elles réaliseraient avec ce financement. Ni encore moins de formation ou de métier dans un domaine pour y investir.

Ensuite, ce même constat a été fait à Ziguinchor, une zone marquée par un conflit armé depuis plus de trois décennies. Ce dernier de manière directe ou indirecte aurait entraîné l'établissement de plusieurs institutions financières. Parallèlement, on note beaucoup d'individus en particulier des jeunes et des femmes qui ne sont pas actifs dans cette région qui regorge pourtant d'énormes potentialités bien que traversant une situation que certains caractériseraient de « ni paix ni guerre ». Ce qui a obligé beaucoup de gens à se déplacer en villes, sans emploi donc un avenir incertain. Les institutions financières telles que le Crédit Mutuel du Sénégal se présente alors comme un moyen de recours pour de tels acteurs. Ce qui nous a poussés à nous interroger sur l'utilité de ces institutions dans une telle région même si leur premier objectif semble être le profit ?

## 1.4 Définition des concepts opératoires

Cette étape du travail qui est la définition des concepts ou la conceptualisation en science sociale précisément en sociologie est fondamentale. Elle consistera pour nous d'éclaircir les concepts clés qui fondent notre étude afin de permettre une meilleure compréhension du travail. En effet, elle est une entrée en matière pour le chercheur savoir ce que l'on dit ou comment le différencier des autres faits, c'est ainsi que l'un des pionniers de la discipline l'a considérée comme telle en l'abordant dans le premier chapitre des Règles de la méthode sociologique en l'occurrence DURKHEIM. Pour cet exercice, nous choisissons de mettre l'accent sur le concept de microfinance et de développement.

### Le concept de microfinance

Comme objet d'étude et de développement, il est défini de plusieurs manières en fonction de son statut ou de sa formation. En effet, pour les économistes, les banquiers et les praticiens du développement et certains intellectuels, il est considéré comme un outil de développement qui permet de lutter contre la pauvreté (BLONDEAU, 2011 ; N. SINE, 2004). De plus, il est considéré par certains comme un moyen de remplacement de l'aide au développement des pays développés envers les pays pauvres ; c'est une privatisation de l'aide au développement que l'on substitue à la microfinance (METZGER, 2010 ; GUÉRIN, 2011). Certains l'appréhendent sous l'angle de la dérive (les effets pervers) et même de reproduction de sociale de certains « habitus » à l'endroit des femmes qui sont considérées comme cible de la microfinance. Elle se différencie du microcrédit par le fait qu'elle offre beaucoup plus de service que ce dernier. Celui-ci se limite simplement à l'épargne et au crédit. Pour nous, **la microfinance est une institution sociale, qui fournit des services financiers (épargne, microcrédit, assurance, transfert d'argent...) à beaucoup d'acteurs volontaires potentiels (pauvre ou pas), afin d'assurer des besoins essentiels (activités professionnelles ou leur survie), mais qui est parfois contraignante pour ces derniers.** Ainsi, pour mieux cerner ce concept de microfinance, il nous semble opportun de procéder à une décomposition conceptuelle permettant de comprendre ce que nous considérons comme tel :

Figure 1 : décomposition du concept de microfinance

Concept de microfinance		
DIMENSIONS	Améliorations des conditions sociales	Contraintes sociales
INDICATEURS	Augmentation du pouvoir d'achat	Difficultés d'accès aux crédits, exclusion
	Amélioration des revenus	Petit montant
	Accès aux crédits, épargne, transferts d'argent	Problèmes de remboursements
	Renforcement des activités	Non-réalisation de projets

### Concept de développement

Le développement un concept récent né vers les années 1950. Il est dérivé du sous-développement, de la prise de conscience des écarts économiques qui sépare le monde développé des autres. (BAIROCH, 1990). Après le concept est utilisé par les économistes, les sociologues, les anthropologues, etc. ce qui lui confère un caractère multidimensionnel et polysémique, voire même compliqué.

Pour les économistes, le développement renvoie à une croissance économique, qui peut être définie comme une évolution, une progression quantitative de la production. C'est aussi le passage d'une étape à une autre, voire du plus simple au plus complexe. Pour ROSTOW, s'inscrivant dans cette posture évolutive du développement, il considère ce dernier comme un phénomène inéluctable que tous les pays connaîtront, c'est une question de temps, mais qu'ils suivent un processus qui s'inscrit sur cinq étapes. Donc pour lui le développement c'est le passage de la société traditionnelle à la société de consommation. Cette vision du développement nous semble limitée, car ne prenant toujours en compte que la croissance. Pour certains c'est un fait qualitatif qui englobe les transformations économiques, sociales et

culturelles qui par conséquent produiront la croissance économique. C'est dans ce contexte que F. PERROUX note que le développement c'est « l'ensemble des changements mentaux et sociaux et d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global » (DEUBEL, 2008 :463).

La prise en considération outre que le niveau de vie et la production ou la croissance économique de manière générale semble intéressante. Cependant, malgré ces théories économistes expérimentés çà et là, les pays dits du Sud n'ont pas connu ce qui est « le développement ». D'ailleurs, ceux sont les limites de celles-ci qui ont poussées des organismes comme l'UNESCO et certains intellectuels de prôner le développement par la base ou le développement endogène ou en prenant en compte les dimensions politiques et socioculturelles à celle économique (PERRET, 2011). C'est aussi dans cette même logique que la socio-anthropologie avec Jean Pierre Olivier de SARDAN définit le développement comme « *l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaires de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe des ressources techniques et/ou savoir* » (SARDAN, 1995 :14).

Le développement de par ces définitions laisse voir un concept complexe. Mais nous partirons de l'ensemble de ces définitions pour proposer le nôtre. En effet, pour nous **le développement qui est un fait social, est un état, une situation, des changements socioéconomiques qui est l'œuvre de plusieurs acteurs, qui soient internes ou externe et dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations.**

## **1.6 Modèle théorique**

Cette partie est essentiellement consacrée au modèle d'analyse. Tout travail scientifique, qu'il soit sociologique, géographique, anthropologique ou historique, s'inscrit dans un cadre théorique bien défini. Le chercheur peut adapter sa recherche par rapport à une théorie ou en créer une autre. La recherche en sciences sociales et plus particulièrement en sociologie, s'inscrit dans une logique théorique. Donc partant de ce principe, nous proposerons d'étudier notre « fait social » sous l'angle du fonctionnalisme et de l'analyse stratégique de Michel CROZIER et de FRIEDBERG dans l'acteur et le système.

La première théorie qui est le fonctionnalisme est d'origine anthropologique créée par l'anthropologue Bronislaw MALINOWSKI (GRAVITZ, 2001). Il propose une lecture de la

société comprise à partir des fonctions qui assurent sa stabilité. Ainsi, la société est composée de plusieurs structures dont chacune d'elles remplit une fonction bien déterminée. L'ensemble de ses fonctions réunies assurerait la stabilité sociale de la société. Celle-ci est considérée comme un système (objet complexe composé d'éléments interdépendants) dont la fonction est d'intégrer les individus.

Bien que l'État providence eut à disparaître laissant la place à des États qui s'effacent progressivement dans certains secteurs, car ne pouvant pas assurer à toute la population protection, sécurité et travail. Cette fonction est désormais assurée par les collectivités locales et certaines structures. Les institutions financières font partie de ces structures qui par le biais de la loi précédemment citée proposent un service financier décentralisé. C'est dans ce cadre que des structures comme le Crédit Mutuel assistent l'État vis-à-vis de ces attributs et devoirs.

Dans cette recherche, cette théorie sera utilisée afin de voir le rôle que le Crédit Mutuel du Sénégal joue dans cette commune. En tant que structure de la société, participe-t-elle à la stabilité sociale de celle-ci et à l'intégration des individus plus particulièrement à ces clients bénéficiaires de prêt ou subvention ? De plus, cette théorie permettra de mesurer son implication dans le processus de paix dans cette localité qui connaît une crise politique depuis 1982 ainsi que dans son développement.

Quant à l'analyse stratégique, elle est développée par CROZIER et FRIEDBERG dans le cadre de l'analyse des organisations. Elle permet de comprendre les jeux de rôles et de pouvoir au sein de l'organisation. Ainsi, l'organisation se présente comme un système dans lequel, les différents acteurs, singulièrement, tentent de développer des stratégies grâce auxquelles, ils vont tendre à maîtriser un certain nombre d'éléments pouvant leur attribuer un pouvoir. Ces éléments sont appelés « zones d'incertitudes ».

Dans les entreprises ou institutions financières, il faut passer par différents moyens pour bénéficier d'un prêt. Si les acteurs doivent présenter et suivre une procédure administrative et spécifique, il n'en demeure pas moins que d'autres vont contourner ces règles. Ainsi, par leurs connaissances, ils peuvent bénéficier facilement de prêt. Dans cette logique, connaître le directeur d'une institution financière présente un certain nombre d'avantages non négligeables. C'est alors là une des stratégies que peuvent adopter les acteurs.

Par ailleurs, selon les projets présentés, les dossiers sont exploités différemment. Toutefois, on aura tendance à voir d'autres qui, bien que leur projet ne soit pas si pertinent, bénéficier

d'un prêt par des moyens relevant purement des stratégies individuelles. C'est le cas des acteurs qui mettent en avant leur fonction respective faisant comprendre à l'institution en question les opportunités qui peuvent s'ouvrir à eux dès qu'ils seront en lien grâce à ce prêt.

Dans cette logique, il apparaît que l'analyse stratégique se présente comme un modèle incontournable pour rendre compte de la réalité de notre objet d'étude. Elle nous permettra de comprendre en fait les mécanismes par lesquels les différents acteurs obtiennent des financements au sein du CMS.

Cependant, ce modèle ne peut être opérationnel que dans la mesure où la méthodologie utilisée est bien appropriée.

## Chapitre 2 : MILIEU D'ÉTUDE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre aborde, la présentation du cadre d'étude, ses différentes caractéristiques et ses particularités. Nous avons ici les approches et outils méthodologiques qui nous ont servis pour le recueil et la collecte des informations qui sont présentées dans ce travail.

### 2. Présentation du cadre de l'étude

Il s'agit ici de faire une présentation de notre cadre d'étude en montrant ses différentes caractéristiques et spécificités. Pour ce faire, il nous semble intéressant de définir de prime à bord le cadre général dans lequel il se situe.

#### 2.1. Cadre général de l'étude

Cette étude est faite dans le milieu géographique de la Casamance. Celle-ci est composée de trois régions administratives, qui sont la région de Sédhiou et de Kolda (constituant la haute Casamance) et celle de Ziguinchor (la basse Casamance).

Elle est limitée au nord par la Gambie, au sud par les deux Guinée (Guinée Bissau et Guinée Conakry), à l'ouest par l'océan atlantique et à l'Est par le Sénégal Oriental en l'occurrence la région de Tambacounda et de Kédougou. Dès lors à partir de cette localisation géographique, il semble que la Casamance est dans une situation d'enclavement. En effet, elle est coupée du reste du Sénégal par la Gambie. C'est une région qui regorge d'énormes potentialités avec un sol riche et propice à l'agriculture et des sites touristiques qui attirent un nombre important de touristes au Sénégal.

Cependant, depuis 1982, cette région est marquée par une crise sociopolitique qui a débouché sur le conflit armé entre le MFDC et l'État du Sénégal. Cette situation de crise a constitué une problématique pour les autorités et la population locale exposée à une psychose et une insécurité. Mais elle a aussi constitué un frein au développement de cette localité détruisant l'économie et causant des déplacements de village entier comme BISSINE. Dont la reconstruction est toujours en cours et faudrait des efforts de part et d'autre. D'où l'intervention de nombreuses ONG et autres structures dans la Casamance afin de trouver une situation résiliente.

S'intéresser à la question de la crise en Casamance et ses conséquences ainsi que le rôle de certaine structure sur le développement socioéconomique sur l'ensemble de la région sera une chose difficile d'où la circonscription de l'étude à la commune de Ziguinchor qui a accueilli des déplacés de la crise et des structures qui œuvrent pour sa reconstruction et son développement.

### **2.1.1. Délimitation du milieu d'étude**

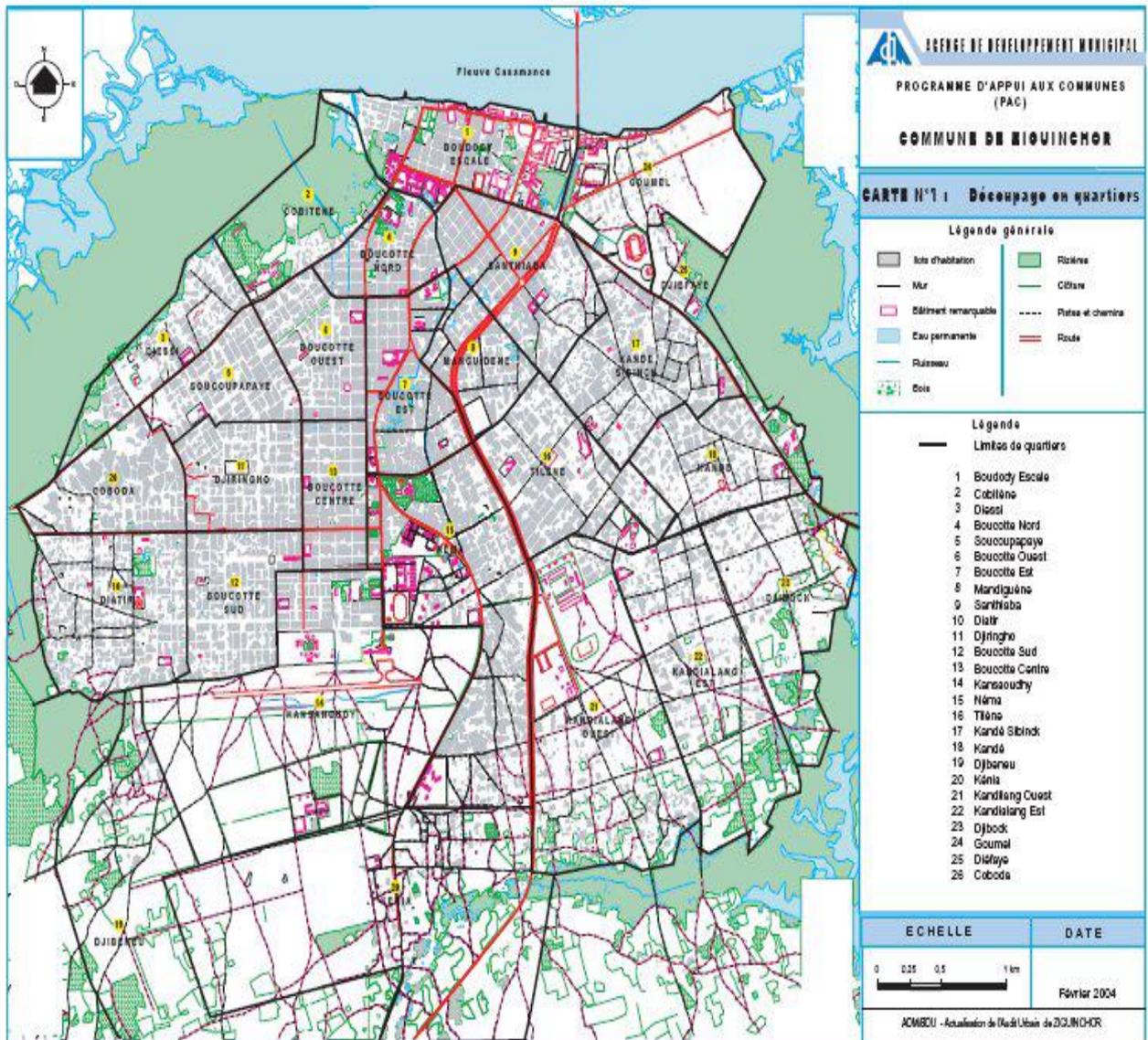
Cette étude dont l'objectif général est de montrer le rôle et l'implication des IMF dans le vécu des populations spécifiquement dans la commune. Ce faisant, une connaissance de la commune serait d'une importance capitale pour la collecte et l'analyse des données.

Cependant, l'essentiel des données disponibles étant sur toute la région, nous proposons une présentation de celle-ci avec certaines informations spécifiques à la ville de Ziguinchor.

### **2.1.2. Localisation géographique et population de Ziguinchor**

Ziguinchor, chef-lieu de département et de région, est une des plus grandes communes et villes de la région de la Casamance.

Figure1 : carte du découpage administratif de la commune de Ziguinchor



Source : Plan directeur d'assainissement de Ziguinchor 2011

La ville de Ziguinchor se situe dans le domaine sud-soudanien, au sud du fleuve Casamance entre les villages de Tobor, de Boutoutte et de Djibonkeer et elle compte 276354 habitants (ANDS, 2010). Plusieurs ethnies et cultures y cohabitent des Diolas aux Mandingues en passant par les Peuls, les Sérères, Manjack, les Bainoucks, les Balantes, Wolofs, etc. Ces dernières sont implantées dans plusieurs quartiers.

Les principales religions dominantes sont l'Islam et le Catholicisme. Ce qui n'exclut pas pour autant la présence et la pratique d'autres formes de croyances telles que l'animisme, l'évangélisme, le protestantisme, etc.

### **2.1.3. Potentiels économiques et situation sociale de Ziguinchor**

La ville de Ziguinchor renferme un grand potentiel. Notamment sur le plan économique, elle regorge d'énormes potentialités dont la pêche, l'agriculture, le tourisme, le commerce entre autres qui sont les principales sources de revenus de la population. Elle dispose aussi d'un fleuve où s'exerce bien sûr la pêche et d'une bonne pluviométrie qui en 2010 était de 1 481,9 mm (ANSD, Op.cit.) (la région de Ziguinchor). De plus, sa population aussi est un potentiel non négligeable, car en 2010 vue le nombre de la population, 42,5% celle-ci avait moins de 15ans (ANSD, 2010). Pour l'essentiel de ces activités l'enclavement constitue un réel handicap.

En outre, le contexte de conflit qui sévit dans la région et dont les conséquences se font sentir jusqu'à Ziguinchor commune, a fait d'elle une ville convoitée par les organismes nationaux et internationaux. Ces derniers sont le Handicap international, l'UNICEF, le PAM, le projet dynamique de paix en Casamance, Enda tiers-monde, USOFORAL, le PPDC, etc. Cependant, ce qui est une contrainte devient aussi un potentiel avec l'intervention de ces ONG à l'endroit des populations. En outre, il y a aussi les structures financières qui participeraient à la sécurisation des biens des populations et le financement de projet personnel ou collectif. Parmi, celles-ci nous avons UM-PAMECAS, SGBS, BHS, Ecobank, cauri-microfinance, Microcred, ACEP, etc.

Au vu de l'ensemble de ces structures financières quelle serait leur place dans le vécu, le développement ou la résolution de la crise dans cette partie du Sénégal ?

## **2.2- Méthodologie de recherche**

Dans cette partie il s'agit de montrer les méthodes utilisées pour la collecte des données.

### **2.2.1- l'échantillonnage**

C'est l'opération qui consiste à construire un échantillon d'étude. L'échantillon représente la liste exhaustive de la population à étudier. C'est aussi un sous-ensemble d'une population statistique à partir duquel on cherche à obtenir des résultats généralisables à la population de référence. Il existe plusieurs techniques de constitution d'un échantillon : les plus fréquemment utilisés sont la méthode des quotas et la méthode aléatoire. Le choix de notre échantillon a été déterminé par plusieurs facteurs, dont la difficulté de trouver la cible, la

réticence ou le refus de la cible d'être interrogé, mais aussi de temps. Notre échantillon pour l'administration du questionnaire est de 80 individus sur 28036<sup>12</sup> qui sont le nombre de sociétaires de la caisse de Ziguinchor en 2016 et sur une population de 276354 habitants de la commune en 2010. Ce faisant, les individus ont été interrogés sur la base de la technique d'échantillon aléatoire simple dans les guichets et quartiers. Mais aussi par la technique de la boule de neige. Pour soumettre ce questionnaire, nous avons été dans les quartiers de Tilène, Néma2, Kandialang, Santhiaba, Boucotte, Soucoupapaye, Kandé.

Par ailleurs, des entretiens ont été faits avec des personnes ressources et sociétaires ainsi que des travailleurs au CMS. Ces entretiens sont au nombre de 15.

### **2.2.2. Les instruments d'investigations**

Il s'agit des outils qui sont utilisés pour la collecte des données qui ont servi à la réalisation de ce document. Nous nous sommes servis essentiellement de la recherche documentaire, de sources audiovisuelles (reportage et émission radio) de l'approche qualitative et de l'approche quantitative.

#### **2.2.2.1. La recherche documentaire**

Elle a été faite dans les régions de Ziguinchor et de Dakar précisément à l'UASZ et UCAD. En effet, la recherche documentaire a permis d'une part, lors du travail exploratoire, de construire la première partie de notre travail. Cette phase nous a permis de saisir la problématique de la microfinance et du développement ainsi que les différentes théories mises en évidence par les chercheurs.

#### **2.2.2.2. La méthode qualitative**

Elle nous a servi pour recueillir des informations de type qualitatif. Nous nous sommes servis des entretiens exploratoires auprès des travailleurs et sociétaires et plus tard chez ces derniers ainsi que des banquiers et responsables d'autres institutions de microfinance comme le microcred) afin de mieux nous préparer dans la collecte des informations et sur l'orientation d'éventuelle piste de réflexion. Toujours dans cette approche, nous avons eu à faire deux focus groups avec des femmes bénéficiaires du produit siggil giguen ainsi que les agents de crédit de la caisse de Ziguinchor.

---

<sup>12</sup> Données recueillis auprès du gérant de la caisse de Ziguinchor

### **2.2.2.3. L'approche quantitative**

Par essence technique de collecte des données statistiques et quantifiables, le questionnaire est un moyen pertinent par lequel le chercheur peut faire ses investigations de terrain.

En plus de la recherche documentaire et de la méthode qualitative, nous avons utilisé l'approche quantitative par le biais d'un questionnaire administré à 80 individus dans différents quartiers cités en dessus. Il est constitué en quatre rubriques : Identifications sociologiques, connaissance sur les IMF, les questions liées à l'usage et au remboursement du crédit et les questions liées à la situation économique, à la crise et au développement (Cf annexe). Il a été rédigé à partir du logiciel Sphinx, notre questionnaire est composé de 77 questions.

### **2.2.2.4. Le prétest**

Les outils de collecte des données ont été testés pour mesurer leur capacité à recueillir les informations nécessaires pour la production de ce travail. Nous les avons testés dans le quartier de Kandé où l'on retrouve un guichet rattaché à la caisse de Ziguinchor.

Ce prétest nous a permis d'apporter des rectifications sur des erreurs de formulation aussi bien pour le questionnaire que pour les guides d'entretien. Par exemple de modifier certaines questions ouvertes en question fermées : 36 et 74.

### **2.2.3. Le déroulement de l'enquête**

Ce présent mémoire de master a été conçu de juin 2015 à décembre 2017. Des moments où nous avons rencontré des difficultés, manque de concentration ainsi que d'autres problèmes sociaux. Bref, pour la collecte de données nous avons été amenés à ouvrir un compte au CMS pour être dans la peau d'un sociétaire ainsi que du chercheur afin d'avoir plus d'accès aux sociétaires et travailleurs au CMS. Ce qui nous a permis de faire des observations directes sur les interactions. Le questionnaire fut administré entre mai 2016 jusqu' au 20 août 2017. Mais nous nous sommes également rendus sur le terrain pour des compléments d'information en décembre de la même année.

Le traitement des données fait en septembre 2017, la rédaction du rapport final que constitue ce présent document s'est fait à Vélingara et Ziguinchor. C'est l'ensemble de ces étapes qui ont permis la conception de ce document malgré les difficultés que nous avons rencontrées.

## 2.3 Difficultés rencontrées

Au cours de notre étude nous avons rencontré un certain nombre de problèmes. Car toute entreprise ou recherche est confrontée à des contraintes.

Premièrement nous avons eu un problème d'encadreur qui après la sélection en master l'encadreur qui était chargé de mon encadrement après plusieurs mois d'attente m'a de nouveau suggéré à mon encadreur actuel.

L'autre problème rencontré c'est la documentation. En effet trouvé des documents qui aborde de notre sujet sont difficiles à trouver dans les bibliothèques que j'ai eu à faire des recherches documentaires en l'occurrence les BU de l'UASZ, de l'UCAD et à l'alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor. Mais la stratégie trouvée c'est la consultance de certains articles en ligne, l'aide de certains enseignants et le téléchargement des thèses, rapports se rapportant à notre sujet.

La difficulté qui a plus pesé sur la réalisation de ce document est le problème de notre ordinateur qui la première fois fut coincé par le bus « TATA » et détruisant l'écran. Et la deuxième fois qui correspondait au moment où nous collections les données, c'est la carte mère qui était détruite et on était obligé de trouver un autre afin de continuer le travail. Cependant, une partie de mes données n'ont pas été récupérées, car le disque local (C) demandait à être formater.

## **DEUXIÈME PARTIE : LA MICROFINANCE DANS LES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR**

Dans cette partie, il s'agit pour nous de faire une analyse et interprétation des données recueillies sur le terrain par le biais du questionnaire confectionné à partir de Sphinx et du guide d'entretien. C'est à partir des différentes thématiques qui ont été abordées sur le questionnaire ainsi que sur les discours des interviewés du guide d'entretien et aussi en fonction de nos objectifs et hypothèses que cette seconde partie a été documentée. Ainsi, cette partie est constituée de quatre chapitres.

Dans le premier chapitre (chapitre3) nous avons essayé de décrire l'institution du CMS (son histoire, mode d'organisation, mode de recrutement et jusqu'aux organes de contrôle de celui-ci. En suite le deuxième, tente-lui aussi de faire le profil sociologique des usagers des IMF ainsi que leur motivation ou réticence. Dans le troisième, nous y abordons la représentation sur les produits et services que les usagers se font du CMS ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent. Et enfin, dans le dernier, l'exercice consistait à montrer les effets des IMF dans le développement des sociétaires ainsi que de la commune.

## **CHAPITRE 3 : CONNAISSANCE D'UNE INSTITUTION DE MICROFINANCE**

Dans ce chapitre, il est question de faire l'historique du CMS, son mode d'organisation, le profil, le mode de recrutement et la formation des agents, les conditions de travail et mode rémunération ainsi que les institutions de contrôle de celui-ci

### **3.1- Historique du Crédit Mutuel du Sénégal**

« Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) : Le CMS a débuté ses opérations d'épargne et de crédit en 1988, grâce à un financement de la coopération française et l'appui du Centre International de Crédit Mutuel (CICM), une association française des mutuelles. » (SINE, 2004 : 20). Selon le responsable commercial (RC) de la direction régionale du CMS, il est né à partir d'une coopération paysanne en 1988 dans la région de Kaolack précisément à Thiaré. Il regroupait des paysans « frustrés » qui ne se voyaient pas dans les autres institutions financières qui accordaient du crédit aux paysans à l'époque faute de moyen et d'un taux de remboursement du crédit élevé. Occasionnant des dettes trop élevées chez ces derniers, raison pour laquelle ils se sont regroupés pour former une mutuelle afin d'épargner sous forme de tontine et s'autofinancer.

Au début, la structure ne comptait qu'une caisse dans un petit local avec des bancs traverses et trois employés. Progressivement, il s'institutionnalise avec l'augmentation des sociétaires, mais aussi, grâce à l'appui de l'État sénégalais et de la banque française de développement.

En Casamance nous retrouvons cette institution en 1995 <sup>13</sup> dans un contexte particulier qui est celui du conflit armé. Selon un sociétaire, la structure tenait son local tout près du rond-point Jean Paul 2 sous son appellation CPEC (crédit populaire d'épargne et de crédit). Durant cette, époque il n'y avait pas l'usage d'ordinateur, ils avaient de gros registres ou étaient répertoriés les sociétaires qui avaient à leur tour des livrets comptes pour sociétaire. Progressivement, il y a eu l'installation de plusieurs caisses dans les zones de Bignona, Oussouye, Kafountine,

---

<sup>13</sup> Analyse du crédit de campagne agricole au sein des IMF, cas du CMS <https://www.memoireonline.com/03/125491> consulté 27/12/17

Sédhiou, Kolda, etc. La fonction essentielle, de ces caisses fut la collecte d'épargne et le crédit.

L'institutionnalisation de cette institution fut effective vers le début des années 2000 et du coup passant du CPEC au CMS avec beaucoup plus de tâches ou de responsabilités et la multiplication des services offerts. En effet, cette décennie correspondait à la période où la microfinance avait fait ses preuves dans le monde entier, d'où sa reconnaissance en 2005 comme l'année de celle-ci par les institutions internationales et le décernement du prix Nobel à son fondateur du moins sous sa forme actuelle en l'occurrence le Pr. M. YUNUS (PIGEAUD, 2005).

### **3.2- Organisation de la structure**

Le CMS en Casamance est structuré de la manière suivante ; à la tête au bureau régional dont le siège se trouve à Ziguinchor il y a le directeur régional, le responsable du service commercial régional et le service de la comptabilité. Ce bureau ou la direction régionale sud-ouest prend en charge plusieurs régions administratives à savoir la région de Ziguinchor, de Sédhiou et une partie de la région de Kolda, car les caisses de Vélingara sont rattachées à la direction régionale sud-est dont le siège se trouve à Tambacounda. Pour s'en limiter à notre zone d'étude qui est celle de la commune Ziguinchor, elle est composée de deux grandes caisses, celle qu'on appelle « la caisse de Ziguinchor » se trouvant au quartier escale sur la route du port près de la SDE et du CEM Tété DIADHIOU. L'autre caisse c'est celle de Grand-Dakar.

En effet, la caisse de Ziguinchor compte plusieurs guichets rattachés dans les quartiers de Tilène, Kandé et Boucotte. Celle de Grand-Dakar un seul guichet rattaché se trouve au quartier Castor sur la route de l'université Assane SECK de Ziguinchor. Dans ces guichets, il y a un responsable de guichet chargé de crédit et de recouvrement (RGCC), d'un guichetier ou d'une guichetière et d'un vigile. Il faut noter le plus souvent les guichets sont tenus par des femmes.

Le responsable de guichet chargé de crédit et du recouvrement est la personne responsable du guichet, personne morale, étudie les dossiers de crédit. Elle est aussi chargée du recouvrement des dettes, car lorsqu'un bénéficiaire de crédit n'est pas en mesure d'honorer son engagement, c'est au RGCC de se déplacer et s'enquérir de la situation. C'est aussi, à cette dernière d'enregistrer les nouveaux sociétaires. Le RGCC assure également la tâche de guichetière, car

il reçoit le versement des sociétaires, paye aussi des clients qui sont venus retirer de l'argent via les autres moyens de transferts d'argent et aussi les particuliers venus percevoir leurs salaires. Il oriente, donne des conseils et explique les clients ou sociétaires sur les produits de la structure, mais également par rapport à des incompréhensions.

Quant au guichetier son travail consiste le plus souvent au payement des sociétaires ou clients, reçoit le versement des sociétaires qui sont venus faire un dépôt dans leur compte ou un remboursement de crédit. Ce dernier est plus en contact avec l'argent et les clients ou sociétaires. Et enfin, le vigile, il est celui qui a en charge de la sécurité dans le guichet, il assure la tâche de relais entre le RGCC et le guichetier, car il transmet les reçus à l'un comme à l'autre pour des signatures, dossier ou transmettre le téléphone. Il oriente aussi les clients, met en ordre le guichet, distribue les tickets d'ordre d'arrivée.

Dans les caisses l'organisation est tout autre. Le guichet rattaché est différent de celle-ci de par la taille et les postes qui s'y trouvent. Dans les caisses le personnel est plus nombreux. On y retrouve le gérant ou responsable de caisse, le responsable des guichets, des agents de crédit, des agents commerciaux, trois ou quatre guichetières ainsi que deux vigiles qui s'y relaient et une technicienne de surface. Chacun de ces acteurs remplit une fonction essentielle dans l'organisation. En effet, le gérant de la caisse c'est la personne morale de la caisse ainsi que des guichets rattachés à sa caisse. Lors de nos observations, nous avons constaté qu'il gérait certaines réclamations des sociétaires, il est le lien entre la direction régionale et son service, il gère aussi les questions administratives et effectue certaines tâches en dehors des bureaux, mais toujours dans le cadre du travail comme le recouvrement avec les agents de crédit.

Ces derniers sont ceux qui ont la charge d'étudier les dossiers de crédits de la caisse. Ils sont les garants des crédits, car ils étudient les dossiers et font des enquêtes de moralité sur la personne désirant bénéficier d'un crédit ainsi que sur ses capacités ou son potentiel. Après une étude des dossiers par ces derniers, ils sont envoyés au niveau du gérant pour qu'il valide la demande de crédit.

L'étude du dossier de crédit jusqu'à sa validation dépend de plusieurs facteurs ; le statut social du demandeur, de la garantie, du montant, de la période et du projet, mais nécessite aussi une étude minutieuse et suit une procédure jusqu'à sa validation ou son rejet qui peut durer quelques semaines voir maximum un mois.

Le responsable des guichets est celui (ou celle) qui a en charge de l'ensemble des guichets et des tâches qui s'y opèrent. Son travail consiste à faire en sorte que les guichets ne manquent pas de liquidité ou d'argent, car les guichetières assurent les transactions financières, elles payent ou reçoivent de l'argent de la part des clients. C'est ce dernier qui récupère et distribue l'argent à ces dernières et à la fin de chaque journée il fait le bilan par rapport à la somme mise en circuit.

Les agents commerciaux, qui sont des femmes dans la caisse, leurs tâches, c'est d'enregistrer les nouveaux adhérents, leur fournir le livret de sociétaire, expliquer les services qu'offrent la structure et ses avantages. Ce sont-elles la vitrine de la structure. Cependant, vu la position de leur bureau dans la caisse, nous pouvons dire même si elles font leur travail ce n'est pas à cent pour cent, car une partie de leur travail est effectué par les vigiles sauf ce qui relève de l'administration. À notre avis, un département chargé de l'orientation et de l'explication des sociétaires devrait être à l'entrée des locaux de ce service afin d'apporter plus d'impact sur la qualité du service.

### **3.3- Profil, mode de recrutement et formation du personnel**

Au CMS plus particulièrement à la caisse de Ziguinchor, le constat avec les acteurs rencontrés, il apparaît que sur les 19 travailleurs dans la caisse et les guichets la majorité est composée de femmes 11/19. Voici la répartition des postes nous avons un 1 gérant qui est de sexe masculin, 4 agents de crédits dont une femme, 1 responsable guichet une femme, 3 RGCC toutes des femmes, 2 agents commerciaux des femmes, 8 guichetiers dont 2 hommes et le reste des femmes. En effet, le choix porté sur les femmes est une raison purement commerciale, comme le note le gérant *« c'est une question de commerce, de vitrine ou marketing, quand c'est une femme qui est au guichet et que si c'est un homme qui vient, la femme de par son charme ou attirance peut influencer ce dernier à l'ouverture d'un compte. Mais pour moi qu'il soit homme ou femme, si ce dernier veut ouvrir un compte au CMS il le fera. »*

Il apparaît que dans la structure les femmes jouent un grand rôle dans la bonne marche de l'institution. Au-delà de cet aspect nous notons une reproduction sociale des mécanismes de socialisation de la société africaine ou sénégalaise du fait que la majeure partie des postes qu'elles occupent en l'occurrence les guichets et le service commercial. En effet dans nos sociétés c'est à la femme d'accueillir et de faire l'hospitalité aux hôtes dans les foyers, nous

pouvons dire que ces postes précités les mettent dans une même posture. Mais nous pensons aussi qu'il y a une vision stéréotypée à l'endroit des femmes.

De plus, nous notons que le profil de ces derniers ou leur formation est différent. Ces travailleurs de manière générale ont un niveau d'étude compris entre le BFEM au master2. Ils ont aussi fait des formations en finance, économie, comptabilité, géographie, tourisme, droit, etc., ce sont toutes ces formations que l'on retrouve au CMS. Comment ces acteurs ayant différentes trajectoires sociales ou cursus, qui n'ont pas de grand rapport avec la finance pour certains, font bon ménage et comment y sont-ils admis ?

L'intégration de ces profils fut facilitée pour certains par le mode recrutement, car certains font des stages de longue durée et se familiarisent avec les outils de travail de la boîte, mais aussi grâce à l'outil informatique. Comme le note le RC de la direction régionale du CMS c'est grâce à celui-ci que nous « *retrouvons ces profils au CMS, à l'époque la boîte ne recrutait que des gens qui ont une formation en comptabilité, banque, finance et mathématique* » en raison de certains calculs qui se faisaient « *maintenant ce sont les machines qui font toutes les opérations comme agrégat, la balance, tableau de bord, des situations mensuelles, le grand livre, etc..* » mais les TIC ont engendré la « *rapidité et la paresse et le manque de concentration* ».

En outre, il faut noter que ces derniers se forment aussi par rapport à ce métier. Parmi, ces gens il y a les stagiaires issus des écoles de formation de la commune et des autres établissements dans les régions.

La mobilité dans ce secteur ou au CMS est pour certains dus à leur formation ou du diplôme, mais qui sont rare à l'exemple d'un cadre qui deux ans d'étude en géographie, se forme en BTS hôtellerie et puis en comptabilité et finance, c'est vu recruter à un poste de gérant de caisse. Pour les autres, c'est l'accumulation d'expérience au fil des années ; c'est la durée qui leur confère une ascension sociale au sein de la structure.

Le recrutement, comme le note certains, ils sont entrés au CMS par voie de concours que la structure organisait vers les années 2000 ou dépôt de dossiers au service des ressources humaines, qui en cas de besoin faisait appel aux concernés pour un poste vacant ou un stage. C'est ainsi que la RGCC de Kandé nous dit qu'elle a été recrutée. Une guichetière, toujours dans ce même procédé, mais avec l'appui d'un parent travaillant dans la boîte et qui y est un responsable l'a aidé pour son recrutement.

### 3.4 Condition de travail et rémunération

Dans l'ensemble des interviewés, ils trouvent les conditions de travail favorable dans la mesure où ils travaillent 33h dans la semaine. Celles-ci (heures) ne sont intenses le plus souvent qu'en fin du mois et lors des grands évènements avec le paiement des salaires et des transferts d'argent. Les autres jours de la semaine, les usagers ne sont pas nombreux. Les horaires journaliers : le matin 08h midi, le soir 15h 17h ; jusqu'au vendredi et le samedi 09h midi. En outre, l'usage de l'outil informatique facilite le travail, mais « *trop de temps devant la machine rend difficile la vision* ». Ce qui est aussi difficile, c'est le recouvrement que font les agents de crédit à l'extérieur de la structure.

Pour ce qui est de la rémunération, ce que nous pouvons en dire c'est que les agents en plus de leurs salaires de base ont des indemnités de déplacement, de logement et des heures supplémentaires, prime responsabilité, etc. Mais ces travailleurs payent l'impôt et des cotisations d'IPRSS. Les « *salaires varient entre 250 000 et 3500000F, un jeune agent peut gagner entre 250 et 300000f, vers les années 1998-2000 un gérant de caisse gagnait 67000F et je gardais des millions avec moi* »<sup>14</sup>. Il y a une évolution considérable en termes de rémunération dans la structure. En fait tout travailleur au CMS n'est pas titulaire, car avec les « *accords d'entreprises en cas de besoins on nous propose des stagiaires ou travailleurs* » qui sont des intérimaires. Le salaire d'un titulaire est différent d'un intérimaire.

### 3.5- le conseil d'administration

C'est une entité constituée par et pour les usagers, mais plus précisément des sociétaires. Il effectue un rôle d'avocat pour les sociétaires, mais également de contrôle de la caisse. Il contrôle le fonctionnement, le budget de fonctionnement en résumé il contrôle tous les aspects touchant à la caisse. Mais ne manque pas de faire des recommandions. Il est composé de neuf membres élus à une assemblée générale.

De ce point de vue nous notons une implication des sociétaires dans les affaires de la structure. Ce conseil n'est pas la seule entité qui effectue un contrôle sur la structure, il y a l'Etat et la BCEAO qui eux aussi effectuent cette fonction à l'endroit des IMF. Comme le note le gérant de la caisse « *quand une institution financière atteint en recouvrement ou en épargne une somme supérieure ou égale à deux milliards comme le prévoit l'article 44, elle est sous la supervision de la BCEAO pour veiller à la transparence et à la bonne gestion afin*

---

<sup>14</sup> Source : entretien avec le responsable commercial de la direction régionale du CMS

*d'éviter des détournements et certains problèmes* ». Quant à l'Etat (par le biais de ces ministères) sa lettre de politique sectorielle (LPS) sur la microfinance qui est outil pour encadrer et développer la pratique de microfinance au Sénégal joue son rôle d'encadrement et d'orientation dans ce secteur.

Ce que nous retiendrons de ce chapitre, en fait le CMS qui fait partie des pionniers dans le système financier décentralisé (SDF) a connu un long chemin et a bénéficié de l'appui de la France pour son institutionnalisation et son développement. Il a une organisation composée majoritairement de femmes du moins dans la caisse de Ziguinchor et qui par leur tâche jouent un important rôle. Cependant, il y a une reproduction sociale de certaines tâches ou fonctions qu'elles exercent dans la société précisément dans le foyer qui leur sont approximativement assignées dans l'institution. Au vu également des tâches de l'ensemble des acteurs dans la structure nous pouvons noter une complémentarité dans le travail, le mode de commandement vertical dans la mesure même si nous n'avons pas noté en supra les séances de réunion qui existe dans la structure et la prise en compte de certaines recommandations du conseil d'administration.

Il y a plusieurs modes de recrutement occasionnant en son sein plusieurs profils au CMS et une mobilité professionnelle basée sur l'ancienneté et pour de rares sur les diplômes. De plus, nous notons une évolution des salaires comparés aux années 1998 et 2000 et des conditions de travail comme certains d'entre eux les notent favorable.

## Chapitre 4 : CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTAIRES

Dans ce chapitre intitulé ci-dessus nous allons montrer les profils sociologiques des usagers, acteurs ou sociétaires qui fréquentent les IMF. En effet, les usagers des IMF sont naturellement des deux sexes, des hommes et des femmes de différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) et d'âge variés.

### 4.1 Âge et Sexe

L'âge comme le sexe sont des indicateurs sociaux pouvant nous aider à mieux cerner le profil sociologique des usagers et sociétaires dans les IMF, mais plus particulièrement au CMS.

Ces derniers, leur âge est compris entre 18 ans et environ 60ans, car pour disposer d'un compte le plus souvent il faut être majeur et avoir de pièces justificatives, comme la carte nationale d'identité ou d'un passeport. Pour avoir une idée plus précise, voici les tableaux suivants :

Tableau 1 : Représentation par âge des sociétaires au CMS

Âge (ans	Nb cité	Fréquence
[18-25]	7	8,75%
[26-35]	28	35%
[36-45]	27	33,75%
[46-55]	5	6,25%
[56-65]	9	11,25%
[66 et plus [	4	5%
TOTAL	80	100%

Source : Enquêtes personnelles 2017

Au cours de notre étude, il y est ressorti que le taux de sociétaires le plus important qui fréquente le CMS est celui dont l'âge est compris entre 26 et 35 ans représente 35%. Puis, il s'en suit ceux, dont l'âge est compris entre 36 et 45ans et représente 33,75%. Ensuite vient la deuxième catégorie, ceux dont la tranche d'âge se situe entre 56 et 65 ans et 18 et 25 ans et les taux de représentativités sont respectivement 11,25% et 8,75%. Et enfin, la troisième catégorie est, ce dont les taux sont respectivement 6,25% et 5% et qui les tranches d'âges sont entre 46 et 55 ans et 65-plus, ces derniers sont ceux qui fréquente le moins les IMF.

Vu ces taux de tranches d'âge ou même ces âges, le constat est que la fréquentation dans les IMF est une affaire de plusieurs générations, jeunes, vieux et femmes s'y intéressent ou s'y activent. Concernant, les deux tranches d'âges les moins représentées cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons à savoir la préférence d'institutions bancaire classique, l'inactivité de certaines, car arrivé à certain âge dans nos sociétés le conseil prodigué aux plus âgés c'est d'aller se reposer, bien sûr à condition que ces derniers aient une relève en d'autres termes des enfants qui lui assurent les besoins fondamentaux pour sa survie. Pour d'autres aussi, c'est la retraite et ceux-ci leur fréquentation dans les IMF où les banques classiques sont dans la majeure partie motivée par la récupération de leur pension de retraite. Ces raisons peuvent aussi servir d'explication à l'une des tranches d'âge de la deuxième catégorie en l'occurrence ceux dont l'âge est compris entre 56 et 65 ans.

Toujours dans cette catégorie, les raisons explicatives de la fréquentation limitée de la tranche d'âge 18-25 ans dans les IMF ou au CMS sont en relation avec le manque d'emploi et le taux de chômage élevé des jeunes. De plus, il ressort de notre étude en référence à la question 76 du questionnaire à savoir « Qu'est-ce qui retient les jeunes ou les femmes de recourir à ces modes de financement ? », bien sûr que l'objectif de la fréquentation dans les IMF n'est pas que l'obtention du crédit. Néanmoins, il apparaît que la majeure partie des interviewés pense que les jeunes et les femmes ne peuvent pas remplir les conditions d'obtention de crédit, du coup cet obstacle pourrait être un frein à la fréquentation des IMF. Les autres raisons sur cette tranche d'âge sont la « peur de la microfinance » et la « méconnaissance ». En effet, chacune des modalités citées 33 fois (cf. diagramme en cercle, figure 1), la peur qui vient en deuxième position est une réalité chez les usagers comme non usagers des IMF. Dans les entretiens, ils nous relatent le plus souvent en cas d'incapacité à honorer l'engagement les individus évoquent la possibilité d'intervention des institutions comme la police, la gendarmerie ou le tribunal par les IMF. C'est ainsi que madame NDIAYE demeurant au quartier château d'eau nous confirme qu'elle a été inscrite dans un groupement qui devait bénéficier d'un crédit à

l'ACEP (IMF de la place) par une amie, chose qu'elle avait même oubliée par la suite, mais que cette dernière était allée récupérer l'argent par la suite à leur insu et l'avait utilisé à d'autres fins. Quand le délai de recouvrement arriva et qu'elle fut contactée par un agent de l'IMF, la peur fut le sentiment qui l'envahissait, car s'interrogeant comment payer de l'argent dont on n'a même pas vu la couleur ou qu'elle serait traduite en justice. C'est la première fois exprime-t-elle « *que je me rendais à la police puis au tribunal pour prendre les devants avant que le problème s'en pire, c'est que mes proches m'ont conseillé* ».

Cet exemple illustre le sentiment de peur et même de méfiance de certains sur la fréquentation des IMF, bien vrai qu'ici ce n'est pas l'IMF qui a eu recours aux institutions régaliennes. Mais c'est la peur que l'institution puisse recourir à ces institutions. La méconnaissance des IMF y est aussi comme facteur explicatif de ce sentiment de peur qui envahit les usagers comme non usager des IMF. Le recours aux institutions régaliennes est la dernière étape employée pour le recouvrement dans les IMF en l'occurrence le CMS.

Les méthodes utilisées pour le recouvrement d'une dette « *par rapport au nombre de jours sont l'appel téléphonique, s'il n'y a pas d'effet on lui envoie une lettre de relance une deuxième fois puis une lettre de mise en demeure ensuite on peut aller jusqu'à la dernière étape et que la personne refuse de payer, c'est en ce moment qu'on fait appel aux forces de l'ordre* »<sup>15</sup>.

En outre, pour ce qui est des deux premières catégories composées des tranches les plus représentées dans la fréquentation des IMF à savoir ceux, dont les âges se trouvent dans l'intervalle [26-35ans] et [36-45], ils sont majoritairement des individus exerçant ou s'activant dans un corps de métier et ayant des responsabilités sociales très importantes. En effet, rares sont les hommes ou les femmes qui sont dans ces tranches d'âge qui ne sont pas mariées dans l'échantillon (sauf certains étudiants). Leur responsabilité implique par conséquent de satisfaire un certain nombre de besoins familiaux ou personnels qui leur sont assignés. Pour s'épanouir l'individu a besoin d'un toit, pérenniser ou renforcer son activité, de la santé et l'éducation des membres de sa famille.

Ici, l'individu doit remplir des fonctions bien déterminées qui sont l'assistance, la protection et la sécurité des gens auxquels il en a la charge (femme, enfant, etc.) et envers ses parents

---

<sup>15</sup> Propos recueillis lors d'un focus groupe avec les agents de crédit de la caisse de Ziguinchor 28 juillet 2017-16H

ainsi qu'à d'autres membres de la société. Dès lors, fréquenter une institution bancaire en l'occurrence les IMF demeure une stratégie pour les sociétaires de trouver une solution face aux multiples besoins. Ces derniers peuvent être du crédit, d'économiser en vue de réaliser un projet ou de sécuriser leurs gains. C'est ainsi également que nombre d'acteurs font des prêts à l'approche des fêtes pour les besoins de la famille.

Cette manière réfléchie des acteurs de recourir aux IMF n'est-il pas d'une façon ou d'un autre dû à l'instruction, la scolarisation ou même la formation des usagers ou sociétaires des IMF ?

#### **4.2 Niveau d'instruction et formation**

L'instruction ou l'éducation occupe une place très importante et centrale dans la politique des différents gouvernements du Sénégal. C'est un secteur qui, malgré cette place qu'on lui accorde a connu de multiples perturbations et occasionnant aussi des réformes. En Casamance, l'implantation de l'école fut depuis la colonisation. Dans cette partie, nous essayons de voir comment le niveau d'instruction ou la formation des sociétaires déterminera la fréquentation ou l'usage des IMF par ces derniers. Ce tableau qui suit va nous donner une image du niveau d'instruction des sociétaires dans les IMF ou au CMS en particulier.

Tableau 2 : Représentation sur le niveau d’instruction des sociétaires

Niveau d’instruction	Nb cité	Fréquence
Non-réponse	8	10%
Primaire	12	15%
Collège	13	16,25
Secondaire	20	25%
Université publique	22	27,5%
Université privée	0	0%
École de formation professionnelle	5	6,25%
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Enquêtes personnelles 2017

Tableau 3 : représentation sur l’instruction et le sexe des sociétaires

<b>Sexe</b>	<b>2. Femme</b>	<b>1. Homme</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Instruction</b>			
1. NON	7	1	<b>8</b>
1. OUI	24	48	<b>72</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	<b>80</b>

Source : Enquêtes personnelles 2017

Il ressort que sur l’ensemble de notre population étudiée la majeure partie a eu à fréquenter l’établissement scolaire avec une représentativité de 72/80 ce que révèle le tableau 3. Cette fréquentation est différente dans la durée, le niveau et la formation. En effet, nous avons constaté (dans le tableau 2) qu’un taux supérieur à 20% des acteurs ont été scolarisés jusqu’au niveau secondaire ainsi qu’à l’université. Le taux de représentativité des individus ayant atteint cette dernière institution (l’université) est de 27,5% de la population et les sociétaires

ayant limité de manière volontaire ou involontaire le taux de leur niveau d'instruction au secondaire s'élève à hauteur de 25%.

Il s'en suit, des acteurs dont le parcours, s'est limité au collège et à l'élémentaire. Ils représentent respectivement 16,25% et 15% des sociétaires du CMS. L'autre fait constater, c'est la non-scolarisation de près de 10% des sociétaires dont la majorité (7/8 individus dans le tableau 3) est composée de femme. La non-scolarisation des filles fut et reste une politique pour nos gouvernants et ils y sont assistés par de nombreuses ONG comme la vision mondiale, l'UNICEF, la SCOFI, etc.

Et enfin, l'autre élément qui en ressort c'est la faible représentativité des individus qui sont issus d'une école de formation avec un taux de 6,25%. C'est à l'image de nombreux jeunes dans le pays qui n'ont aucune formation professionnelle ou de qualification. D'ailleurs ce qui a été confirmé par le Premier ministre du Sénégal Boun Abdalah DIONE à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du forum de l'ADEPME en soulignant dans son discours que « 45% de nos jeunes n'ont aucune qualification, aucun métier »<sup>16</sup>. Les raisons sont le manque de moyens pour se payer une formation à cause de la pauvreté, mais aussi, à cause d'un système qui favorise l'enseignement général au détriment de la formation d'une main-d'œuvre capable de répondre aux exigences de développement de notre pays. Néanmoins, il faut noter que durant cette dernière décennie il y a une prolifération des écoles et centres de formation professionnelle. Le défi reste l'accès et l'accueil du plus grand nombre de jeunes et pour cela il faut une réduction du cout et la création d'emploi ou de faciliter la création d'emploi.

### **4.3 Profession**

Cette institution de microfinance implantée depuis la fin des années de 1980 au Sénégal et vers les années 1990 en Casamance regroupe en son sein plusieurs catégories socioprofessionnelles. Au cours notre étude nous avons eu à répertorier plusieurs dizaines de métiers qui font appel au service du CMS. Les motivations sont le besoin d'épargner et de crédit. D'autres l'utilisent pour des besoins sécuritaires, car garder soi-même son argent comporte des risques de vols ou à des dépenses inutiles et imprévues ; c'est pourquoi les populations vu les multiples guichets dans les quartiers de Tilène, grand Dakar, Castor et Kandé choisissent de s'y rendre. Il faut noter aussi que certains l'ont choisi à cause de sa proximité. Le tableau suivant nous édifiera sur la profession de ces derniers.

---

<sup>16</sup> <http://www.seneweb.com> consulté le 22-11-17 à 19h forum tenu le 20-21 novembre 2017 au King Fadh palace

Tableau 4 : représentation des professions présentes au CMS

Profession	Nb cité	Fréquence
Enseignant	15	18,75%
Vendeur (se) (fruits et dérivées, légumes, poisson, gargote	14	17,5%
Menuisier métallique	1	1,25%
Menuisier en bois	1	1,25%
Étudiant(e)	11	13,75%
Chauffeur	3	3,75%
Couturier (e)	3	3,75%
Commerçant (habillement, boutique, quincaillerie)	13	16,25%
Coiffeur (se)	4	5%
Barman	0	0%
Salarié du formel (public ou privé)	9	11,25%
Retraite	4	5%
Mécanicien	2	2,5%
TOTALE OBSERVATION	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Ces corps de métiers utilisant les services de cette IMF sont répartis comme suit : les enseignants représentent 18,75 % de cette population, les vendeurs (e) de fruits légumes et dérivée et autres, poisson, gargote, etc.), occupent la deuxième place avec un taux 17,5%. Ensuite, le secteur du commerce y est représenté à hauteur de 16,25%. Puis s'en suivent respectivement les étudiants et les salariés du formel (public et privé) avec les taux suivant 13,75% et 11,25%. En outre, nous avons aussi les retraités et les coiffeurs qui ont un taux de représentation chacun de 5%. Les chauffeurs et les couturiers eux aussi représentent 3,75% des sociétaires du CMS. Et enfin, le secteur de la mécanique n'est représenté que 2,5% et celui de la menuiserie métallique et de bois ne représente chacun que 1,25% des sociétaires.

#### 4.4 Religions, ethnies et situation économique des usagers des IMF au CMS

Comme à l'image de la nation sénégalaise, la Casamance ou plus particulièrement la commune de Ziguinchor, elle est habitée par de nombreux groupes ethniques et religieux qui cohabitent et qui entretiennent des interactions.

##### 4.4.1- Religions et ethnies

Ce sont ces mêmes groupes ethniques ou religieux que l'on retrouve dans les IMF pour diverses raisons. Cependant, l'usage de ces derniers est différent d'un groupe à l'autre selon son appartenance religieuse.

Tableau 5 : Représentation sur l'appartenance religieuse

<b>Religion</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
1. Chrétienne	24	30,0%
2. Musulmanne	56	70,0%
3. Animiste	0	0,0%
4. Autres à préciser	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Enquêtes personnelles 2017

Tableau 6 : Représentation sur l'appartenance ethnique

Ethnies	Nb cité	Fréquence
Wolof	2	2,5%
Mankagne	5	6,25%
Manjack	11	13,75%
Mandingue	11	13,75%
Peul	19	23,75%
Diola	20	25%
Autres	12	15%
TOTAL	80	100%

Source : Enquête personnelle 2017

Nous notons dans la fréquentation des IMF une représentation à hauteur de 70% des musulmans et 30% de chrétiens dans le tableau 5. Les autres religions n'y sont pas

représentées ou y n'existe pas du moins ce qui ressort de notre étude. Cette forte représentation des individus appartenant à deux des trois religions révélées en l'occurrence l'Islam et le Christianisme est aussi à l'image du Sénégal qui en 1988 comptait 93,8% de Sénégalais musulmans et près 4,3% de chrétiens (RGPH, 1988). Le pourquoi des acteurs appartenant à ces religions utilisent les services des IMF fait l'objet d'un point en dessous.

En outre, les groupes ethniques les plus représentés dans l'usage des services des IMF sont en premier lieu les Diolas et les Peuls dont les taux de représentativités s'élèvent respectivement à hauteur de 25% et 23,75% comme l'indique le tableau 6. Le deuxième groupe des acteurs qui sont les plus représentés sont « Les autres » dans ce groupe qui est hétérogène pour des raisons de codage sont entre autres Sérère, Balante, Soninké, Bambara et Badiaranké, puis s'en suit à part égal les Mandingues et les Manjack. Le groupe des « hétérogènes » son taux de fréquentation est de 15% et les deux autres groupes qui sont à parts égales, leur taux de représentativité est de 13,75%.

Et enfin, les deux autres groupes ethniques les moins représentés au niveau des IMF dans ce travail sont les Mankagnes et les Wolofs, car ils y sont représentés respectivement avec les taux de 6,25% et 2,5%.

Expliquer la représentation sur l'usage ou la fréquentation de tous les groupes ethniques peut paraître difficile dans la mesure où toutes les logiques qui sous-tendent l'action ou l'inaction de l'acteur sont complexes et les objectifs aussi différents. Les groupes ethniques ne sont pas des entités homogènes qui agissent comme un seul individu.

Par ailleurs, pour un groupe ethnique comme le diola dont l'histoire nous montre à travers les écrits du socio-anthropologue enseignant chercheur à l'université Assane SECK de Ziguinchor au département de Sociologie le Dr Paul DIEDHIOU dans son ouvrage intitulé *L'Identité Joola en question*, en retraçant l'histoire du monde diola, soutient la thèse selon laquelle l'étymologie l'appellation Joola proviendrait de la langue mandingue. En effet, le diola est dérivé de « diorla » qui signifie celui qui n'aime pas contracter une dette. Au vu, de ces écrits montrant cette facette du groupe ethnique ne voulant pas contracter de dette, comment se fait-il que ces derniers soient plus représentés dans la fréquentation et l'usage des IMF. En outre, leur représentation sur la dette a-t-elle évolué ou disparue au fil des années, ou est-ce à cause de la pression sociale, du contexte économique ou ne serait-elle pas aussi due à cause de scolarisation ?

Cependant, cette représentation du groupe ethnique diola sur la dette peut constituer un atout pour les institutions financières surtout les IMF spécialisées le système financier décentralisé (SDF). En effet, avoir dans son institution des acteurs pour qui la dette pèse lourd sur leur conscience peut constituer une motivation à honorer leur engagement. Ainsi, les agents n'auront pas de problème de recouvrement.

Pour ce qui est du groupe des Peuls, ils sont le plus souvent connus pour leurs sens des affaires en l'occurrence l'élevage et le commerce. D'ailleurs, ils sont ceux qui détiennent le plus souvent les boutiques à chaque coin de rue dans les quartiers. Le commerce est comme leur domaine de prédilection. Mais nous notons une forte scolarisation de cette communauté et occupant d'important poste de responsabilité dans le pays. Leurs activités, qu'elles soient commerce, élevage ou autres, ils ont besoin d'une manière ou d'une autre des institutions financières, car quand on s'active sur un secteur c'est pour faire un bénéfice. Et ce dernier, soit il est réinvesti ou épargné. L'épargne peut se faire à la maison ou confier à une personne de confiance. Dans tous les deux cas, il comporte des risques dans la mesure où l'insécurité est une réalité dans nos villes. Il peut aussi arriver que l'argent soit utilisé ou détourné par la personne en qui nous avons confiance ou que l'on ne puisse pas y avoir droit au moment voulu, car utiliser à d'autres fins par ce dernier. Ces raisons nous montrent la nécessité de recourir aux institutions financières spécialisées dans ce domaine. De plus, il faut noter que les économies des sociétaires font partie du capital utilisé pour financer les demandeurs de crédit. En effet, l'autre partie, les IMF la trouve auprès de certaines banques classiques comme l'on noté certains instituteurs et aussi le gérant de la caisse de Ziguinchor lors de l'assemblée générale du conseil d'administration, dans sa tentative d'expliquer le taux d'intérêt qui pour certains est trop élevé il soutient que le « *CMS reçoit des taux de refinancement de 9% dans les banques* »

Cependant, nous tenons à préciser que le commerce et l'élevage ne sont pas exclusivement une affaire du groupe peul, mais de tous les groupes ethniques. Ces activités font parties du secteur informel qui, absorbe le plus grand nombre de sans-emploi et des chômeurs dans les pays sous-développés en l'occurrence les pays africains comme le Sénégal (DPS, 2003).

Ces acteurs fréquentant les IMF, issus de différents groupes ethniques et ayant des trajectoires, des responsabilités qui diffèrent, quelle est leur situation économique ?

#### 4.4.2 Caractéristique du niveau de vie des sociétaires des IMF

Les sociétaires des IMF sont issus de tous les milieux et exercent diverses professions. Ils ont une situation économique ou niveau de vie semblable ou différencié. Ces ressemblances ou dissemblances nous seront édifiées par des variables comme le type d'habitat, le statut d'occupation ainsi que le revenu actuel et la participation à la charge familiale des sociétaires.

Au vu de la section précédente qui a trait à la profession des sociétaires, nous constatons que ces derniers ont un niveau de vie différent les uns des autres. Afin de mieux voir ces différences et voir le niveau économique, il serait important d'analyser le tableau croisé sur les types et statuts de logements de ces derniers.

Tableau 7 : Représentation croisée des types et statuts de logements des sociétaires

<b>Statut d'occupation aujourd'hui</b>	Non réponse	1. Propriétaire	2. Locataire	3. Logé gratuitement	4. Maison familiale	5. Autre à préciser	<b>TOTAL</b>
<b>Type de logement aujourd'hui</b>							
Non réponse	2	0	0	0	0	0	<b>2</b>
1. Habitat précaire	0	1	1	0	3	0	<b>5</b>
2. Habitat en banco	0	4	4	0	12	0	<b>20</b>
3. Habitat en dur sans étage	0	17	11	2	19	0	<b>49</b>
4. Maison à étage	0	1	1	0	2	0	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>80</b>

Source : Enquête personnelle 2017

Les sociétaires sont majoritairement logés dans des maisons en dur sans étage soient quarante-neuf individus sur quatre-vingts, sur ce type d'habitat dix-neuf d'entre eux sont dans des maisons familiales, dix-sept sont propriétaires et les deux autres logés gratuitement. Le constat en est que ces acteurs n'ont pas de problèmes de logement.

Par ailleurs, les onze autres sociétaires des quarante-neuf sont des locataires, ils n'ont pas de logement leur appartenant, mais disposent de moyens pour se loger.

Il s'en suit, ceux qui habitent dans des maisons en banco qui sont au nombre de vingt dont les statuts d'occupation varient. Douze d'entre eux sont dans des maisons familiales, quatre

autres sont propriétaires et les quatre derniers individus sont en location. Puis, nous notons ceux qui logent dans les habitats précaires dont les statuts d'occupation sont des maisons familiales, trois acteurs y résident ainsi qu'un propriétaire et un autre en location.

En fin, au bas du tableau nous trouvons des acteurs logeant dans une maison à étage où les sociétaires sont au nombre de quatre. Ils sont répartis comme suit ; deux sont dans des maisons familiales et les deux autres sont : un locataire et un propriétaire.

Il apparaît dans l'ensemble qu'il y a moins d'individus mal logé chez les sociétaires du CMS. Il existe moins d'acteurs qui habitent dans des maisons précaires ou en banco que ceux qui logent dans les maisons en dur sans étage et à étage. Toutes fois, qu'ils soient propriétaires ou pas ces demeures coutent une fortune pour la location ou la construction, même si ces derniers ne sont pas forcément les propriétaires. En somme, nous retiendrons que ces acteurs ne sont pas aussi pauvres comme nous le montrent certains auteurs qui pensent que les IMF ont pour cible la population pauvre (BLONDEAU, 2006). En outre, nous avons noté une amélioration des statuts ou types de logement induit par la fréquentation des IMF.

#### 4.4.3 Revenus et participation aux charges familiales

Les sociétaires du CMS s'activent dans plusieurs secteurs et exercent différentes professions, ont des revenus variés. Ce qui peut influencer sur la participation aux charges familiales. Dès lors l'analyse du tableau ci-dessous nous donnera une idée sur leur revenu mensuel.

Tableau 8 : Représentation sur le revenu actuel des sociétaires

<b>Revenus aujourd'hui</b>	<b>Nb. cité</b>	<b>Fréquence</b>
Moins de 30000	0	0%
[710000 à 900000]	3	3,75%
[51000 à 70000]	5	6,25%
[91000 à 100000]	7	8,75%
[31000 à 50000]	9	11,25%
[110000 et plus [	12	15%
Pas de réponse	44	55%
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : enquêtes personnelles 2017

Il faut souligner quand il s'agit d'argent ou de revenu mensuel en particulier, les interviewés éludent la question. La preuve en est qu'il est ressorti que 55% des individus de notre

échantillon n'ont pas répondu à la question 61 de notre questionnaire, qui est d'estimer leur revenu par rapport à un intervalle. En effet, au regard de la question 38 « Que pense votre famille ou entourage sur ce type de crédit ? », certains soutiennent qu'ils ne sont même pas au courant que j'ai un compte ou que je fais un prêt. Nous pensons que c'est le « soutoureu » qui est mis en avant. C'est un mot wolof que nous avons emprunté pensant que les acteurs utilisent pour ne pas divulguer certains de leur projet ou même son revenu à certain de leurs proches. Le « soutoureu » peut signifier faire des choses en cachette, dans le secret, ne pas divulguer le secret des autres, etc. Ce vocable renferme des valeurs que l'on préconise dans nos sociétés et religions. Cependant, il peut aussi constituer une entrave à la justice, à la dénonciation de certains faits sociaux comme le viol ou l'excision, mais il peut aussi être un moyen pour certains de dégager leur responsabilité vis-à-vis de leur devoir social.

Pour ceux qui ont voulu nous indiquer leurs revenus par rapport aux intervalles (cf. questionnaire), il apparaît que 15% des acteurs ont un revenu mensuel compris sur l'intervalle [110000 et plus [. Ils sont le plus souvent des travailleurs du secteur formel ; des enseignants, des militaires et ceux qui sont dans le privé ou de grands commerçants.

Le taux d'intervalle qui suit c'est 11,25% et concerne ceux qui ont un revenu se trouvant 31000 et 50000. Les acteurs qui y sont présents sont les vendeurs, les étudiants, les commerçants, coiffeurs et menuisiers en bois. Ensuite, 8,75% des acteurs ont un revenu compris entre 91000 et 100000f. Dans ce groupe, on y retrouve des vendeurs, des commerçants et des mécaniciens.

Puis, sur l'intervalle 51000 à 70000f le taux des acteurs est 6,25%, nous y notons les étudiants, les coiffeurs et chauffeurs. Et enfin, 3,75% des acteurs ont un salaire mensuel compris entre 71000 et 90000f. Ces derniers sont des commerçants, salariés du public ou privé et des couturiers (cf. figure 3 annexes)

Le constat en est qu'aucun acteur ne gagne en dessous de 30000f par mois chez les sociétaires du CMS du moins ceux étudiés.

Quant à la participation à la charge familiale, voici ce qu'il en est.

Tableau 9 : Représentation sur la participation à la charge familiale des sociétaires

<b>Charges familiales</b>	<b>Nb. cité</b>	<b>Fréquence</b>
Non réponse	3	<b>3,75%</b>
Moi	34	<b>42,5%</b>
Mon époux	4	<b>5%</b>
Charges partagées	32	<b>40%</b>
Autres à préciser	7	<b>8,75%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : enquête personnelle 2017

Les sociétaires des IMF en particulier du CMS qui participent à la charge familiale dans notre étude sont plus nombreux et leur taux est de 42,5%. Ensuite, 40 % de ces acteurs affirment que les charges familiales dans leur ménage sont partagées, mais qu'ils y participent. Puis 8,75% déclare dans le tableau « autre à préciser » ; ce qui signifie qu'ils sont pris en charge et constitués majoritairement d'étudiants. Et enfin, 5% de cette population exprime que c'est leur « époux » qui prend en charge les besoins de la famille. Ce groupe est essentiellement composé de femmes.

De manière générale ce qui ressort de l'analyse du niveau économique actuel des sociétaires du CMS ou des IMF, ils sont nombreux ceux qui prennent en charge les besoins familiaux et participent aussi aux charges familiales. Ce qui signifie que le CMS joue un rôle dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Il peut être aussi que ces derniers ne soient pas aussi pauvres ou démunis. En effet, comme le démontre le tableau 8 en rapport avec le revenu de ces derniers, aucun des sociétaires n'a un salaire en dessous de 30000F et le taux le plus élevé c'est celui de ceux qui ont un salaire sur l'intervalle 110000F et plus. En outre, les types et les statuts d'occupation des sociétaires qui montrent qu'il y a moins d'acteurs mal logés. Nous en concluons soient que les IMF peuvent être source d'une amélioration du niveau de vie de ces derniers. Toutefois, il faut souligner que les sociétaires ne sont pas aussi pauvres. Et si c'est le cas, cela pourrait constituer une stratégie de la part de ces derniers pour accroître leur source de revenus.

## **Chapitre 5 : REPRÉSENTATIONS SUR LE TRAVAIL ET LES PRODUITS DU CMS PAR LES USAGERS**

Dans ce chapitre, il consiste pour nous de montrer le travail qu'effectuent les IMF, les perceptions sur ce travail et la qualité du service ainsi que les représentations sur le crédit et le montant, mais aussi sur le taux d'intérêt. Et enfin ressortir les difficultés que ces derniers rencontrent dans leur interaction avec les IMF.

### **5.1 Le travail d'une institution de microfinance**

Dans le secteur des affaires, les structures ou les entreprises offrent un certain nombre de services aux usagers. Plusieurs structures peuvent offrir quasiment les mêmes services, c'est un secteur concurrentiel. Mais la différence peut résider sur plusieurs facteurs comme la qualité du service, la diversité des produits, la représentation ou l'appropriation des usagers du service et la manière dont les agents font face aux problèmes des usagers.

En effet, en tant que IMF le CMS offre à ses clients une gamme de services. Les plus connus par les sociétaires sont le crédit, l'épargne, le paiement de salaire et le transfert d'argent. Dès lors, nous constatons que dans la commune de Ziguinchor précisément avec notre échantillon c'est l'épargne qui constitue le service le plus prisé par les sociétaires, car le nombre d'acteurs ayant pris de crédit reste limité. Le besoin d'épargne pour ces derniers s'explique du fait de l'insécurité dans les villes, le manque de confiance aux gens et l'envie d'économiser pour réaliser des projets dans le futur. C'est ainsi qu'un responsable de cette caisse nous souligne qu'ils ont enregistré une valeur de plus d'un milliard de nos francs en 2016 en termes d'épargne et de dépôt. Il faut noter que les dépôts ne sont pas forcément de l'épargne.

En outre, le crédit est aussi un autre service qu'offrent les IMF à la population ou à ses sociétaires. Tout comme l'épargne, le crédit est un des services avec les lesquels ils sont connus. En effet, il a été noté en dessus du nombre limité d'individus ayant recours au crédit dans notre échantillon. Il apparait que le montant alloué au prêt en 2016 fait le double de la somme épargnée ou déposée par les sociétaires dans la caisse de Ziguinchor. Cette somme est

estimée à hauteur « 2 milliards 360million »<sup>17</sup> de nos francs. De par ces chiffres, nous notons des avancés dans l’octroi de prêt aux sociétaires. Cependant, bien que l’échantillon n’étant pas exhaustif, il révèle que pour certains il y a une « peur » et pour d’autres l’incapacité à remplir les conditions d’obtention de crédit. En effet, comme le souligne un agent de crédit qui en son temps servait au Cap-Skiring, dit-il « *les populations ont peur des IMF ou des crédits, elles préfèrent prendre leur dépôt ou emprunté à des proches que de faire un prêt à la banque.* » En outre, pour les autres ce sont des difficultés de garantie ou de personnes garantes et même de la caution. C’est ainsi que nous allons voir les modalités d’obtention de crédit dans une IMF en particulier au CMS.

Pour bénéficier de crédit au CMS en fonction de votre statut soit particulier ou professionnel, les modalités diffèrent. En effet, pour les particuliers qui sont les salariés du privé ou public, ils doivent être sociétaire, domicilier son salaire ou produire un document attestant que vous êtes salariés, remplir les dossiers de demande de crédit. Chez ces derniers, le fait de disposer d’une source de revenus mensuels constitue de façon sous-jacente la garantie qui pourrait permettre au demandeur d’accéder à un crédit. Nous dirons que les IMF font plus confiance à ce type de sociétaires qu’aux autres (les professionnels). Et c’est d’autant plus raisonnable ou calculé dans la mesure où le recouvrement serait plus simple en termes de temps et d’effort et les risques sont minimes.

Pour les professionnels, ils doivent être également sociétaire, une ancienneté d’au moins un mois ce qui est aussi valable pour ces derniers au paravent c’était trois mois. De plus, que le compte soit mouvementé, remplir les dossiers de demande prêt, fournir une garantie comme papier de terrain ou un document gage véhicule ou hypothéqué sa maison quand il s’agit d’un gros montant. Quand il s’agit d’une petite somme, les sociétaires doivent fournir une caution solidaire ou caution solidaire salariée. Certains professionnels ont aussi besoin d’un salarié comme garant qui en cas d’incapacité d’honorer la dette que l’argent soit tiré sur le compte de ce dernier. C’est une fois que ces conditions remplies que le sociétaire peut espérer avoir à un financement, car les dossiers sont étudiés par les agents de crédit ensuite sur un délai de moins d’un mois ou deux semaines le prêt est accordé. Là « *c’est dans le sens de mieux sécuriser le prêt et minimiser les risques* » soutient madame Diallo agent de crédit, car en cas d’incapacité de rembourser le crédit, l’institution pourrait utiliser cette garantie en la mettant en vente afin

---

<sup>17</sup> Chiffre noté lors du bilan annuel du CMS à l’AG du conseil d’administration 2017

de récupérer son investissement. Le CMS propose à la population précisément ses sociétaires plusieurs types de crédit, mais aussi des prêts pour les événements.

Quant au paiement de salaire, c'est effectif avec l'institutionnalisation du CMS, vu sa proximité et ses multiples guichets, il compte 210 points<sup>18</sup> de services et des guichets mobiles (bus). Le paiement des salaires concerne les particuliers qui, il faut le rappeler encore qu'au CMS il existe deux sortes de sociétaires les professionnels (artisans, ouvriers, paysans, etc.) et les salariés du privé comme du public qui sont les particuliers. Ces derniers ont domicilié leur salaire, car plusieurs structures bancaires de la place pratiquent ce même service comme la poste, la SGBS, l'Ecobank, etc. Au cours de nos observations, nous avons constaté que parmi les particuliers il y existait beaucoup d'enseignants. Dès lors, durant la période de paiement des salaires il y a un grand rush dans les guichets de la commune et les autres services financiers, ce qui impacte sur la qualité du réseau internet ralentissant ou arrêtant même le travail des agents qui se fait à l'aide d'ordinateur connecté à internet.

C'est également durant ces périodes qu'il y a une ruée des clients. Ils viennent récupérer de l'argent (ou envoyer) qui leur a été envoyé par leur proche qui ne réside pas dans la commune afin de satisfaire certains besoins de la famille. C'est le service de transfert d'argent qui s'opère via les comptes bancaires ou d'autres services comme le western union, le Wari, Joni Joni, Ria, Money Gram, Money express, etc.

Cette sous partie révèle que le CMS dont la spécialité n'était qu'au début un service qui recevait des dépôts et épargne a fait des progrès. Il s'est adapté par rapport aux besoins des sociétaires en intégrant d'autres services pour sa croissance en l'occurrence le paiement de salaire et le transfert d'argent. Il faut reconnaître que sa croissance et son développement ont favorisé son installation un peu partout dans le Sénégal. L'autre information que nous retiendrons c'est la distinction des sociétaires en fonction de leur statut social. Au vu du travail qu'effectue le CMS, nous pensons qu'il est plus dans une logique de maintenir ou satisfaire plus la catégorie des particuliers dans la mesure où le service de paiement de salaire est destiné à ces derniers. Après avoir perçu son salaire, le particulier pense à faire un transfert pour ses proches qui ne sont pas résidents et une épargne. Pour nous, cette logique s'inscrit dans sa stratégie de développement et de pérennisation.

---

<sup>18</sup> Cf. prospectus

## 5.2 La qualité du service

Au vu, des services qu’offrent les IMF le CMS, les sociétaires ont une représentation sur la qualité du service. Celle-ci s’illustre avec le tableau qui suit.

Tableau 10 : Représentation des sociétaires sur la qualité du service

Qualité du service	Nb. Cité	Fréquence
Satisfait	57	71,25%
Peu satisfait	9	11,25%
Moyennement satisfait	6	7,5%
Pas du tout satisfait	4	5%
Très satisfait	4	5%
TOTAL	80	100%

Source : enquêtes personnelles 2017

En effet, la majeure partie et précisément 71,3% des acteurs, est satisfait de la prestation de service et 5% de ces derniers soutiennent qu’ils sont « Très satisfaits » de la qualité du service. De plus, il y a ceux, dont l’appréciation est « moyennement satisfaite », leur taux est de 7,5%. Les raisons pour lesquelles ces derniers expriment ce sentiment de satisfaction de manière générale, sont une rapidité dans l’exécution des tâches, un bon accueil et l’existence de plusieurs guichets. En outre madame SAMBOU âgée de 42ans commerçante résidente dans le quartier de Soucoupapaye affirme que les raisons de sa satisfaction sur la qualité de service du CMS : *« je n’ai jamais eu de problèmes avec eux, tout le monde peut avoir accès à cette banque et ils m’appellent parfois pour me proposer de faire des prêts, mais j’ai toujours rejeté leur proposition, car je ne suis pas encore intéressée. »*

Il apparait de ces propos, une stratégie développée par le CMS qui consiste à cibler certains sociétaires potentiels. Ce ciblage est tributaire du montant épargné et des mouvements que le sociétaire effectue sur son compte. Donc, si ces mouvements ne sont pas importants pour un sociétaire, il ne lui sera pas proposé de faire un crédit.

Cependant, d’autres sont « Peu satisfaits » (11,3%) et « Pas du tout satisfait » (5%) de la qualité service. Dans la mesure où, les raisons sont l’ouverture un seul guichet fonctionnel, les

horaires surtout la fermeture à midi, car les sociétaires peuvent avoir des besoins ou des urgences durant ces moments et même la nuit. C'est dans ce sens aussi que monsieur SANE chauffeur dans une ONG âgé de 47ans fait partie des insatisfaits. En effet, il souligne « *si on a soin d'urgence la nuit on est obligé d'attendre le matin pour retirer de l'argent.* » En plus, il y a le non-respect de l'ordre d'arrivée noté par certains clients et une négligence des clients ainsi que le temps d'attente long qui est parfois lié à la qualité du réseau internet.

### **5.3- Représentations des sociétaires sur les IMF**

Dans cette sous-partie intitulée ci-dessus, l'objectif est d'analyser les perceptions sociales des sociétaires sur des « objets » comme le crédit et le montant ainsi que sur le taux d'intérêt.

#### **5.3.1 Perceptions sur le crédit et le montant**

Le crédit pour les sociétaires constitue un prêt ou de l'argent que l'on emprunte à une institution financière ou IMF destiné à la réalisation d'un projet ou d'un besoin, mais serait remboursé durant une période avec un surplus qui est l'intérêt pour le prêteur. En d'autres termes, c'est un emprunt d'argent à une institution financière pour des besoins remboursable sur une durée avec un intérêt.

Il a une fonction, un but, mais aussi des contraintes et conditions ; les contraintes sont liées au remboursement.

Pour ce qui est du montant, certains comme les particuliers pensent que le montant du crédit accordé est favorable, car c'est la somme que tu demandes qu'on te finance. Cependant, même si certains leurs potentiels (garantie et salaire) permettraient d'avoir le montant qu'ils désirent, il n'en demeure pas moins que certains jugent insuffisant le montant qu'on leur accorde. Parfois, « *la somme est insuffisante pour la réalisation ou la satisfaction du besoin pour lequel nous avons emprunté l'argent.* » Par rapport à l'insuffisance du crédit, les agents de crédit qui étudient les dossiers de crédit, notent que « *quelqu'un qui a un petit commerce on ne peut pas le donner des millions, quelqu'un qui vend des arachides qui vient pour demander un crédit de 500000F l'agent tu « tite ». Elle a besoin de 500000 pour un petit commerce comme ça ? Est-ce qu'il pourra payer, il y a toutes ces analyses qu'on fait ? La personne vient déposer sa demande avec tout le montant qu'il veut, mais nous après l'entretien et tout on peut se rendre compte que la somme est trop élevée pour elle. Nous on lui donne la somme qu'on pense suffire et raisonnable par rapport à l'activité déclarée.* »

Ici il apparaît que l'activité et le statut social de l'acteur sont des éléments déterminants dans l'allocation et du montant de crédit. Donc, plus l'individu à un statut ou une activité jugée « plus important », plus il a une chance de se faire accorder le montant demandé. Il apparaît aussi que les agents de crédit ont une grande responsabilité et un pouvoir dans l'allocation des ressources financières de l'institution.

### 5.3.2 Les perceptions sur le taux d'intérêt

L'intérêt pour nombre d'acteurs, « c'est un surplus », « un pourcentage que l'emprunteur » doit « rembourser en plus du prêt. » C'est aussi un surplus ou un pourcentage que le sociétaire gagne en épargnant son argent.

Tableau 11 : Représentation des sociétaires sur le taux d'intérêt

Appréciation du taux d'intérêt	Nb. cité	Fréquence
1. Pas du tout favorable	10	12,5%
2. Peu favorable	14	17,5%
3. Favorable	8	10%
4. Moyennement favorable	1	1,25
5. Très favorable	0	0%
6. Non applicable	47	58,75%
TOTAL OBS.	80	100%

Source : Enquête personnelle 2017

Ces acteurs pensent que le taux d'intérêt au CMS est pour la majeure partie des bénéficiaires de crédit est « peu favorable » avec un taux de 17,5%, et d'autres leur vision du taux est qu'il n'est « pas du tout favorable » (12,5%). Mais certains pensent aussi que le taux d'intérêt est « favorable » avec un taux de 10%. Aussi, 1,25% des acteurs pensent que le taux d'intérêt est « moyennement favorable ».

Cette insatisfaction est due au « taux d'intérêt élevé ». Certains vont jusqu'à dire qu'« *ils volent les gens* ». C'est ainsi qu'un sociétaire qui a pris plusieurs fois du crédit, né en 1942 qui est en retraite et actuellement gérant d'imprimerie en l'occurrence monsieur SAGNA

souligne que « pour 500000f de crédit tu rembourses 45000F de plus, 600000F tu rembourses aussi 87000F de plus, 700000F 102000F de plus et 1000000F le surplus c'est 209000F ».

Au vu, de ces exemples nous pouvons dire que le taux d'intérêt au CMS est élevé chose que nous allons démontrer en dessous.

Il apparait que pour la majorité des sociétaires le taux d'intérêt est élevé, ce qui fait penser à certains qu'ils sont en train d'être volés par les IMF plus particulièrement le CMS. L'intérêt ne constituerait-il pas alors un outil d'exploitation des IMF sur les clients comme le pensait Karl MARX dans son ouvrage le Capital. En outre, il faut noter que les taux d'intérêt au CMS ils sont de 15,5%, 16,5% pour des crédits (de soudure, campagne, embouche, crédit moyen terme d'équipement agricole), de 18% (crédit avance sur marché)<sup>19</sup>. La durée de ces crédits c'est entre neuf mois et 12mois voire 36 mois. Pour le produit Siggil Jiggen le taux d'intérêt est de 1,25%/mois. En notre qualité « de chercheur », nous nous sommes rendus à l'ACEP IMF de la place dans laquelle monsieur MENDY agent de crédit nous informe que le taux d'intérêt y est de « 11% » et à URMECS une IMF de la place aussi le taux d'intérêt mensuel est 1,5% pour des durées de moins d'un an sur plusieurs types de crédits<sup>20</sup>. Par cette comparaison simplement des taux d'intérêt de ces trois IMF, il en ressort que celui du CMS est plus élevé.

---

<sup>19</sup> Ces données ont été recueillies sur le tableau d'affichage à la caisse de Ziguinchor où sont indiqués les produits et leurs taux d'intérêts.

<sup>20</sup> Observation effectuée dans cette IMF, données sur les produits du service affiché à l'entrée/ quartier tilène

### 5.3.3 Les perceptions religieuses et familiales sur le taux d'intérêt

Pour mieux analyser ces perceptions, nous allons étudier le tableau suivant.

Tableau 12 : Représentation religieuse sur l'intérêt des IMF

<b>Religion et crédit</b>	Non réponse	1. OUI	2. NON	3. Ne sais pas	<b>TOTAL</b>
<b>Religion</b>					
Non réponse	1	0	0	0	<b>1</b>
1. Chrétienne	6	7	3	7	<b>23</b>
2. Musulmane	0	8	35	13	<b>56</b>
3. Animiste	0	0	0	0	<b>0</b>
4. Autres à préciser	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>20</b>	<b>80</b>

Source : Enquêtes personnelles 2017

Dans ce tableau il apparaît en fonction des religions diverses appréciations. Dans l'ensemble des acteurs interviewés (80), 15 soutiennent que leur religion les autorise à recourir à ce type de crédit, dont les 7 sont des chrétiens et les 8 sont musulmans.

Par rapport à la réponse « NON », les 3 sont chrétiens et les 35 autres sont majoritairement des musulmans, ce qui fait un total de 38 répondants. Et les 20 autres ont choisi la modalité de réponse ne savent pas.

Sur les 23 chrétiens, 7 soutiennent que la religion leur permette de recourir à ce mode de financement, les 3 « NON » et les 7 autres ne savent pas. Chez les musulmans (56), les 8 soutiennent la thèse selon laquelle ils peuvent recourir au financement des IMF ou des banques, les 35 autres réfutent cette thèse et 13 ne savent pas.

Par ailleurs, ceux qui sont d'avis (religieusement) avec le financement des IMF soutiennent que pour des besoins de financement de leur projet et de subsistance, ils peuvent recourir à ce type de crédit. Cependant, les acteurs qui ont répondu par « NON » soutiennent qu'il est interdit pour un musulman de toucher ou de gagner de l'argent avec intérêt. Ce qui nous a été confirmé un Oustaz <sup>21</sup> (40ans résident à Néma 2) « *d'après le Coran et la Charia qui est la loi islamique (MBALLO, 2013 : 4), le musulman ne doit pas emprunter ou prêter de l'argent*

---

<sup>21</sup> Maître coranique

*avec intérêt, il est considéré comme Riba<sup>22</sup>. Même dans un contexte où il n'y a pas de banque islamique, ce dernier ne doit pas manger de l'intérêt.* » Toujours dans cette logique Caroline Marie Jeanne confirme la prohibition du prêt à intérêt en Islam. Elle souligne que la charia (loi musulmane) selon le Coran et les hadiths<sup>23</sup> « condamne le prêt à intérêt (...) : « Ô croyant ! Craignez DIEU et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyant ! Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part de DIEU et de son Messager. (Sourate II, versets 278 à 279) » (JEANNE., 2013 : 274)

À travers ces propos et écrits, nous pouvons considérer certains acteurs fréquentant les IMF comme des déviants du point de vue religieux, car la loi islamique est très claire sur la prohibition du crédit à intérêt ; ces derniers peuvent être considérés comme des délinquants. Toutefois, le fait d'être délinquant peut être considéré comme un choix rationnel des acteurs pour chercher à satisfaire ou obtenir certains biens qu'ils convoitent. (CUSSON M., « La déviance », 1992). En outre, cette déviance peut s'expliquer par un manque d'intégration, car le développement économique a induit une « individualisation croissante » qui favorise la délinquance (DURKHEIM, « Suicide » 1897).

Le recours aux IMF apparaît alors comme une stratégie, un contournement des normes religieuses pour faire face aux contraintes économiques de notre époque.

Pour ce qui des chrétiens, monsieur MANGA prêtre à l'église de Tilène, 31ans de sacerdoce, confirme que « *l'église ne peut pas interdire aux fidèles catholiques d'aller vers les microfinances, ce sont des financements qui sont là, des prêts. Maintenant ce qu'on dit à nos fidèles il faut voir les taux de remboursements, si vous êtes capable de rembourser et si c'est pour vous endetter ça ne vaut pas la peine. En tout cas l'église ne dispose pas de qui comme ça, n'interdit pas le crédit dans les banques, le chrétien peut faire tout ce qu'il veut, il peut le faire.* »

De par ces propos, ces derniers ne peuvent pas être étiquetés de déviant, mais des acteurs se conformant à la vision de leur religion pour faire face à certains besoins contextuels. Cependant, il faut noter que cette vision de la religion chrétienne a connu une évolution dans le temps, car depuis les origines chrétiennes en passant par le moyen âge et jusqu'aux années 1730, le prêt à intérêt fut interdit par l'église. Les raisons de cette interdiction sont le service

---

<sup>22</sup> Intérêt financier, ou usure.

<sup>23</sup> Dit, fait ou relation d'un acte du Prophète (PSL), rassemblés par ses disciples dans des recueils.

du prochain et l'entraide. Cependant, cette légitimation du crédit à intérêt entre temps fut acceptée si c'est pour un crédit productif et qui comporte des risques le prêteur doit tirer profit de cet argent qui travaille<sup>24</sup>.

#### **5.4 Les problèmes que les usagers rencontrent au CMS**

Comme dans nombre d'entreprise les acteurs rencontrent des difficultés dans la satisfaction de leur besoin. L'individu est un être insatiable qui veut encore plus et certaines structures malgré les efforts consentis pour satisfaire la clientèle, l'acteur voit toujours des problèmes. Il peut y exister plusieurs difficultés que les sociétaires notent au cours de leur fréquentation dans l'IMF, ces dernières peuvent être institutionnels organisationnels.

Dès lors, les difficultés que les sociétaires rencontrent au cours de leurs interactions avec l'institution sont multiples. En effet, certains comme les professionnels, ils ont une difficulté liée à l'accès au crédit. Mais ils ne sont pas les seuls, car lors de l'assemblée générale (AG) du conseil d'administration (CA) du CMS les personnes du troisième âge ont souligné ce problème.

La difficulté d'accès au crédit de certains professionnels s'explique du fait qu'ils ne peuvent pas remplir les conditions de garanties ou qu'il n'y a pas de flexibilité des agents de crédit du CMS dans l'évaluation des biens qui peuvent servir de garantie. Sur ce, nous avons rencontré deux professionnels l'un détenant un entrepôt de friperie sur le boulevard du 54, l'autre un menuisier, ils notent que les IMF ont du mal à leur faire confiance en leur octroyant du crédit, car, une fois les agents de crédit sur place et qu'ils évaluent leur bien et le statut de l'atelier, leur demande est sans suite. Quant aux personnes du troisième âge, il y a le fait que ces dernières ont une pension qui n'est pas considérable, raison pour laquelle, elles ne peuvent pas accéder au crédit. Lors d'un entretien avec un responsable de la caisse de Ziguinchor, un sociétaire en retraite dont la pension est de neuf mille francs<sup>25</sup> voulait un prêt pour la fête de Tabaski, ce dernier lui dit qu'il ne pouvait pas avoir un crédit, car sur les 1/3 de sa pension ne pourront pas suffire pour le recouvrement du prêt. En effet, comme nous l'informe le RGCC du guichet de Castor que dans les institutions de finances plus particulièrement les IMF ou le CMS, « *l'accord d'un prêt ou le montant du crédit dépend du salaire aussi, car, selon les*

---

<sup>24</sup> « Le crédit dans les trois monothéismes » Article publié par Loup Besmond DE SENNEVILLE le 02/12/2011 sur [https:// www.la-croix.com/amp/743010](https://www.la-croix.com/amp/743010) consulté le 14/12/17 à 21h.

<sup>25</sup> Information captée lors d'un entretien avec un gérant qui recevait l'appel de cette dernière qui était en Gambie qui voulait d'un crédit événement pour la Tabaski cf. annexe.

*textes ou la loi les IMF ne doivent prélever que les 1/3 du salaire de l'acteur pour le recouvrement. Les autres 2/3 doivent servir au besoin de sa famille et l'institution ne doit pas accorder un prêt dépassant la possibilité d'user les 1/3. »*

En outre, les sociétaires expriment un besoin de modernisation de la structure en les donnant la possibilité d'accéder à leur fond 24h/24 ce qui est un problème. Ils veulent que l'institution installe des guichets automatiques à billet et qu'ils aient des cartes GAB. Au vu des horaires de travail de l'institution matin 08h12 et le soir 15h17, au-delà de ces horaires, l'individu peut avoir des besoins urgents durant les heures où les guichets sont fermés. C'est ainsi qu'un sociétaire nous souligne « *imaginez qu'on vous informe d'un décès à Dakar et que le matin vous devez voyager, vous allez d'abord au guichet faire la queue pour ensuite vous rendre au garage et si vous n'y allez pas tôt vous risquez de passer la nuit au bag.* »

De plus, lors l'AG du conseil d'administration, ces derniers se sont interrogés sur leur statut ou appellation dans l'institution à savoir le « sociétaire ». Cette interrogation fait surface parce que pour ces derniers celui-ci a droit à un dividende ou bénéfice de l'institution. Or lors de nos entretiens, le personnel nous fait comprendre que l'institution appartient aux sociétaires et que ces bénéfices sont réinvestis sur ces derniers. Ces investissements comme le souligne le gérant « *c'est pour la construction et l'équipement des guichets ainsi que certaines actions.* »

Autre problème évoqué, c'est celui du taux d'intérêt qui selon eux est très élevé ainsi que les frais de dossier et les frais de versement. Pour le dernier, quand l'individu se rend au guichet pour le recouvrement il doit impérativement payer des frais de versement. Quant aux frais de dossier, les agents notent que ceux sont les assureurs qui imposent à l'institution d'instituer les frais de dossier. Par rapport, à la question liée au taux d'intérêt, l'élément de réponse fourni par les agents est que le CMS reçoit une partie de son financement dans les banques classiques à un taux de 9% (op.cit.) ce qui fait que le taux est considéré comme élevé. Pour ces derniers, le problème c'est la durée de remboursement qui fait que les sociétaires pensent que celui-ci est élevé et occasionnant même le départ de certains sociétaires. Ce départ nous a été effectivement confirmé dans une école de la commune qui ne compte qu'un seul sociétaire qui y a domicilié son salaire. Les autres au cours d'une discussion informelle nous révèlent que beaucoup d'individus et d'enseignants ne fréquentent plus cette IMF à cause du taux d'intérêt élevé.

Toujours dans ce sillage, ici il s'agit de la difficulté des acteurs qui sont dans les groupements ou associations particulièrement les femmes. Ces dernières note un problème lié à la

récupération de leur redevance en effet il faut que tous les membres du groupe terminent de payer leur prêt afin qu'elles puissent disposer de celle-ci. Pour certaines l'idéal serait qu'elles puissent disposer de leur fonds et que ces retardataires ne soient pas un obstacle ou alibi pour ne pas disposer de leurs fonds. Par contre, pour le gérant le crédit des groupements ou le crédit Siggil Jigeen est « *un crédit risqué dans la mesure où il n'y a pas de garantie matérielle, celle-ci est une caution solidaire, car au départ on leur donne un papier qu'elles signent et qui est visé par le tribunal chacune est garante de son prochain.* »

C'est aussi, l'occasion pour nous de faire part de la difficulté de certains sociétaires à rembourser leur crédit. Le plus souvent ces derniers que ça soit volontaire ou pas, nous constatons un détournement d'objectif, mais qui parfois est réinvesti pour des soins médicaux d'un des membres de la famille.

Les sociétaires notent aussi un retard lié à la réception de leur bulletin de salaire, car si nous somme par exemple au mois d'octobre c'est le bulletin du mois de juin ou juillet qu'on reçoit ; trois mois au passé. D'ailleurs, même les agents en particulier le gérant de la caisse admettent que c'est un réel problème dont la source se trouve au niveau national. En fait, c'est le service de tri des bulletins au niveau central qui les envoie tous dans un même lot sans faire le disparshing des caisses. Dès lors la question qui nous vient à l'esprit comment se fait-il que dans une structure dotée de système informatique connecté à internet que les bulletins ne soient pas disponibles au moment du payement des salaires.

## **Chapitre 6 : LES EFFETS DES IMF DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

Dans ce chapitre nous allons essayer de faire le lien entre les IMF et les attentes ou priorités de développement des populations. Pour ce faire, il serait pertinent d'analyser ces dernières tant au niveau national que local, ensuite voir les changements induits par celle-ci ainsi que les actions sociales ou de développement.

### **6.1 Les attentes des populations à l'endroit de l'État et de la collectivité locale en matière de développement**

Cette sous-partie aborde les attentes des Sénégalais plus particulièrement des ziguinchorois vis-à-vis des autorités étatiques et communales.

#### **6.1.1 Le sentiment des populations sur les politiques de développement et sécuritaire au niveau national**

À l'image de tout citoyen dans une nation, il a une représentation des politiques que ces dirigeants mènent dans son pays et un certain nombre d'attentes. Dès lors, celles-ci sont nombreuses, car, en abordant la question 68 ; quel est leur sentiment vis-à-vis de la politique nationale de développement et de sécurité, leurs réponses sont diverses et variées en raison de leurs appartenances politiques et plusieurs autres facteurs.

Tableau 13 : Représentation de la position des sociétaires par rapport à la politique nationale

Position par rapport à la politique nationale de DVT	Nb. cité	Fréquence
Satisfait	36	45%
Pas satisfait	20	25%
Moyennement satisfait	12	15%
Pas du tout satisfait	11	13,75%
Très satisfait	1	1,25%
TOTAL	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Ce tableau ci-dessus montre que la majeure partie de notre échantillon exprime une satisfaction vis-à-vis de la politique étatique. En effet, 45% des acteurs sont « Satisfaits », parmi ces derniers 15% sont « moyennement satisfait » et enfin 1,25% d'entre eux expriment le sentiment d'être « très satisfait ». Cette satisfaction trouve sa raison d'être du fait que depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel président, en Casamance ou plus particulièrement à Ziguinchor, on note certaines réalisations et promesses de la part de ce dernier. En effet, ces promesses furent exprimées lors des campagnes électorales, mais aussi lors du conseil des ministres décentralisé qui s'est tenu à Ziguinchor où il avait décidé de débloquer plusieurs centaines milliards (360) pour 54 projets. Ces promesses comme partout où se sont tenus les conseils des ministres il n'y a pas encore eu de chose concrète.

Comme réalisation (motif des campagnes électorales passées), certains évoquent l'octroi des navires, Aguen et Diambogne en plus de celle d'Aline Sitoé DIATTA et l'hôpital de la paix. En effet, ces navires participent aux désenclavements de la région, à la mobilité des personnes, aux transports des marchandises vues la quantité importante de fruits produit en Casamance. Quant à l'hôpital de la paix, malgré quelques perturbations que l'on note dans les hôpitaux sénégalais, grève des médecins et personnels du secteur de la santé, il est une structure de plus qui vient s'ajouter à la liste des centres de santé de Ziguinchor avec une population de plus de 276354 habitants (ANSD, 2010) offrant plusieurs services sanitaires allant de la pédiatrie à la chirurgie. Toujours dans le domaine de la santé, il y a la politique de couverture de la maladie universelle (CMU) qui permet à un certain nombre d'individus, surtout ceux du 3e âge et ceux âgés de moins de 5ans de bénéficier de certains soins gratuitement ou à moindre coût les médicaments si on est membre d'une mutuelle de santé.

À cela s'ajoute, les bourses sociales ou familiales mêmes si certains pensent que, c'est une initiative purement politique pour récompenser les partisans et enrôler d'autres. Cependant, certains pensent que ces bourses ne s'adressent pas à la bonne cible plus précisément les plus démunis, mais ils arrivent que des individus aisés en bénéficient. Toutes fois, les bénéficiaires de ce programme résidant dans la commune salut cette initiative. Même si celle-ci (la bourse) n'est pas considérable ; 100000F par bénéficiaire sur une année<sup>26</sup>, elle soulage un peu et permet de satisfaire certains besoins comme l'achat de sac de riz, de l'huile et des condiments. En fonction des besoins présents de l'individu, elle est utilisée à cette fin. Ici, il apparaît que l'institution étatique qui remplit une de ces fonctions qui est l'assistance des populations est

---

<sup>26</sup> [www.agencecmu.sn](http://www.agencecmu.sn) consulté le 07/12/17 à 22h

marquée par une rationalité selon Max WEBER, car toute action est calculée et manifeste un intérêt implicite qui est de gagner l'électorat sénégalais à travers ce programme. Par cette pratique le politique attend en retour ce que MAUSS appelle le don contre don. Le politique en tant qu'acteur rationnel met en place des stratégies en vue de sa réélection ou de gagner les élections en vue. D'ailleurs chose qui a porté ses fruits, car les dernières élections législatives ont été remporté par la mouvance présidentielle obtenant 125 sièges de députés sur 165, selon des résultats officiels communiqués par l'agence de presse sénégalaise (APS).

Par ailleurs, ceux qui ne sont pas satisfaits (« pas satisfait » (25%) et « pas du tout satisfait » (13,8%)) de cette politique sollicitent une implication davantage des acteurs dans le processus de développement. Pour ces acteurs le changement social n'est pas simplement une affaire d'Etat, mais de toutes les parties prenantes (de la société civile aux partis politiques). C'est pourquoi certains soutiennent que l'État ne peut pas donner du travail à tout le monde.

Dans ce sillage, il y a aussi une attente des acteurs concernant de l'emploi des jeunes et des femmes. Car, fustigeant le nombre de jeunes sans-emploi surtout les étudiants qui sortent des universités et écoles de formation et qui peinent à trouver un emploi ainsi que de financement pour démarrer une activité.

Dans le domaine de l'agriculture, ils pensent qu'il y a une inégale répartition des moyens et un favoritisme de la part des politiques. C'est ainsi que monsieur SAGNA (66ans retraité résidant à Tilène) soutient qu'il y a « *beaucoup de terres non exploitées en Casamance. L'État sénégalais a trop misé sur la vallée du fleuve Sénégal, de Senghor à Macky SALL en passant par DIOUF et WADE. Il est temps de changer de direction en valorisant davantage les régions naturelles du SINE-SALOUM et de la Casamance, celles-ci sont des zones prometteuses regorgeant d'énorme potentialité et apporteront plus. En plus, toutes les machines sont amenées au Fouta sans grand rendement.* »

Ce que nous retiendrons de ces propos, c'est qu'il y a un sentiment de frustration sur les inégalités politiques dans le secteur de l'agriculture. Cependant, nous ne réfutons pas totalement ces dires, mais cette partie participe beaucoup à la valorisation de l'agriculture au Sénégal surtout du riz de la vallée et de la culture de tomate. Nous pensons également que les rendements sont limités vu les moyens qui y sont investis. Les agriculteurs sénégalais surtout ceux spécialisés dans la riziculture rencontrent des problèmes d'écoulement de leur produit. L'une des raisons c'est le consommateur sénégalais préfère consommer le riz importé que celui produit dans la vallée, dans l'Anambé et en Casamance.

Un constat dans cette dernière, c'est qu'il y a beaucoup de riziculteurs qui cultivent sur des surfaces non seulement limitées et mais avec des outils peu productifs. En effet, « *l'équipement des unités de production est très varié avec une dominante du matériel de culture manuelle. En effet, 63% des exploitations sont en culture manuelle* »<sup>27</sup>. L'autre aspect, c'est que ces derniers ne commercialisent pas leur récolte la preuve beaucoup de gens gardent dans leurs greniers des récoltes de plus d'une décennie. C'est une bonne chose d'atteindre l'autosuffisance alimentaire pour un ménage, mais à quoi servirait le surplus dans ces greniers ?

Il y a aussi la question du loyer que certains évoquent, ils trouvent que les maisons en location sont très chères au Sénégal et malgré cette mesure de réduction de la location en janvier 2014 par les autorités et qui n'a pas eu de suivi. En outre, si pour certains, il y a une amélioration dans le système de santé avec les politiques citées en dessus, d'autres mettent l'accent sur la qualité du service, car comme le note monsieur SY (menuisier de bois au quartier Néma2 âgé de 38 ans) « *il n'y a pas de suivi des malades, il y a trop de morts dans les hôpitaux. Les médecins sont en retard dans leur lieu de travail. Il faut laisser les règlements de compte, car ça ne fait pas avancer le pays* ».

Concernant la sécurité certains acteurs pensent qu'il y a « la sécurité » comparée à d'autres pays du monde où de la sous-région, mais qu'il faudrait être plus vigilant. Cependant, ils notent qu'à l'intérieur du pays il y a trop de « *banditisme, vol de bien et de bétail, viol et de crime* » et que les autorités doivent y remédier. De plus la création du corps des agents de sécurité de proximité (ASP) est une bonne initiative qui peut renforcer davantage la sécurité, car ces derniers sont proches de la population et peuvent faciliter la transmission d'information utile. C'est ainsi que monsieur FALL âgé de 27ans salarié dans une ONG souligne par rapport à la question 68 de notre questionnaire qu'il y a « *une collaboration entre les hommes de tenues ou sécurité avec la population, ils sont ouverts et collaborent avec les gens, mais ce n'est pas suffisant.* »

Dans les propos des répondants, il ressort toujours cette nécessité de mettre l'accent double sur la vigilance bien qu'il y ait des efforts qui se font sur l'étendue du territoire.

---

<sup>27</sup> Cheikh O. BA travail est « largement inspiré d'un papier préparé, mais non publié, à partir d'un financement du réseau ARPAN de Winrock International. » *Genre et gestion agricole en Casamance, P5.*

Au niveau de la commune, les acteurs ont le sentiment d'être en sécurité, car il y'a des patrouilles de l'armée, de la police et de la gendarmerie qui se font conjointement tous les jours à partir de 00H.

### 6.1.2 Le sentiment sur les politiques de développement au niveau communal

Dans cette sous-partie aussi nous essayerons de montrer la vision des populations sur les politiques des autorités locales ainsi que sur les priorités de développement et attentes de ces dernières. Ces sentiments peuvent se mesurer sur le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Représentation sur les sentiments par rapport à la politique de sécurité et de développement que mènent les autorités locales.

Sentiment par rapport à la politique de	Nb. cit.	Fréq.
3. Satisfait	42	52,5%
2. Pas satisfait	22	27,5%
4. Moyennement satisfait	8	10,0%
1. Pas du tout satisfait	8	10,0%
5. Très satisfait	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : enquête personnelle 2017

En effet, notre échantillon montre que la majorité de la population étudiée est satisfaite à 52%. Pendant ce temps 27,5% des acteurs soutiennent qu'ils ne sont pas satisfaits des actions de celle-ci. Et le reste de l'échantillon 10% des individus est moyennement satisfaits et encore 10% de ces derniers ne sont pas du tout satisfaits des politiques de la collectivité locale.

Dès lors, les raisons pour lesquelles ces dernières (les populations) expriment ce sentiment de satisfaction sont les réalisations de l'équipe municipale comme les rues qui sont revêtues de pavés et de caniveaux. Ces infrastructures participent au désenclavement des quartiers et facilitent la mobilité des personnes. En effet, comme le note monsieur MANE (résident au quartier Tilène 44ans chauffeur) « *certaines quartiers étaient difficiles d'accès surtout durant la saison des pluies à cause de l'état des rues empêchant même l'accès aux taxis et certains véhicules, comme Tilène, Kandé, Kandialang, etc. et même si le taxi accepte de venir c'est à un prix élevé.* » Cependant, d'autres quartiers de la commune n'ont pas encore bénéficié de ce

programme de pavage des rues ainsi que de canalisation et rencontrent beaucoup de difficulté en hivernage. A cela s'ajoute le problème de lotissement que rencontrent les habitants du quartier Néma2 vivant dans la promiscuité.

En outre, ces acteurs notent l'acquisition des bus « TATA », qui facilite le déplacement à l'intérieur de la commune à moindre coût ; car le tarif est de 100f. De plus, la collectivité fait des efforts allant dans le sens de l'éducation en donnant des fournitures aux écoles et le maire BALDE a parrainé beaucoup de finales dans la commune.

Malgré ces efforts cités en dessus, certains particulièrement ceux qui ne sont « pas satisfait » et « pas du tout satisfait » ou encore « moyennement satisfait » ne réfutent pas totalement les actions des autorités locales envers la population. Mais pensent qu'il reste beaucoup à faire bien qu'elles ne pourront pas tout faire et pour cela il faudra l'appui de l'État.

L'expression du sentiment d'insatisfaction de manière générale s'explique du fait de l'insalubrité notoire dans les quartiers, rues et surtout dans les marchés de la commune. En effet, nous avons constaté l'existence de plusieurs dépôts sauvages d'ordure dans les quartiers, mais surtout aux marchés de Tilène et de Belfort. Et des caniveaux bouchés qui ne favorisent pas l'évacuation des eaux de pluie qui, stagnent dans les rues et dont la conséquence la plus probante est le paludisme. Cette est l'œuvre situation des populations riveraines et les autorités en charge de la collectivité locale. Chaque entité à une part de responsabilité. Premièrement, ce sont les populations qui en l'absence de dépôt d'ordure et de camions de collecte déposent n'importe où les déchets ménagers. Pour certains, les caniveaux sont les lieux pour déposer les ordures afin que la pluie les emporte. Par conséquent, ces derniers étant obstrués par le sable à certains endroits, les ordures restent bloquées et salissent la zone.

Quant à la collectivité locale la prise en charge du cadre de vie et l'environnement de ses habitants plus précisément la « gestion des déchets et la lutte contre l'insalubrité »<sup>28</sup> fait partie de ses prérogatives. Elle s'inscrit dans le processus de décentralisation et de transfert de compétences au Sénégal qui assigne aux collectivités locales neuf domaines de compétence. Ces derniers sont : l'environnement et gestion des ressources naturelles, la santé, la population et l'action sociale, la jeunesse, sport et loisirs, l'éducation, l'aménagement du territoire ainsi que l'urbanisme et l'habitat.

---

<sup>28</sup> Article 170 de la Loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales.

Le constat en est qu'il y a un manquement d'un côté comme de l'autre, car chaque entité doit remplir un certain nombre de fonctions dans le terroir or, cela n'est pas le cas dans la gestion des ordures et de l'insalubrité dans la commune de Ziguinchor. La stratégie de la population consiste à braver les interdictions sociales qui sont de ne pas déposer n'importe où voire dans les caniveaux ou les dépôts sauvages comme ultime recours face aux ordures qui augmentent dans les ménages. Cependant, si pour certains la solution est de déposer les ordures n'importe où d'autres choisissent des charrettes ou « Taf-Taf » ou GIE s'activant dans ce cadre pour évacuer leur ordures moyennant une somme forfaitaire à la fin du moi ou la charge. Il faut noter aussi que la municipalité faisait des collectes d'ordures dans les quartiers, mais à une fréquence qui n'était pas régulière deux fois ou moins dans le mois.

En outre, la question de l'éclairage public est mise en exergue. Il participe à la sécurisation de la ville et minimiserait les risques de cambriolage, de vol et de délinquance dans les quartiers. En effet, la sécurité joue un rôle important dans le développement d'un pays. Au vu des antécédents (le conflit en Casamance), l'éclairage public devait être un outil pour rassurer davantage les habitants. C'est ainsi que GOERENS souligne que *« la sécurité est une condition nécessaire du développement. Non seulement les conflits détruisent les infrastructures, y compris les infrastructures sociales, mais encourage également la criminalité, dissuadent les investissements et rendent impossible toute activité économique normale »* (GOERENS, 2007).

De ces écrits, il apparaît qu'un conflit ou les antécédents d'un conflit pourraient avoir des conséquences comme la criminalité et la peur d'investissement dans une quelconque activité économique. Cependant, l'éclairage public seul n'est pas synonyme de totale sécurité, mais constitue un dispositif important dans les mesures sécuritaires.

En outre, ils notent le problème lié à l'accès à l'eau potable dans certains ménages de la commune, de par nos observations et notre séjour dans la commune nous pouvons confirmer cette thèse.

Au regard, de ces représentations de la population vis-à-vis de la collectivité locale de Ziguinchor comme étatique, il en ressort que des efforts se font de part et d'autre, mais les difficultés et les attentes sur de nombreux secteurs sont manifestes. Celles-ci sont entre autres, l'emploi des jeunes, l'insalubrité, l'accès à l'eau potable et au crédit, la sécurité, la santé bref pratiquement tous les secteurs qui peuvent faire émerger un pays. Ce sont ces maux dont souffre les pays en voie de développement surtout africains et plus particulièrement le

Sénégal. Au vu des attentes des populations, quels usages les sociétaires des IMF font-ils de leur financement ?

## 6.2 Secteur d'investissement des acteurs et changement produit par les IMF

Dans ce sous-chapitre, l'objectif est de montrer les secteurs dans lesquels les usagers des IMF investissent l'argent et voir les changements apportés par le CMS dans le vécu des sociétaires.

### 6.2.1- Secteur d'investissement

Tableau 15 : représentation des acteurs ayant bénéficié de crédit

Crédit bénéficié	Nb. cité	Fréquence
NON	47	58,75%
OUI	33	41,25%
TOTAL	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Tableau 16 : représentation sur les secteurs d'investissement des sociétaires

Secteurs d'investissement	Nb. Cité	Fréquence
Secteur formel	0	0%
Secteur informel	23	28,75%
Autres à préciser	10	12,5%
Non applicable	47	58,75%
TOTAT OBS.	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Le tableau 15 ci-dessus montre que les bénéficiaires de crédit sont au nombre de 33 sur 80 soient 41,25%. Et les 47 autres soient 58,75% n'ont pas eu à bénéficier de prêt au CMS. Parmi les sociétaires étudiés, la majeure partie fréquente l'institution pour des dépôts ou épargne. Par manque de garantie ils ne peuvent pas bénéficier de crédit.

Le second tableau révèle aussi que 28,75% des sociétaires soit 69,7% des bénéficiaires de crédit, leur argent est investi dans le secteur informel. Puis, 12,5% de ces derniers soit 30,3% des acteurs qui ont pris un crédit au CMS investissent leur argent sur autre chose, que nous ne

classons pas ni du secteur formel ni du secteur informel. Dans ce tableau des secteurs d'investissements, le secteur formel n'est pas représenté, car son taux de représentativité est de 0%.

Il apparait clairement que le secteur informel est le secteur privilégié des acteurs fréquentant les IMF et que ces dernières sont les bailleurs de ce secteur (SALL, 2012). Les sociétaires d'IMF investissent dans le commerce de manière générale ; achat de tissus qui seront revendus, achat de produits cosmétiques, achat de fruits et légumes. Ces dépenses sont entre autres effectuées avec le crédit. D'autres investissent également sur les motos « Djakarta » pour le transport urbain, car c'est un nouveau « métier ».

Pour les autres qui n'investissent dans aucun secteur d'activité, sont majoritairement des particuliers. L'argent du est destiné à l'achat de terrain pour certains. Comme le note monsieur DIAME résident à Goumel et âgé de 71ans dont la fonction fut un agent commercial *« les prêts ou crédits que j'ai contractés avec les banques ou le CMS m'ont servi à acheter premièrement un terrain à Goumel, car j'étais en location aux HLM Boudody, et les autres pour la construction du terrain. J'avais construit une maison en tuile, c'est après que mes enfants m'ont proposé de reprendre un autre prêt avec leurs contributions pour transformer la maison en étage R+1 »*.

Il apparait que chez ces derniers leurs investissements tournent au tour de l'habitat ou de l'immobilier. Mais certains s'en servent aussi pour l'achat de voiture comme nous le révèle monsieur Faye technicien supérieur au service de la pêche *« j'ai acheté mon véhicule avec l'argent d'un prêt »*. Puis un autre enseignant du nom d'A.M lui affirme qu'il a fait *« un prêt pour acheter une moto Djakarta afin de faciliter mes déplacements dans la ville et pour me rendre à Mpack. Ça facilite mes vas et vient et être plus proche de ma famille. »*

Le crédit peut servir également au financement d'un projet de formation professionnelle. C'est ainsi que monsieur SAMBOU (particulier) assistant social dans une ONG, âgé de 35ans déclare que *« le seul prêt que j'ai encore contracté dont la somme est de 500000F m'a servi de payer une formation en gestion des projets que je suis encore. »*

En outre, bien que le crédit soit destiné à la création, à renforcer ou refinancer des activités lucratives pour les professionnels, l'exemple de trois femmes a retenu notre attention. Car au-delà du fait qu'elles ont rencontré des difficultés pour honorer leur engagement vis-à-vis du CMS, mais les circonstances et l'usage du crédit font qu'on s'attarde un peu sur elles.

Les raisons sont : la première vendeuse de poissons au quartier Santhiaba dont l'âge se trouve entre 36 et 45ans, l'argent a servi de régler certains problèmes familiaux exactement « *c'était mon mari qui fut alité plus de trois mois, des moments durant lesquels c'étaient difficile pour moi et je ne pouvais pas garder cet argent sans pour autant soigner mon mari et nourrir ma famille, car dès fois je ne pouvais pas me rendre au marché* ».

La deuxième quant à elle c'est madame NDIAYE résident au quartier château d'eau vendeuse de gargote, elle aussi appartenant à la même tranche d'âge dans un entretien nous révèle les raisons liées à sa difficulté de payer le prêt. En effet, « *quelques mois après que j'ai contracté le prêt au CMS, ma mère qui vivait en Gambie était malade et j'ai dû m'y rendre pour une durée de trois mois après son rétablissement je suis revenu espérant travailler pour pouvoir rembourser une partie du crédit. Malheureusement pour moi, quelques jours après mon retour on m'annonça le décès de celle-ci et j'ai dû encore repartir jusqu'à la cérémonie du 40e jour. Ces évènements ou circonstances sont les raisons pour lesquelles j'ai dépensé mes économies ainsi qu'une partie de ce crédit* ».

La dernière, une coiffeuse sur le « boulevard du 54m », son crédit a servi à la rénovation et à l'équipement de son salon de coiffure ainsi qu'à la scolarité de ses enfants ainsi qu'à l'achat de produits cosmétiques pour diversifier l'activité dans son « unité de production informelle » (UPI)<sup>29</sup>.

De par ces exemples, nous retiendrons qu'il y a un détournement d'objectif du crédit qui ne soit pas volontaire (ou pas), mais causé par des circonstances et évènements indépendants de leur volonté. Mais ce détournement révèle une autre fonction sociale du crédit, bien qu'il ait des crédits destinés à ces fins. La contrainte constitue un facteur déterminant dans l'orientation des investissements. De plus, ils nous renseignent de la place importante des femmes dans le tissu social, car étant travailleuses et femmes au foyer. D'ailleurs, c'est pourquoi elles sont des cibles des IMF parce que pour certain elles sont moins mobiles comparées aux hommes. C'est ainsi que monsieur SY soutient que « *le CMS favorise plus les femmes que les alors que ceux sont les hommes qui leur donnent l'argent pour payer.* », mais à notre avis elles ont autant de responsabilités que ces derniers. Cependant, pour certains

---

<sup>29</sup> Rapport de DPS : le secteur informel dans l'agglomération de Dakar : performances, insertion et perspectives, p3, consulté en 2016.

UPI est utilisé car nombre d'entre elles ne disposent pas d'un local propre (atelier, boutique, etc.)

auteurs ce financement des femmes est une source d'instrumentalisation et de reproduction des mécanismes de domination sociaux (GUÉRIN, op.cit.).

Toujours dans l'analyse des tableaux ci-dessus, nous ne pouvons pas totalement affirmer que le crédit bénéficié par les sociétaires n'est pas injecté dans le secteur formel pour une activité lucrative. Mais, ils peuvent l'utiliser à des fins sanitaires et éducatives précisément pour des soins de santé et de scolarité. Si et seulement si, ces derniers se rendent dans les structures sanitaires formelles, car en fonction de la représentation de l'individu et de son entourage sur une maladie, elle peut déterminer l'orientation thérapeutique à suivre (TREMBLAY, 1982)<sup>30</sup>. Et en Afrique plus particulièrement au Sénégal et précisément en Casamance dans la commune de Ziguinchor, en plus des structures sanitaires formelles, il y a des tradipraticiens qui offrent plusieurs gammes de soins à la population.

Au regard des exemples et l'ensemble des activités dans lesquels les acteurs investissent leur crédit soit dans le secteur informel, nous retiendrons que les IMF en particulier le CMS, il permet aux sociétaires bénéficiant de crédit de pouvoir subvenir à certain de leurs besoins. Concernant ces derniers, après analyse nous constatons que les besoins des particuliers sont différents de ceux des professionnels. Ceux des particuliers sont entre autres d'avoir un toit pour se loger ainsi que des moyens de déplacement comme voiture ou Djakarta. Par contre il apparait aussi chez les professionnels le besoin de pérenniser ou de créer une activité ; en d'autres termes de travailler.

## **6.2.2 Changement produit par les IMF**

Pour mieux saisir l'impact des IMF en particulier le CMS, il serait aussi intéressant d'analyser le revenus et les types ainsi que les statuts d'habitation des acteurs. Dès lors, nous allons comparer certains tableaux statistiques des revenus avant l'insertion dans une IMF et le revenu après la fréquentation de celle-ci. Il faut noter d'ores et déjà que pour certains comme les particuliers la fréquentation d'une IMF n'est forcément pas synonyme d'amélioration du revenu mensuel.

---

<sup>30</sup> Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, *Imaginaire social et représentations collectives. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, pp. 253-273. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1982, 441 pp.

### 6.2.2.1- Comparaison des revenus

Ici, nous comparons les revenus avant et après l'intégration des sociétaires au CMS qui s'illustrera à travers le tableau 8 vu précédemment et le tableau 17 qui suit.

Tableau 17 : représentation sur le revenu des sociétaires avant l'intégration dans une IMF

Revenus avant	Nb. cité	Fréquence
Moins de 30000	4	5%
[710000 à 90000]	2	2,5%
[51000 à 70000]	3	3,75%
[91000 à 100000]	2	2,5%
[31000 à 50000]	15	18,75%
[110000 et plus [	7	8,75%
Pas de réponse	47	58,75%
TOTAL	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Ces tableaux (17 et 8) révèlent que les sociétaires dont les revenus étaient en dessous de 30000F avant leur fréquentation dans une IMF ont connu une augmentation de leur revenu, car dans le deuxième tableau (8) aucun acteur n'a indiqué que son revenu actuel se trouve dans cette catégorie. Du moins ceux qui ont voulu nous communiquer leurs revenus mensuels avec l'un des outils de collecte des données.

Ensuite, pour l'intervalle 31000 à 50000f avant, le taux de représentativité était de 18,75% alors qu'aujourd'hui il est de 11,25%. C'est une baisse du taux, mais qui peut s'en doute nous révéler qu'il y a aussi une amélioration de revenus de ces derniers dans la mesure où l'intervalle précédent (du tableau8) son taux est de 0%. Puis, l'intervalle 51000 à 70000 le taux d'acteurs était de 3,75% et le taux aujourd'hui est de 6,25%. Dans cet intervalle, nous pouvons en conclure aussi une augmentation des individus dans cette catégorie et par conséquent une hausse des revenus de certains parmi ces sociétaires.

L'intervalle 71000 à 90000 révèle une hausse du taux d'acteurs dans ce groupe même si cette augmentation aussi petite soit-elle, car, le taux était de 2,5% aujourd'hui il est de 3,75%. Quant à l'intervalle de 91000 à 100000F, le taux d'acteurs dont le revenu se trouve dans celui-ci était 2,5% alors qu'aujourd'hui il est de 8,75%. Et enfin, dans le dernier intervalle qui est

de 110000 et plus, le constat est qu'il y a une augmentation du taux d'individus sur cet intervalle. En effet, il était de 8,75% et actuellement celui-ci est de 15%.

De manière générale, le constat est qu'il y a dans certains intervalles une augmentation du taux d'individu et une hausse de revenus après leur adhésion au CMS. Bien que la fréquentation dans une IMF ne soit pas toujours synonyme de crédit, le constat reste qu'il y a une hausse ou une amélioration du revenu qui soit directement ou indirectement liée à celle-ci (la fréquentation).

### **6.2.2.2 Comparaison des types et statuts de logements avant et après leur adhésion dans une IMF**

Toujours dans la logique de montrer les effets des IMF dans le changement social des populations particulièrement des sociétaires, nous allons procéder encore à d'autres comparaisons de tableaux notamment le type et le statut d'occupation de logement de ces derniers, avant et après leur fréquentation dans une institution financière.

Tableaux de comparaison des types de logements

Tableau 18 : Logement avant adhésion CMS

Types de logement avant	Nb. cité	Fréquence
Non réponse	2	2,5%
Habitat précaire	7	8,75%
Habitat en banco	29	36,25%
Habitat en dur sans étage	39	48,75%
Maison à étage	3	3,75%
TOTAL	80	100%

Source : enquête personnelle 2017

Tableau 19 : Logement après adhésion CMS

Types de logement aujourd'hui	Nb. cité	Fréquence
Non réponse	2	2,5%
Habitat précaire	5	6,25%
Habitat en banco	20	25%
Habitat en dur sans étage	49	61,25%
Maison à étage	4	5%
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : enquête personnelle 2017

Tableaux : comparaison des statuts de logement avant et après l'adhésion au CMS

Tableau 20

Tableau 21

Statut d'occupation avant	Nb. cit.	Fréq.	Statut d'occupation aujourd'hui	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	2,5%	Non réponse	2	2,5%
1. Propriétaire	11	13,8%	1. Propriétaire	23	28,7%
2. Locataire	23	28,7%	2. Locataire	17	21,3%
3. Logé gratuitement	2	2,5%	3. Logé gratuitement	2	2,5%
4. Maison familiale	42	52,5%	4. Maison familiale	36	45,0%
5. Autre à préciser	0	0,0%	5. Autre à préciser	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : enquête personnelle 2017

Au regard de ces tableaux (18 et 19), il apparaît que le taux d'individus qui logeaient dans les « Habitats précaires », qui était de 8,8% avant est aujourd'hui de 6,3% soit une baisse 2,5. Les occupants des « Habitats en banco » leur taux était de 36,3% alors qu'aujourd'hui il a connu une baisse pour atteindre celui de 25%.

Les « habitats en dur sans étage » par contre ont connu une hausse atteignant un taux de 61,3% de nos jours, car, avant leur fréquentation dans une IMF le taux des occupants de ce type de logements était de 48,8%. Une hausse du taux est également notée chez les sociétaires

qui logent dans les « maisons à étage » actuellement qui est de 5%, car avant le taux était 3,8%.

Le constat est qu'il y a une baisse du taux par rapport à deux catégories de logements qui sont les « habitats précaires » et les « habitats en banco » et par conséquent une augmentation du taux d'individus qui logent dans les « habitats en dur sans étage » ainsi que dans les « maisons à étage ». Cette fréquentation dans une IMF a produit d'une manière ou d'une autre chez les acteurs un délaissement progressif des « habitats précaires » de manière générale pour des logements un peu plus modernes et « décents ». C'est ainsi que SAKHO note que les revenus tirés des activités financées par les IMF permettent « *en générale aux ménages de consolider leurs dépenses et acquérir certains actifs* » (SAKHO, 2004 :40).

En outre, parmi ces individus nous constatons que le taux du nombre de « propriétaires » (dans les tableaux 20 et 21) qui était de 13,8% est actuellement de 28,7%, donc une augmentation. Par contre, chez les « locataires » le taux est en baisse, car il était de 28,7%, mais aujourd'hui il est de 21,3%. Chez les individus « logés gratuitement », le taux d'individu n'a pas changé. Et enfin, ceux qui sont dans une « maison familiale » le taux d'individu a connu une baisse, il était de 52,5% et actuellement il est de 45%. Ici, ce que nous retiendrons c'est l'augmentation du nombre ou du taux d'individu devenu propriétaire de maison et la baisse des locataires.

En dessus nous avons constaté dans les secteurs d'investissements que les professionnels leurs besoins étaient plus orientés sur le travail et que les particuliers vers le logement et autre. Ici le constat est tout autre, car la baisse du taux d'occupation des « habitats précaires » et « habitats en banco » révèle que ces derniers investissent également dans l'immobilier. La provenance de l'investissement peut provenir de l'épargne et également du crédit pour les bénéficiaires.

### **6.3 Les actions sociales ou de développement du CMS dans la commune de Ziguinchor**

Toute entreprise surtout commerciale à un devoir ou une responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans le pays et la localité où elle est implantée. De nombreuses structures au Sénégal ont un département chargé du volet social et de faire des actions sociales pour la population. Même si ces actions ne sont pas aussi manifestes, c'est durant les grands événements qu'elles en profitent pour faire des gestes de solidarité à l'endroit de ces

potentiels clients. Parmi, ces évènements nous pouvons citer le grand Magal de Touba, le Gamou (Tivaoune, Kaolack, etc.), le pèlerinage de Popenguine, etc. Comme exemple des entreprises qui sont présentes lors de ces manifestations, nous avons orange leader de la téléphonie mobile au Sénégal, Kirène entreprise spécialisée dans la commercialisation d'eau, le Crédit Mutuel du Sénégal, etc. Elles marquent leur présence à ces occasions par la distribution de nourriture, d'eau et des dons à la population ou pèlerins. Il faut noter aussi que c'est une occasion pour ces structures de faire de la publicité et du marketing.

Comme nous l'avons cité parmi les organisations qui œuvrent dans le social durant ces évènements, le Crédit Mutuel du Sénégal a institué sa fondation qu'en juin 2015 après 27ans d'existence. Depuis lors par le biais de celle-ci plusieurs ambulances médicalisées furent distribuées dans de nombreuses localités du Sénégal et autres actions sociales notamment Fatick, Dakar, Sédhiou, Ziguinchor, etc. Dans cette dernière un RGCC note que « *les actions sociales, le CMS en fait chaque fois à Ziguinchor, Oussouye et dans la Casamance. L'hôpital Belge et l'hôpital régional ont reçu chacun une ambulance médicalisée. Nous donnons aussi aux écoles des table-bancs, en 2016 le collectif des femmes travailleuses au CMS a fait des dons en soin de santé au poste de santé de Mpack c'est à l'occasion du premier mai* ».

Après vérification de l'information il nous a été confirmé par monsieur COLY ICP du poste de santé de Néma2 ou hôpital Belge que « *l'ambulance a été donnée au district de l'hôpital Silence depuis 2007, et qui après avoir tombé en panne, l'hôpital Belge qui était en mesure la réparé l'a récupérée en 2012, ce pendant cette ambulance est en panne et est chez le mécanicien* ». En outre il souligne, le CMS aide l'amicale des infirmiers pour des journées de consultations gratuites, la dernière remonte en 2016 avec « *une participation de 150000FCFA, mais il y avait une année qu'il a donné plus.* »

En outre, une RGCC note avoir été témoins de la réception de plusieurs lits d'hôpitaux destinés à l'hôpital régional chose que nous n'avons pas pu vérifier ainsi que pour l'ambulance.

De par ces propos, il en ressort que les actions sociales du CMS sont orientées dans le domaine de la santé et de l'éducation. De plus lors de nos entretiens avec le responsable commercial de la direction régional, il nous a fait savoir que le CMS assiste aussi la population dans les préparatifs de leur Gamou et qu'il y avait un fonds destiné pour la solidarité. Il a aussi évoqué la participation ou le sponsoring du CMS dans la lutte sénégalaise.

Toujours dans l'énumération des actions sociales ou de développement du CMS, un agent de crédit souligne que le CMS « *participe à la création d'emploi dans le Sénégal, mais aussi en Casamance, il y a combien de jeunes appartenant à la localité qui travaille au CMS comme agent nous y compris, en plus beaucoup de jeunes qui sont de la commune ou de la région sont aussi des vigiles ou agents de sécurité pour le CMS, c'est énorme.* »

Quant à l'implication du CMS dans la résolution de la crise armée en Casamance, toujours le responsable commercial de la direction régionale qui note à cet effet que « *le CMS est une institution neutre et sa vocation n'est pas de résoudre de manière directe une crise ou un conflit, mais c'est de financer des projets. Le CMS est implanté un peu partout en Casamance son rôle est de faciliter les gens d'avoir accès aux fonds qu'on leur transfère. Les gens se déplaçaient pour aller à Bignona ou à Ziguinchor pour récupérer leur argent, mais nous avons réduit le temps et la distance que ces derniers parcouraient. Aussi nous n'avons pas été attaqué par quiconque dans la zone donc nous devons être neutre. (...). Maintenant, un responsable politique peut signer une convention avec nous pour qu'on finance cette population dans le cadre de la résolution du conflit, on peut faire ça aussi.* »

À travers ces propos nous retiendrons qu'effectivement une IMF dont la spécialité c'est la finance (crédit, épargne, etc.) ne peut pas s'engager de manière ouverte, officielle ou prendre position par rapport à une crise armée notamment le conflit en Casamance. En effet, il y a des risques, car pour nous ne pouvant pas situer de quel côté sont les sociétaires au regret de perdre des usagers. En outre, l'institution doit préserver la vie de ses agents dans ces zones et limiter le risque de perdre l'argent mis en circulation. D'ailleurs, certains responsables ou agents affirment qu'ils n'ont jamais été conviés à une rencontre par exemple CDD ou CRD<sup>31</sup> par les autorités dans le cadre de la résolution de la crise armée en Casamance.

Cependant, certains pensent que les IMF peuvent participer aux changements de la situation en Casamance. C'est ainsi que monsieur FALL note que « *la crise en Casamance est d'ordre économique, alors les IMF peuvent participer à changer la situation en quoi faisant, en accordant plus de crédit aux gens avec des taux d'intérêt bas, les gens quitteront ou ne s'aventureront pas dans le maquis, certains c'est le manque de job, de travail qui fait qu'ils sont dans la brousse. Tu penses que si les gens avaient du travail, ils vont rester dans les profondeurs, jamais de la vie. Il faut que l'État investisse beaucoup d'argent ici, s'il le fait tu*

---

<sup>31</sup> Conseil départemental de développement et conseil régional de développement qui sont organisés les autorités administratives dans le cadre préparer, échanger sur des points avec des composants de la population.

*n'entendras pas de pétards à plus forte raison des armes. Les gens sont fatigués et les financements aideront beaucoup. Mais le problème on entend toujours des financements et on constitue nos dossiers et on ne voit rien ou ils donnent ça à leurs partisans. »*

Nous retiendrons que le CMS entreprend des actions sociales de développement à l'endroit des sénégalais dans les secteurs comme l'éducation, la santé, le sport et culturel. Dans la commune de Ziguinchor des réalisations ou dons importants y sont notés. En effet, une ambulance aussi petite soit-elle peut servir. Cependant, au vu du contexte dans lequel la région se trouve nous pensons que ces actions sont limitées. Il est aussi vrai qu'une institution financière qui fait des profits et dont la cible c'est la population ne peut s'aventurer de manière explicite pour la résolution d'un conflit vu qu'il y a des enjeux économiques. Le financement de projets personnels comme toutes autres actions de développement sont aussi des moyens de résolution de la crise comme le pense certain en l'occurrence monsieur FALL ci-dessus.

Cependant, certains pensent le contraire, car du fait que les crédits qui devaient aider les usagers dans leur développement personnel constituent une source de problèmes. C'est ainsi que monsieur MANGA cité en dessus nous relate l'expérience d'un groupement de femmes dans le village d'Elana avec les IMF. En effet *« les femmes étaient bien regroupées et ont fait un prêt pour le jardinage, cependant, le jardin n'avait pas de clôture ni d'eau. Avec l'argent du financement, elles font le puits, le grillage, la semence. Le financement ne leur permettait pas d'acheter une pompe au Sénégal elles ont dû se rendre en Gambie pour en trouver, un problème la fraude et la maintenance. Avant qu'elles ne sèment, elles avaient fini leur financement et elles commençaient à rembourser, elles remboursent avec quoi ! (...) On met des femmes comme ça qu'on pensait aider, mais on les a plus fatiguées, ce n'est même pas une aide, on leur donne un fardeau qu'elles ne peuvent pas porter (...) c'est le village qui les a aidées pour le remboursement et même après la production, elles avaient un problème d'écoulement des tomates à cause de la pirogue (...) les microfinances qui sont sur place il ne faudrait pas qu'on abuse les gens ne sont pas dupes donner à des femmes de ce village est-ce que ce n'est pas les fatigué ? »*

Ces propos montrent les limites de la microfinance même si elle octroie des crédits, il se trouve que la cible n'est pas bien préparée, manque de formation et d'accompagnement pour la réalisation de leur projet. Dès lors, il apparaît des contraintes qui affectent la structure du ménage et même le village. Comme pour certains, les stratégies que les femmes trouvent c'est

la demande de soutien aux proches, contractaient de nouvelles dettes auprès de ces dernières pour s'acquitter de celle de la microfinance. Si l'action d'une IMF qui devait permettre la satisfaction besoins et la croissance économique, crée des dysfonctionnements et des difficultés à ces acteurs qui sont pauvres, pouvons-nous dire que celle-ci participe à l'amélioration des conditions de vie de ces derniers.

Sur ce point la réponse en est qu'elle favorise davantage l'accentuation des difficultés économique, car un acteur qui avait une seule dette risque de se retrouver avec plusieurs dettes à la fois et d'autres charges qu'il doit impérativement assurer. Pour ce faire il risque de réduire son train de vie afin d'honorer ses engagements. Dans cette logique elle participerait à maintenir la pauvreté. Comme le note certains auteurs il serait « illusoire *d'espérer que les pauvres puissent se transformer en micro-entrepreneurs* » (GUÉRIN et al., 2007 : 110)<sup>32</sup> ou sortir de la pauvreté, car du fait de l'environnement économique, ensuite la nécessité du savoir-faire pour la création d'entreprise qui a impacté sur le projet de jardinage des femmes vu en dessus ainsi que le montant limité des prêts et le remboursement (GUÉRIN et al. 2007, op.cit.).

Le constat sur cette partie en est que les sociétaires des IMF investissent en majorité dans le secteur informel ; dans des activités comme le commerce de manière générale. Ceux qui investissent dans ce secteur sont le plus souvent les professionnels. Par contre, les particuliers, investissent dans l'immobilier et le transport. Mais nous avons également noté des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation, la formation et l'équipement d'unité de production informelle.

De par les différentes comparaisons sur les revenus et les types ainsi que sur les statuts de logement, le constat en est qu'il y a une amélioration tant du point de vue des revenus des sociétaires que sur leur statut et type de logement avant et après leur intégration dans une IMF. En outre, nous notons des actions sociales à l'endroit de la population dans les domaines de la santé, de la culture, du sport et de l'éducation. Mais le constat en est que ces actions dans la commune ne sont pas nombreuses et elles (les IMF) ne s'impliquent pas de manière explicite dans la résolution de la crise en Casamance. Cependant, l'autre constat en est que si certains acteurs pensent que les IMF par le biais des actions sociales, l'amélioration des revenus des populations et l'octroiement de crédits peuvent changer la situation des acteurs, il a été démontré que le crédit par manque de formation et de suivi peut favoriser davantage le dysfonctionnement des structures sociales et la pauvreté.

---

<sup>32</sup> <http://journals.openedition.org/aspd/127>,

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude qui traite de la problématique du développement à l'épreuve de la microfinance, nous retiendrons plusieurs aspects qui seront exposés ci-dessous. Le travail est structuré sur six chapitres répartis dans deux parties dont la première est théorique et la seconde dans laquelle nous avons interprété les résultats.

Dans la première, il a été question de voir sur le plan intellectuel comment la thématique a été abordée dans le temps et dans l'espace. De ces écrits, il en est ressorti qu'il est difficile de mesurer les performances économiques et sociales des IMF. Elle est considérée par certains comme un outil capable d'amorcer le développement, du fait de la création d'emploi qui peut être facilité non seulement par le capital économique, mais aussi par le capital social que les IMF mettent à la disposition du bénéficiaire. D'autres pensent qu'elle engendre des effets pervers conduisant à la reproduction sociale chez les femmes, qu'elle conduit aussi au suicide ou à l'assassinat. Elle est aussi un moyen par lequel les États, les pays développés et les institutions internationales se désengagent vis-à-vis des populations et des pays pauvres. L'aide public au développement est remplacé par les crédits que les IMF accordent aux populations. Dans le même cadre, pour des retombés financiers que la microfinance peut engendrer, il y a eu une volonté de « gestionnarisation » des pratiques traditionnelles comme les tontines de la part des « supers acteurs globaux » (METZGER, op.cit.).

En outre, la pratique de la microfinance existait avant les années 1970 dans beaucoup de pays. Sous sa forme actuelle on attribue la « paternalité » au Pr M. YUNUS qu'il a institué dans un contexte de famine au Bangladesh. (Guide pour la microfinance, 2012). En Afrique, dans un contexte de lutte contre la pauvreté et conséquences des PAS, elle y a été également utilisée comme moyen. En Afrique de l'Ouest plus particulièrement le Sénégal dans les mêmes contextes aussi, il y a eu une multiplication des IMF. Dans un premier temps, elles étaient plus concentrées dans les grandes villes comme Dakar, mais avec les politiques des différents régimes et la croissance de certaines institutions il y a eu une décentralisation des IMF arrivant jusqu'en Casamance.

Cependant, celle-ci est marquée par une crise depuis 1980 avec de nombreuses conséquences comme des pertes de vies humaines et affaiblissement du tissu économique, le déplacement

de village entier (MANGA, 2012). C'est ainsi que pour la reconstruction de cette région qu'il y a eu l'intervention de plusieurs organismes nationaux et internationaux. Mais également, des institutions financières pour sécuriser les biens des populations et pour l'emprunt d'argent.

Pour cette étude nous avons utilisé deux théories en l'occurrence le fonctionnalisme et l'analyse stratégique pour mieux analyser le rôle des IMF ainsi que les stratégies des acteurs mises en place pour satisfaire leur besoin. Ces théories nous ont permis de voir que les IMF de manière directe et indirecte participent à l'amélioration des conditions de vie certains acteurs, mais aussi que certains crédits sont sources de contraintes pour les bénéficiaires. Elles nous ont également permis de voir le rôle des acteurs dans leurs ménages ainsi que celui des autorités locales comme étatiques. En outre, elles ont été mobilisées pour comprendre les stratégies que les acteurs mettent en place pour l'acquisition de ces fonds, celles des IMF pour leur pérennisation ainsi que face à certaines difficultés pour satisfaire leurs besoins.

Dans la partie interprétation des résultats, aujourd'hui le CMS à presque trois décennies d'existence, durant lesquelles il s'est implanté un peu partout au Sénégal. Il s'adresse à plusieurs types d'acteurs, dont les trajectoires sociales sont différentes. Dans la commune plusieurs groupes ethniques appartenant à deux religions, dont le Christianisme et l'Islam, fréquentent les IMF. Ils sont majoritairement instruits, mais nous y notons aussi parmi les acteurs des non instruits majoritairement dominés par des femmes. La fréquentation de ces institutions financières est motivée par plusieurs raisons, la sécurité, la proximité, le crédit, l'épargne et d'autres services proposés par ces dernières. En outre, nous y notons que le taux d'acteurs qui y empruntent de l'argent reste relativement faible par rapport à notre échantillon. Et les raisons sont : que certains ne peuvent pas remplir les conditions d'obtention de crédit, d'autres n'en veulent pas ainsi que la peur également sont des facteurs explicatifs de ce faible taux. Il y a plus de dépôts et d'épargnes que de crédit. Cependant, il s'avère que le CMS son montant de recouvrement est à hauteur deux milliard trois cent soixante millions de franc contre 1milliard de dépôt ou d'épargne.

Parmi les bénéficiaires de crédit, il a été noté qu'il est plus facile pour les particuliers d'obtenir du crédit comparé aux professionnels, l'accès au crédit des femmes n'est pas aussi difficile avec le produit siggil jiguen. Il en ressort que les bénéficiaires en majorité investissent dans le secteur informel plus particulièrement dans le commerce de plusieurs produits ; tissu, poissons, etc., ceux sont les professionnels qui y investissent plus. Par contre,

pour la majorité des particuliers leur investissement c'est pour l'habitat et le transport. Ce qui laisse apparaître des besoins différenciés entre les sociétaires.

Dans ce travail nous avons aussi essayé de faire l'inventaire et l'analyse des services proposés par les IMF, mais aussi les problèmes que rencontrent ces derniers dans leur interaction avec le CMS. En dépit d'un sentiment satisfaisant sur la qualité, ils évoquent des problèmes sur les horaires, l'accès au crédit, l'obtention des guichets automatiques à billet (GAB), problème lié au réseau internet qui affecte la marche de l'institution durant les fins du mois. Ils soutiennent aussi que le taux d'intérêt élevé est une difficulté conduisant certains à affirmer qu'ils « nous volent » que nous avons interprété sous l'angle de l'exploitation de l'homme par l'homme ; une exploitation des IMF sur les sociétaires.

Par rapport à la représentation, il en est ressorti que les particuliers sont satisfaits du montant et les autres ne le sont pas, mais s'accordent sur un élément qui est le taux d'intérêt élevé. Le constat qui en est découlé c'est que le statut est un élément déterminant dans l'obtention de crédit et le montant. Sur le plan religieux nous avons noté une déviance de certains sociétaires par rapport à la religion qui interdit le crédit à intérêt en l'occurrence les musulmans qui fréquentent et bénéficient des crédits ainsi que l'intérêt de l'épargne. De fait, en déviant, ils ont adopté une stratégie pour satisfaire des besoins dans un contexte économique croissant qui favorise l'individualisme (DURKHEIM, 1897 ; CUSSON, 1992).

Au cours, de notre analyse au niveau de notre dernier chapitre dans lequel nous avons essayé de voir l'impact des IMF dans le développement de la commune, nous avons tenté de ressortir en premier les difficultés et attentes de ces derniers par rapport aux politiques que mènent les autorités étatiques et locales. En effet, de l'une comme de l'autre, les acteurs sont majoritairement satisfaits, mais expriment des attentes et des difficultés dans plusieurs domaines comme la santé, l'emploi des jeunes, la gestion des ordures et l'insalubrité, l'éclairage public, l'agriculture, etc.

Par rapport à ces attentes de développement, les usagers des IMF, précisément les sociétaires du CMS investissent majoritairement dans le secteur informel, qui pour certains il y a une imbrication du secteur formel et celui informel (METZGER, 2010 ; DPS, 2003). En outre, ces derniers, comparés avant et après leur fréquentation dans une IMF, nous avons noté une amélioration tant du point de vue du revenu mensuel que sur leur statut et type de logement.

Outre que ces services proposés aux sociétaires, nous avons noté une participation symbolique du CMS à l'endroit des populations de la commune. Cette institution a fait des dons d'ambulances à deux structures sanitaires de la commune ainsi que des tables bancs pour des écoles ceux qui ressort de nos entretiens. Ces actions ne sont pas aussi négligeables vu la portée sociale et du nombre de malades qui seront transportés avec celles-ci ainsi que le nombre d'élèves qui feront usage de ces équipements. Pour ce qui est de son implication dans la résolution de la crise ou du conflit, nous constatons qu'elle n'est pas manifeste, mais implicite.

Après avoir revu notre travail, nous pensons que les objectifs ont été atteints dans la mesure où tout au long de cette étude nous avons essayé de montrer le rôle et l'implication des IMF ou plus particulièrement du CMS dans les processus de paix et de développement économique et social ainsi que son mode de fonctionnement. Pour ce qui est des hypothèses, nous ne pouvons pas confirmer que l'accès au crédit pour tous les sociétaires est facile. Comme, il a été montré supra outre que les femmes avec le produit siggil Jiguen et les particuliers, le reste les conditions d'obtention de crédit ne sont pas facile faute de garanties, mais aussi une réticence à cause des poursuites en cas d'incapacité à honorer l'engagement.

Par rapport à notre deuxième hypothèse, nous ne pouvons pas affirmer que sa participation est très faible, mais qu'elle est symbolique et peut mieux faire. Ses actions ne sont pas aussi minimales, mais les secteurs de santé et de l'éducation sont très importants pour la population.

Pour ce qui est de la troisième hypothèse, nous pouvons affirmer que ses multiples guichets en Casamance et précisément dans la commune (deux caisses et quatre guichets) participent à la sécurisation des biens des sociétaires. Il est vrai aussi que l'objectif de faire du profit sous-tend la logique du CMS dans la mesure où la représentation des sociétaires sur le taux d'intérêt au CMS est qu'il n'est pas favorable ; il est élevé. Faire plus confiance aux particuliers est pour nous des stratégies de sécuriser et davantage rentabiliser leur investissement. Si l'objectif n'était pas de faire du profit pourquoi financer une cible qui est considérée comme pauvre à des taux d'intérêt de 15%, 16,5% pour des crédits (de soudure, campagne, embouche, crédit moyen terme d'équipement agricole), de 18% (crédit avance sur marché), alors qu'il est refinancé par les banques classiques à hauteur de 9% (Op.cit.).

Par ailleurs, vu la problématique de notre sujet et le contexte de résolution du conflit à notre avis la mesure d'impact des IMF dans ce domaine serait plus pertinente dans les zones qui ont été au-devant de la scène. Autrement dit, les lieux qui ont connu le conflit obligeant les

populations à se déplacer dont la reconstruction est en cours ou attendent d'être reconstruits. À l'exemple de « Efok et Yutu deux villages occupés par les rebelles qui y avaient installés leur base » (DIEDHIOU P., op.cit. : 18) ainsi que Bissine, Kahem et Jira qui, à cause de l'occupation des rebelles et des bombardements militaires ou rebelles (op.cit.).

Il serait aussi important de mener des recherches spécifiquement sur les femmes bénéficiant du produit siggil jiguen dans ces zones également, mais également dans les milieux urbains afin de mesurer les effets des IMF chez cette catégorie d'acteurs.

Des recherches sur les stratégies des jeunes n'ayant pas accès aux IMF dans la Casamance sont également des pistes de réflexion qui à notre avis seraient aussi instructives.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Bibliographie

- BAIROCH P., (1990), « Développement », Encyclopédie économique, Economica
- BARRO R.-J., (2000), Les facteurs de la croissance économique. Une analyse transversale par pays, Paris, Economica, pp 120
- BARRY B.-A, (2013), Les pratiques de microcrédit dans les pays du Sud versus les pays industrialisés : une analyse théorique Economies et Finances. Université Nice Sophia Antipolis, pp 230
- BINJAMIN N., MBAYE A.-A., (2012), Les entreprises informelles de l’Afrique de l’ouest francophone : Taille, productivité et institutions, Pearson France, pp 273
- CATIN M., HAZEM M., SY I., (2013), « Disparités régionales de pauvreté au Sénégal et déterminants : un modèle économétrique spatial », Cahiers du LEAD 2013-1, pp16
- CROZIER M., FRIEDBERG E., (1977), L’acteur et le système : les contraintes de l’action collective, Edition du Seuil 1981, Paris
- CUSSON M., 1992, « La déviance » in Traité de sociologie, chapitre 10, pp.389-422, Paris, PUF, 1992, 1re édition, 575pp
- DAFFE G., DIAGNE A. (dir.), (2008), Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance, Paris & Dakar, Karthala, CRES & CREPOS, pp.180-204.
- DEUBEL P., 2008, « Stratégie de développement » in Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, Pearson éducation France, pp 463-513
- DIEDHIOU P., (2011), L’identité joola en question, la bataille idéologique du MFDC pour l’indépendance, Paris Karthala, 2011, pp 404
- DUMONT F., MARTIN Y., (1982), Imaginaire social et représentations collectives. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau, pp. 253-273. Québec : Les Presses de l’Université Laval, 441 pp

DURKHEIM E., (1897), *Le suicide. Étude de sociologie*. Paris : Les Presses universitaires de France, 2e édition, 1967, 462 pages. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine.

DURKHEIM E., (1894), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF, 16e édition, 1967, 149 pages. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporain

FERRARY M., (2006), *Microfinance et lutte contre l'exclusion. Du contrat formel de financement au contrat implicite de socialisation*

FOUILLET C., 2006, « La Microfinance serait-elle devenue folle ? Crise en Andhra Pradesh (Inde) », », Bulletin d'Information du Mardi (BIM) n° - 25 avril, pp9

FOUILLET C., AUGSBURG B., (2010). "La microfinance, un objet de pouvoir de plus ? Conflit en Andhra Pradesh", in J. Baixas, L. Dejouhanet and P.-Y. Trouillet (eds.), *Conflits et rapports sociaux en Asie du Sud*, Paris, L'Harmattan, pp. 189-203

GOERENS C., (2007), « Sécurité et développement de l'Afrique : une nouvelle approche de l'UE », in Cahier de Caillot, N°99, Avril 2007, Paris, Institut d'études de sécurité, Union européenne

GRAVITZ M., (2001), *Méthodes des sciences sociales*, 11e édition, DALLOZ, 2001, pp1019

GUÉRIN I., 2004, « Microfinance et Servitude pour dette », BIM n° - 07 décembre 2004

GUÉRIN I., 2011, « Les effets insoupçonnés de la microfinance », in *Travail, genre et sociétés*, La Découverte, 2011/1 n°25/ pages 61 à 79

GUÉRIN I., 2011, « Les effets insoupçonnés de la microfinance », La Découverte | « Travail, genre et sociétés »2011/1 n° 25 | pages 61 à 79

GUÉRIN I., LAPENU C., DOLIGEZ F., (2008), « La microfinance est-elle socialement responsable ? », in *Revue Tiers Monde*-N° 197, Armand Colin, pp 16 |

GUÉRIN, FOUILLET, Isabelle HILLENKAMP, Olivier MARTINEZ, Solène MORVANT-ROUX et Marc ROESCH, (2007), « Un impact limité et fragile dans la création d'emploi » in *Microfinance : effets mitigés sur la lutte contre la pauvreté*, p. 103-119

JEANNIN P., SANGARE M., 2007, « La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ? »2007

KAMAHA M., (2014), *l'efficacité du microcrédit dans les pays industrialise : le cas de la France*, pp 364

LE PLAY F., (1989), la méthode social, Abrégé des ouvriers, analyse institutionnelle, Méridien Klincksieck, pp 652

Loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales

MANGA, M. L., (2012), La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal, Paris, L'Harmattan

Marc Labie et al. 2010, « Microfinance : le temps de la maturité ? », Mondes en développement 2010/4 (n° 152), p. 7-11

Marc L., « Microfinance : un état des lieux », *Mondes en développement*, 2004/2 no 126, p. 10

METZGER J.-L., 2010, « Instrumentalisation de la microfinance : sortie de la pauvreté ou expansion du fait gestionnaire ? », in Cahier de sociologie économique et culturelle, institut de sociologie économique et culturelle – Le Havre, 2010, pp. 63-88

OUEDRAGO A., 2016, « Microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire, défis et limites », Grain de sel n° 72 /janvier- juin 2016

PERILLEUX A., VANROOSE A., F BEDECARRAT F, 2012, « Rôle de la gouvernance et des alliances stratégiques » en collaboration avec le rural Outreach & innovation Action Group de l'e-MFP, Octobre 2012, Note de synthèse n°3, pp28

PERRET C., 2011, Des modèles de croissance aux théories du développement territorial endogène : vers une prise en compte du capital social, Note de recherche n°11-05, pp 13

Rapport ANSD : Situation Economique et Sociale de la région de Ziguinchor année 2010, rapport final, Juillet 2011.

Rapport d'étude : « Microfinance : viabilité et lutte contre la pauvreté, présenté par Daouda SAKHO, étude commanditée par le ministère des PME et de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, 2004, pp56

Rapport d'étude : Sénégal : Revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental, 2015, PRISE, IED en Afrique, pp88

Rapport de DPS : LE SECTEUR INFORMEL DANS L'AGGLOMERATION DE DAKAR : performances, insertion et perspectives, Résultats de la phase 2 de l'enquête 1-2-3 de 2003

Rapport de l'enquête « MyWord » 2015 au Sénégal : les priorités de développement des sénégalais

Rapport national du recensement général de la population et de l'habitat 1988 présent en juin 1993(résultats définitifs)

Rapport Situation économique du Sénégal, Apprendre du passé pour un avenir meilleur, 1ière édition, décembre 2014, p14

ROSTOW, W., (1960), Les étapes de la croissance économique, Paris, Seuil.

SALL.A., 2012, Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la microfinance : Le cas du Sénégal, École Doctorale 180, « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés »

SARDAN, J-P. O., (1995), Anthropologie et Développement -Essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, Karthala.

SINE N., 2004, Épargne et développement : la contribution mutualiste, Co publication CRISES/CRDC, Septembre 2004, Les Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques, pp 31

SINE N., 2008, « Microfinance et création de richesses : entre logique domestiques et performances », université Québec 2008, pp 418

SY I., 2014, La pauvreté au Sénégal : une évaluation multidimensionnelle de la pauvreté et des disparités interrégionales entre 2001 et 2006. Economies et finances, Université de Toulon, pp 234

THIAM M., 2013, De la religion à la banque : Contribution à l'étude d'un droit bancaire islamique en France, Droit, université de Toulon

TOURE K., 2013, « Socioéconomie de la microfinance au Sénégal : une approche en termes de filière, de territoire et de proximité », Economies et finances, Université Toulouse le Mirail- Toulouse II, pp 270

Webographie

[www.ansd.sn/Rapport-RGPH-1988](http://www.ansd.sn/Rapport-RGPH-1988) consulté 23/11/17

<https://www.populationdata.net/pays/senegal> consulté le 23/12/17

[www.microfinancegateway.org](http://www.microfinancegateway.org) viabilité et lutte contre la microfinance, consulté le 25/12/17

[www.iedafrique.org/IMG](http://www.iedafrique.org/IMG) en février 2016 rapport Sénégal situation économique

[www.irrinews.org](http://www.irrinews.org), consulté le 22-12-2016 à 12h51mn MANGA

[https://www.memoireonline.com /03/12/5491/m](https://www.memoireonline.com/03/12/5491/m) consulté 27/12/17 Analyse du crédit de campagne agricole au sein des IMF, cas du CMS

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2013-1.htm> consulté en 24 novembre 2017 à 01h29 JEANNE C.M

<https://www.la-croix.com/amp/743010> consulté le 14/12/17 à 21h Le crédit dans les trois monothéismes » Article publié par Loup Besmond

[www.agencecmu.sn](http://www.agencecmu.sn) consulté le 07/12/17 à 22h

<http://journals.openedition.org/aspd/127>, article publié par GUÉRIN, FOUILLET, Isabelle HILLENKAMP, Olivier MARTINEZ, Solène MORVANT-ROUX et Marc ROESCH, 2007

## ANNEXES

Annexe 1 : questionnaire et guides d'entretien

Questionnaire adressé aux sociétaires du CMS

Indicateur social

1- Situez votre âge

Sexe : 1. Homme ; 2. Femme

2-Ethnie :

1-Diola ; 2- Peul ; 3- Mankagne ; 4- Manjak ; 5- Manding ; 6- autres à préciser

3-Situation matrimoniale :

1-Marié(e) ; 2- Célibataire ; 3-Divorcé(e) ; 4-Veuf(e) ; 5-Union libre

4-Êtes-vous allez à l'école ? 1. OUI ; 2-NON

5-Niveau d'instruction :

1-Primaire ;2-Collège ; 3-Secondaires ;4-Université publique ;5- université privée ; 6-École de formation

6-Religion : 1-Chrétien ; 2- Musulman ; 3-Animiste

7-Profession

8-Il y a combien d'individus dans votre ménage ?

Connaissance des IMF

10- C'est quoi une IMF ?

11-A votre avis, à quoi consiste son travail ?

1-transfert d'argent ; 2-épargne ; 3-crédit ; 4-paiement de salaire ; 5- autres à préciser

12- Si « 5 » préciser

13-Êtes-vous adhérent, client ou membre dans une IMF ? 1-OUI ; 2-NON

14- Pourquoi ?

15-Depuis combien de temps ?

16-Étiez-vous dans une autre IMF ? 1. OUI ; 2-NON

17- Si « OUI » pourquoi le changement ?

18-Comment trouvez-vous la qualité du service ? (accueil, pris en charge des besoins, information, exécution dans les tâches, etc.)

1. Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

19- Pourquoi ?

Questions liées aux crédits

20-C'est quoi un compte épargne ?

21-C'est quoi un compte courant ?

22- En disposez-vous un ? 1. OUI 2. NON

23- Avez-vous bénéficié de crédit au CMS ? 1. OUI 2. NON

24-C'est quoi un crédit ou un prêt pour vous ?

25-Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un crédit ?

26-Comment trouvez-vous ces conditions ?

1-Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

27-Quelles sont les stratégies que vous déployez pour bénéficier des crédits ?

1-Connaissance et relation, 2- projet pertinent ; 3-garantie ; 4-ancienneté ; 5-autres à préciser

28- Si votre demande de crédit est rejetée que faites-vous ?

29-Combien de fois avez-vous bénéficié de crédit au CMS ?

30- Pourquoi ?

31-Est-il difficile d'obtenir un crédit dans cette IMF ? 1. OUI 2.NON

32-Comment trouvez-vous le crédit ou prêt qu'on vous accorde ?

1. Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

33. Pourquoi ?

34-C'est quoi un taux d'intérêt ?

35- comment trouvez-vous le taux d'intérêt des crédits au CMS ?

1-Favorable 2. Très favorable 3.peu favorable 4. Moyennement favorable

36-Votre religion vous autorise-t-elle à recourir à ce type de crédit ? 1. OUI 2. NON

37. Pourquoi recourir à ce mode de financement ?

38-Que pense votre famille ou entourage sur type de prêt ?

Questions liées à l'usage et au remboursement du crédit

39. À quoi sert ce crédit ?

40-Dans quel secteur investissez-vous ce crédit ?

41- Autres à préciser

42-Combien de personnes employez-vous ?

43-A combien sont rémunérés les employés ?

1-Moins de 30000, 2. 31000 à 50000, 3- 51000 à 70000, 4-71000 à 90000, 5-91000 à 100000 ; 6- 110000 et plus ; 7. Pas de réponse

44-Le délai de paiement vous convient-il ?

Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

45- Pourquoi ?

46-Rencontrez-vous des problèmes pour rembourser le crédit ? Pourquoi ?

47- Si OUI quels sont les comportements des agents du CMS à votre égard ?

1-Harcèlement 2. Saisie de biens 3- amende 4- autres à préciser

48- Comment faites-vous pour résoudre ce genre de problème

49- Qui assure les charges familiales dans le ménage ?

1-Moi, 2. Mon époux (se) ; 3- Charges partagées ; 4- Autres à préciser

50- Si (4) préciser

Questions liées à la situation économique, à la crise et au développement

51-Avez-vous toujours résidez dans la commune ? 1. OUI 2. NON

52-Si non quel(s) sont le(s) motif(s) de votre déplacement dans cette ville ?

53- Avant votre entrée dans une IMF quel était votre type de logement ?

1. Habitat précaire ; 2. Habitat en banco ; 3. Habitat en dur sans étage ; 4. Maison à étage

54- Quel était votre statut d'occupation ?

1-Propriétaire, 2-locataire, 3- Logé gratuitement ; 4- maison familiale ; 5- autres à préciser

55-Aujourd'hui après votre entrée dans une IMF(CMS) quel est votre type de logement ?

1. Habitat précaire ; 2. Habitat en banco ; 3. Habitat en dur sans étage ; 4. Maison à étage

56-Quel est votre statut d'occupation aujourd'hui ?

1-Propriétaire, 2-locataire, 3- Logé gratuitement ; 4- maison familiale ; 5- autres à préciser

57-Étiez-vous en activité ? 1- OUI 2- NON

58-Si "OUI", dans quel secteur d'activité évoluez-vous ?

1-Secteur formel ; 2-Secteur informel

59-Précisez l'activité que vous exerciez autrefois ?

60- Avant quelle était votre position par rapport à votre revenu dans les intervalles suivants :

1. Moins de 30000, 2. 31000 à 50000, 3- 51000 à 70000, 4-71000 à 90000, 5-91000 à 100000 ; 6- 110000 et plus ; 7. Pas de réponse

61-Aujourd'hui estimez votre position par rapport à votre revenu dans les intervalles suivants :

1. Moins de 30000, 2. 31000 à 50000, 3- 51000 à 70000, 4-71000 à 90000, 5-91000 à 100000 ; 6- 110000 et plus ; 7. Pas de réponse

62-Y a-t-il un membre de votre famille qui est en activité ? 1. OUI ; 2.NON ; 3.Pas de réponse

63-Y avait-il d'autres personnes qui étaient hors de Ziguinchor et qui vous assistaient financièrement ?

1. OUI ; 2.NON ; 3. Pas de réponse

64- Bénéficiez-vous toujours de cette assistance ? Pourquoi ?

65-Avez-vous une appartenance politique ?

1. OUI ; 2. NON ; 3. Pas de réponse

66- Justifiez votre réponse.

67-Cette appartenance politique vous facilite-t-elle l'accès au crédit ?

68-Que pensez-vous de la politique nationale de développement et de la sécurité ?

1. Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

69- Pourquoi ?

70-Quel est votre sentiment par rapport à la politique de sécurité et de développement que mènent les autorités locales dans la commune de Ziguinchor ?

1. Pas du tout satisfait 2. Peu satisfait 3. Satisfait 4. Moyennement satisfait 5. Très satisfait

71- Pourquoi ?

72-Quelles sont les raisons de cette crise ?

1-Eolitique ; 2- Economique ; 3- Culturelle ; 4- Autre à préciser

73. Justifier votre réponse

74-Pensez-vous que les IMF peuvent changer la situation en Casamance ?

75- Justifier votre réponse

76- qu'est-ce qui retient les jeunes ou les femmes de recourir à ces modes de financement ?

1-Religieux ; 2-méconnaissance ; 3- pas de projet ; 4- peur de la microfinance ; 5- ne peuvent pas remplir les conditions ; 6- Autres à préciser

77- Justifier votre réponse

## **Guide d'entretien**

Ce guide s'adresse aux personnels du CMS

### 1-Connaissance de la structure

C'est quoi la microfinance ?

Pouvez-vous nous dire c'est quoi le Crédit Mutuel du Sénégal ? (Historique au niveau national et communal du CMS, objectifs, organisation et mode de fonctionnement, cible, etc.)

Quelle est la situation du CMS aujourd'hui ?

Quels sont les problèmes auxquels vous faites au CMS ?

Comment surmontez-vous ces problèmes ?

D'où proviennent les fonds de votre IMF ?

### 2-Projet, financement et crédit

C'est quoi un projet pour une IMF ?

Quels sont les critères qu'il doit remplir pour qu'il puisse avoir une suite favorable ?

Quels sont les types de crédit que vous accordez au CMS ?

À combien peuvent s'élever ces crédits ?

Est-ce que tous les projets que vous financez réussissent ?

Comment expliquez-vous l'échec de certains projets de vos clients ?

Qui sont vos principaux clients ?

Est-ce que tout client peut obtenir un crédit au CMS ?

Rencontrent-ils des problèmes pour honorer leur engagement ? Pourquoi et quels sont ces problèmes ?

En cas d'incapacité à honorer cet engagement, quelles sont les mesures que vous utilisez ?

Selon vous qu'est-ce qui empêche les jeunes ou les femmes de fréquenter ou d'emprunter de l'argent aux IMF ?

La microfinance serait-elle une solution à l'emploi des jeunes et des femmes au niveau national comme dans la commune de Ziguinchor ?

### 3-Rapport IMF et son environnement

Jusqu'à quel niveau accompagnez-vous le client ?

Avez-vous des mesures de suivi ou d'accompagnement du bénéficiaire de crédit ?

Y a-t-il d'autres services que vous offrez aux clients ? (Conseil, assistance, visite de courtoisie, achat de produit, etc.)

Avez-vous des outils pour mesurer le niveau de réussite ou la performance sociale chez les clients ?

Y a-t-il des actions ou services que vous faites pour la population en dehors du service financier ?

Pensez-vous que les IMF ou le CMS peut atteindre son objectif social ?

### 4-Lien entre l'IMF, la crise et le développement local

C'est quoi le développement pour le CMS ?

Quelle est votre position par rapport à la politique nationale de développement et de la sécurité ?

Quel est votre sentiment par rapport à la politique de sécurité et de développement que mènent les autorités locales dans la commune de Ziguinchor ?

Pensez-vous que les IMF ou plus particulièrement le CMS peut amorcer le développement dans la commune ?

Participez-vous à des réunions au niveau national ou au niveau local sur la question de la crise en Casamance ?

Le CMS est-il impliqué de manière directe ou indirecte dans la résolution de la crise ?  
Pourquoi ?

Concrètement quelles sont les actions que vous faites allant dans le cadre de la résolution du conflit en Casamance ?

Guide d'entretien pour client et personnes ressources

Connaissance IMF

Quels sont les problèmes que les bénéficiaires rencontrent dans l'exécution de leur projet ?

Pensez-vous que le prêt est favorable à la création d'une entreprise ?

La microfinance peut-elle changer les choses dans la commune ?

Est-ce qu'elle peut aussi participer à la résolution de la crise ?

Peut-elle porter le développement local ?

## Annexe 2 : réticence de la population face aux IMF et du tableau croisé de la profession et des revenus

Figure 1

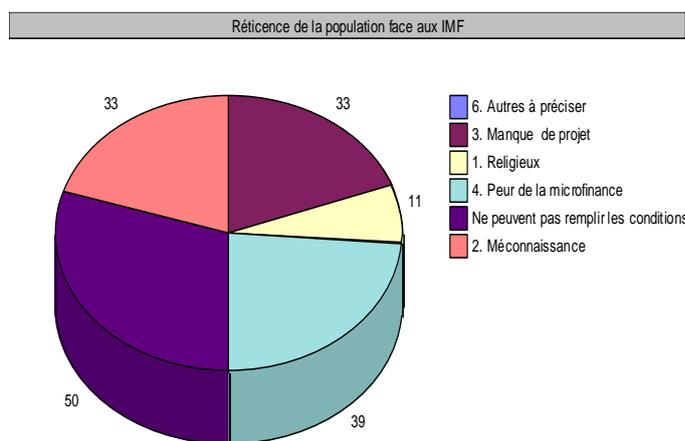
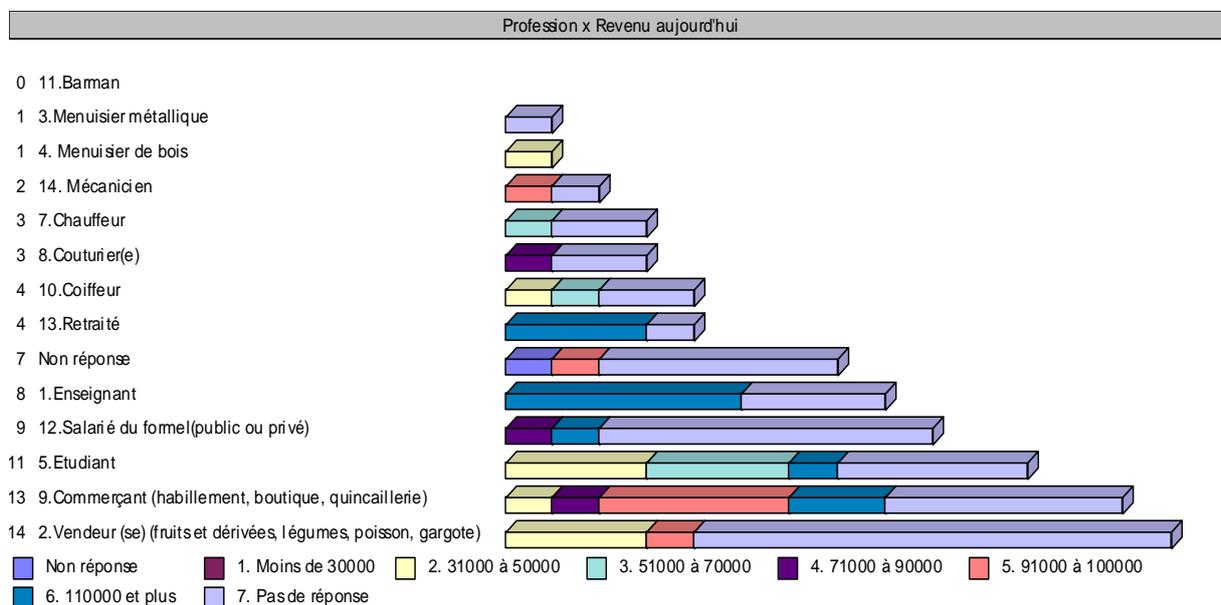


Figure 3 :



Source : enquêtes personnelles 2017

Annexe 4 : guichet rattaché de Kandé



Annexe 5 : caisse commune de Ziguinchor au quartier escale

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.....	1
Première partie : processus d'élaboration de la problématique.....	4
Chapitre 1 : revue critique de la littérature et problématique.....	5
1.1-Revue critique de la littérature.....	5
1.2- Problématique de recherche .....	16
1.3- Objectifs et hypothèses.....	25
1.3.1 Objectif général.....	25
1.3.2 Objectifs spécifiques.....	25
1.3.3 Hypothèse principale.....	25
1.3.4 Hypothèses secondaires.....	25
1.4Justification du sujet.....	26
1.5 Définition des concepts opératoires.....	27
1.6 Modèle théorique.....	29
Chapitre 2 : Milieu d'étude et cadre méthodologique.....	32
2. Présentation du cadre de l'étude.....	32
2.1. Cadre général de l'étude.....	32
2.1.1. Délimitation du milieu d'étude.....	33
2.1.2. Localisation géographique et population de Ziguinchor.....	33
2.1.3. Potentiels économiques et situation sociale de Ziguinchor.....	35
2.2 Méthodologie de recherche.....	35
2.2.1- L'échantillonnage.....	35
2.2.2. Les instruments d'investigation.....	36
2.2.2.1. La recherche documentaire.....	36
2.2.2.2. La méthode qualitative .....	36

2.2.2.3. L'approche quantitative.....	37
2.2.2.4. Le prétest.....	37
2.2.3. Le déroulement de l'enquête.....	37
2.3 Difficultés rencontrées.....	38
Deuxième partie : la microfinance dans les processus de paix et de développement économique et social dans la commune de Ziguinchor.....	
	39
Chapitre 3 : connaissance d'une institution de microfinance.....	40
3.1- Historique du Crédit Mutuel du Sénégal.....	40
3.2- Organisation de la structure .....	41
3.3- Profil, mode de recrutement et formation du personnel.....	43
3.4 Condition de travail et rémunération.....	45
3.5- le conseil d'administration.....	45
Chapitre 4 : caractéristiques des sociétaires.....	47
4.1 Âge et Sexe.....	47
4.2 Niveau d'instruction.....	50
4.3 Profession.....	52
4.4 Religions, ethnies et situation économique des usagers des IMF au CMS.....	54
4.4.1 Religions et ethnies.....	54
4.4.2 Caractéristique du niveau de vie des sociétaires des IMF .....	57
4.4.3 Revenu et participation aux charges familiales.....	58
Chapitre 5 : représentation sur le travail et les produits du CMS par les usagers.....	61
5.1 Le travail d'une institution de microfinance.....	61
5.2 La qualité du service.....	64
5.3- Représentation des sociétaires sur les IMF.....	65

5.3.1 Perception sur le crédit et le montant.....	65
5.3.2 Les perceptions sur le taux d'intérêt.....	66
5.3.3 Les perceptions religieuse et familiale sur le taux d'intérêt .....	68
5.4 Les problèmes que les usagers rencontrent au CMS.....	70
Chapitre 6 : les effets des IMF dans le développement de la commune.....	73
6.1 Les attentes des populations à l'endroit de l'État et de la collectivité locale en matière de développement.....	73
6.1.1-Le sentiment des populations sur les politiques de développement et sécuritaire au niveau national .....	73
6.1.2-Les sentiments sur les politiques de développement au niveau communal.....	77
6.2-Secteurs d'investissement des acteurs et changement produit par les IMF.....	80
6.2.1- Secteur d'investissement.....	80
6.2.2- Changement produit par les IMF.....	83
6.2.2.1- Comparaison des revenus .....	84
6.2.2.2Comparaison des types et statuts de logements avant et après leur adhésion dans une IMF.....	85
6.3 Les actions sociales ou de développement du CMS dans la commune de Ziguinchor.....	87
Conclusion générale.....	92
Référence bibliographique.....	97
Annexes .....	102